

Rapport d'activité 2013

RÉGION CENTRE

PRÉSERVER S'OUVRIR TERRITOIRE INSERTION
 CULTURE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE EUROPE
 DÉPLACEMENTS SENSIBILISER ENSEIGNEMENT
 SOCIAL RECHERCHE BIODIVERSITÉ SOLIDARITÉ
 COMMUNICATION ÉQUILIBRE BUDGET EMPLOI
 QUALIFIER PRATIQUES ATTRACTIF DISPOSITIF
 SCOLAIRE NUMÉRIQUE STRATÉGIQUE ACTIONS
 ENJEUX INFORMATION HABITAT TECHNOLOGIE
 ACCESSIBILITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES
 MISSIONS COMPÉTENCES SPORTS AVENIR
 PROTÉGER CONTRIBUTION PROJETS SOUTIEN

PROXIMITÉ OPTIMISER CONTRIBUTION OUTILS
 FORMATION ENGAGEMENTS CONNAISSANCES
 GESTION ÉGALITÉ COOPÉRATION TRANSPORTS
 RESSOURCES NATURELLES INTERMODALITÉ
 CLIMATIQUE PATRIMOINE ESSENTIEL VALEURS
 PROMOUVOIR ÉVOLUTIONS AMÉNAGEMENT
 ÉCOLOGIE DÉMARCHES ESPACES DIALOGUE
 ACCOMPAGNEMENT LIAISONS EXCELLENCE
 TOURISME PARTENARIATS MÉDIATION IMPACT
 GARANTIR OUVRAGES ITINÉRAIRE SERVICES
 QUALITÉ PROGRAMME FINANCER EXIGENCES



Plus qu'une Région,
une chance

Sommaire

- 3 Édito du Président du Conseil régional du Centre
- 4 La Région Centre, son territoire, ses ambitions
- 6 Le fonctionnement de l'institution régionale
- 8 La Région Centre en action
- 10 La Région en action avec ses structures associées

12 Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

- 14 ■ Rendre effective la formation tout au long de la vie
- 18 ■ Structurer les filières économiques et encourager l'innovation
- 23 ■ Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

26 Une éco-région pour tous

- 28 ■ Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux
- 32 ■ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- 37 ■ Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

40 Une région solidaire des générations et des territoires

- 42 ■ Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie
- 48 ■ Développer le territoire
- 53 ■ Favoriser la culture et la créativité
- 59 ■ Inscrire la Région Centre dans l'Europe
- 61 ■ S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale

62 Une collectivité exemplaire

- 64 ■ Organiser une collectivité efficace
- 68 ■ Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

70 Rapport financier

- 72 ■ Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales
- 74 ■ Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle
- 76 ■ Des recettes stabilisées dans l'attente d'une réforme



édito

Les priorités de notre Région en 2013 ont concerné l'économie, l'emploi et les solidarités.

L'importance et la durée de la crise appelaient une action sans précédent pour le redressement économique et social. Notre niveau d'investissements en faveur de l'économie régionale et la mise en œuvre du Plan de mobilisation pour l'économie et l'emploi ont joué à plein pour soutenir l'activité et préserver nos emplois.

Cette réactivité s'est traduite par des mesures adaptées aux difficultés des entreprises sous la forme de garanties d'emprunt, de prêts sans intérêt, d'aides directes avec le soutien de la Banque Publique d'Investissement. Les PME ont été accompagnées dans leur ouverture à l'international, dans leur effort d'innovation avec un nouvel appel à projet, et la nouvelle Stratégie Régionale de l'Innovation a été initiée.

Des outils efficaces ont été actionnés au service de la performance énergétique avec l'intervention de la Banque Européenne d'investissement, suscitant de nombreux projets porteurs d'activité et d'emploi.

Par ailleurs, des projets de recherche de niveau international ont été lancés grâce à l'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les domaines comme la pharmacie, l'énergie, et les matériaux du futur.

La création d'un fonds réactif a permis la mise en place rapide de formations pour les salariés fragilisés. L'effort en faveur de l'emploi des jeunes s'est traduit par le soutien aux emplois d'avenir et le développement de l'offre de formation, et notre Plan Avenir Jeunes comporte par ailleurs des mesures essentielles pour l'accès à l'autonomie et à l'emploi.

La poursuite des nouveaux contrats régionaux de solidarité territoriale permet en outre de répondre plus efficacement aux besoins des habitants et des territoires en matière de services à la population, de santé avec la création des maisons de santé, de très haut débit, de transports et de loisirs.



**François
BONNEAU,**
Président
de la Région Centre



La Région Centre, son territoire, ses ambitions

Fin 2011, le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) était adopté après une phase de concertation très large. Il donne une vision de l'avenir de notre région à travers 3 priorités : une société de la connaissance porteuse d'emplois, des territoires attractifs organisés en réseau, une mobilité et une accessibilité favorisées. Le SRADDT propose une organisation de l'espace régional s'appuyant sur des bassins de vie et marque un tournant dans le dialogue entre la Région et ses territoires.

UN ESPACE RÉGIONAL STRUCTURÉ PAR DES BASSINS DE VIE

Le SRADDT propose une organisation territoriale de notre région s'appuyant sur 8 agglomérations et 16 pôles de centralité, points d'ancrage du développement économique et social.

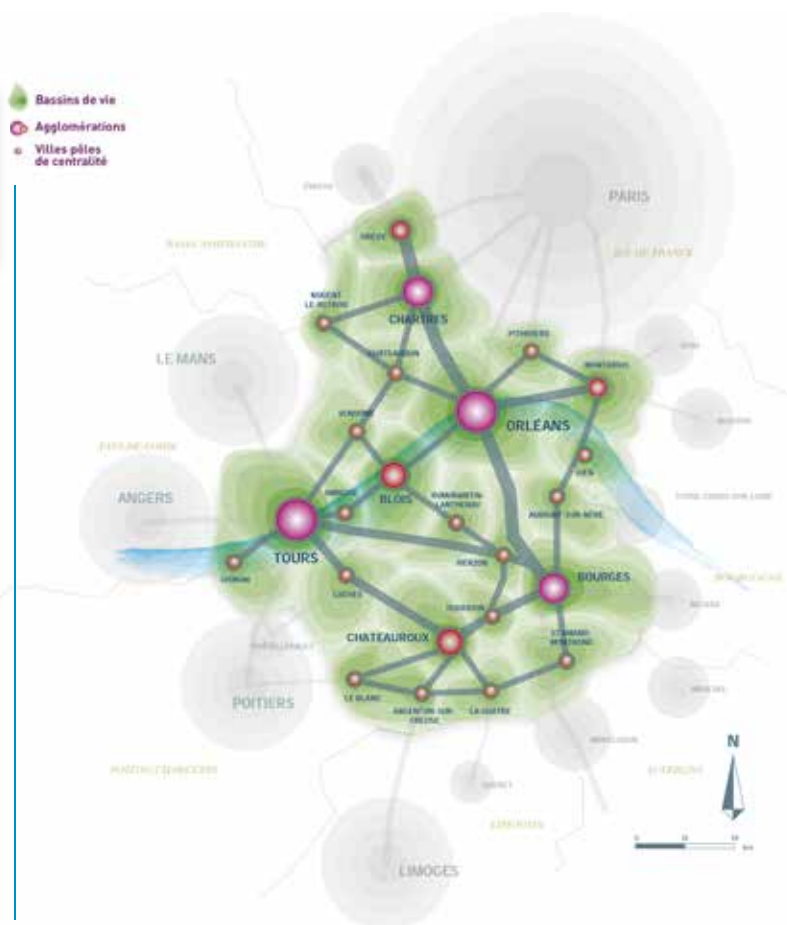


Tours et Orléans se situent parmi les villes de niveau européen, par leur poids démographique et économique et par leur rayonnement scientifique et culturel. Bourges rayonne sur une grande partie du sud de la région, et Chartres occupe une position importante en tant que porte d'entrée sur l'Île-de-France.

Blois, Châteauroux, Montargis et Dreux, de par leur offre de services supérieurs notamment, jouent également un rôle particulier dans cette structuration de l'espace régional. Aux côtés de ces agglomérations, 16 pôles de centralité remplissent des fonctions urbaines dans un espace plus rural. Ces pôles régionaux irriguent au total les 23 bassins de vie de la région.

Depuis 2013, les enjeux et priorités d'action en matière d'aménagement du territoire sont définis à l'échelle de chacun de ces bassins de vie, en associant les forces vives (responsables politiques, économiques, syndicales et associatives) et les habitants.

A l'issue d'une concertation, un document « Ambitions 2020 pour le bassin de vie », guide pour l'action publique sur le territoire, est voté par les élus régionaux.



➔ EN COHÉRENCE AVEC LES AMBITIONS DU SRADDT, LE CONSEIL RÉGIONAL A ADOPTÉ EN 2013 DEUX NOUVEAUX DOCUMENTS STRATÉGIQUES :

- La stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI)
- Le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (SRESVE)

La Stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente, élaborée avec l'Etat a été adoptée fin 2013 par les élus régionaux, en cohérence avec le SRADDT qui affiche, parmi ces vingt ambitions, le développement de l'effort d'innovation des entreprises régionales.

La SRI-SI repose sur 3 grandes orientations stratégiques ciblant la transition écologique, les secteurs industriels et touristiques à rayonnement international et le renforcement des capacités créatives des entreprises. La SRI-SI a également pour objectif d'accroître le nombre d'entreprises innovantes de 1 000 à 1 500 entre 2014 et 2020.

Elle contient des mesures destinées à encourager tout type d'innovation au sein des entreprises. Elle définit également des domaines de spécialisation qui concentreront de manière préférentielle les mesures de soutien aux projets de recherche, ces domaines étant de nature à générer le plus d'impact économique et social pour la région Centre.

Le Schéma régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante (SRESVE), fruit d'une forte coopération avec le Rectorat et « Centre Val de Loire Université » a été adopté en décembre 2013, par le Conseil régional. Elaboré conjointement avec le Rectorat et la communauté d'universités et établissements Centre-Val de Loire Université, il confirme la volonté affichée depuis l'approbation du SRADDT d'accroître le nombre d'étudiants en région Centre pour atteindre les 70 000 en 2020.

Le SRESVE se fixe quatre ambitions : un accès élargi à l'enseignement supérieur comme vecteur de l'insertion professionnelle ; une qualité de vie des étudiants confortée pour faciliter la réussite ; une promotion forte des atouts des établissements en région ; un lien renforcé de l'enseignement supérieur avec le monde socio-économique pour créer une dynamique efficace.

Deux documents complémentaires, à venir, mettront respectivement l'accent sur l'innovation et la recherche. L'ensemble constituera le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

CHIFFRES CLÉS

Un territoire dynamique

Une superficie de **39 000 km²**

2 557 000 habitants, soit 65 habitants/km² (2011)

La région la plus dynamique parmi celles entourant l'Ile-de-France avec **300 000 habitants supplémentaires** en 30 ans

2 807 000 habitants à l'horizon 2040

Taux de chômage : **9,7 %** en 2012 (10,2 % en France)

Une région « apprenante »

Taux de réussite au baccalauréat (2013) : **87,8 %** (87 % en France)

67 % des bacheliers de la session 2012 poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur

56 800 étudiants de l'enseignement supérieur en 2012-2013

Une économie diversifiée et innovante

1 001 100 emplois (2011) : 43 % dans le tertiaire marchand, 30 % dans le tertiaire non marchand et 16 % dans l'industrie

7^e rang national pour le nombre d'emplois industriels

4 pôles de compétitivité : Cosmetic Valley, Sciences et systèmes de l'énergie électrique, Elastopole, DREAM Eaux et Milieux.

Le Centre dans le top 5 des régions françaises pour les filières des médicaments, du caoutchouc plastique industriel, de la cosmétique, de la plasturgie et de la sous-traitance automobile

1^{er} rang français pour sa surface agricole utilisée, 1^{ère} région céréalière de France

7,5 millions de nuitées de touristes en 2012, 35 000 emplois générés par le tourisme

1 084 millions d'euros consacrés aux dépenses intérieures de **recherche et développement** (secteurs privé et public) : **9^{ème} rang national**, en tête des régions du bassin parisien (hors Ile-de-France) (2011)

5 350 chercheurs : **11^{ème} rang français**, en tête des régions du bassin parisien (hors-Ile-de-France) (2011)

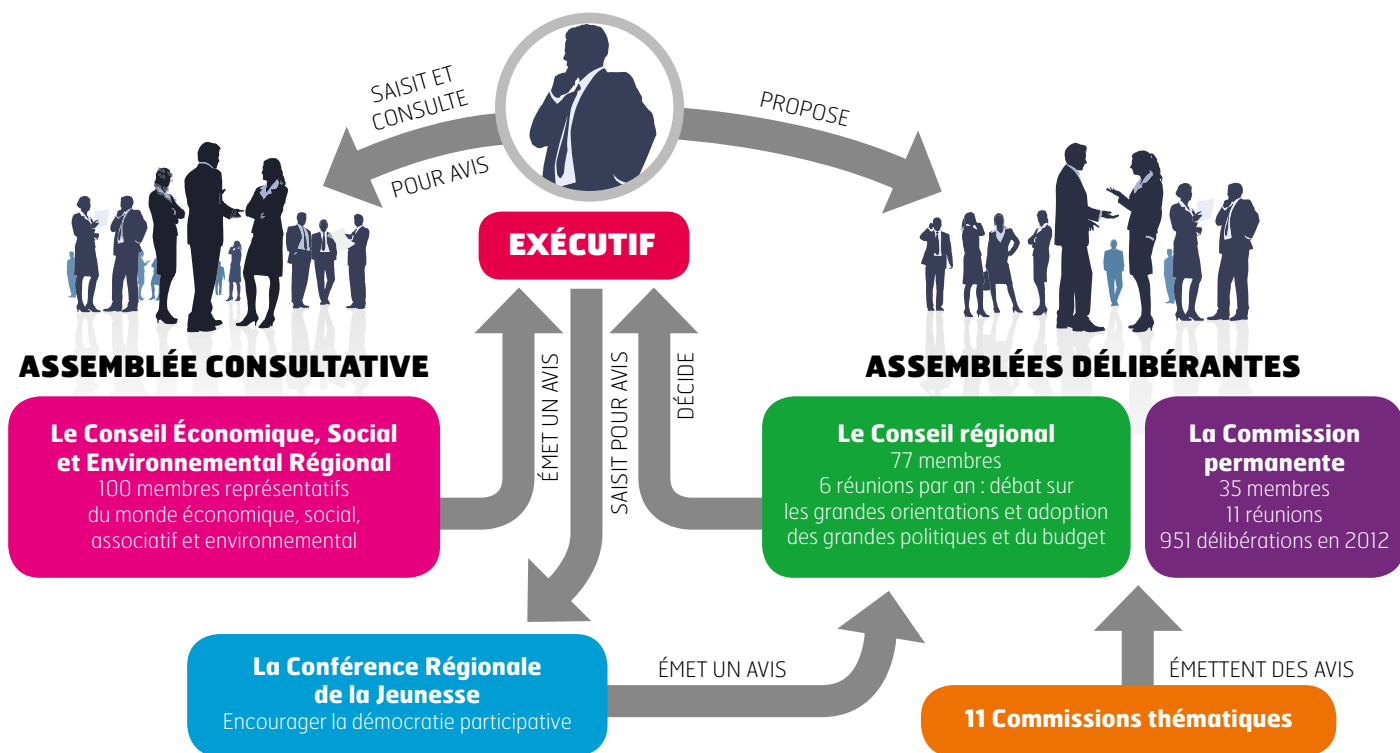
Un patrimoine naturel et culturel remarquable

Le Val-de-Loire, les cathédrales de Bourges et de Chartres, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO

24 % de la superficie régionale occupée par la forêt

3 Parcs naturels régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine, Perche)

Le fonctionnement de l'institution régionale



L'EXÉCUTIF



François BONNEAU, Président,
élu par le Conseil régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **15 vice-présidents** élus par le Conseil régional et **4 conseillers régionaux délégués** qu'il désigne.

Depuis le 21 novembre 2013

■ **Valentino GAMBUTO,**
originaire du Drouais,
est devenu conseiller régional,
en remplacement d'Annie DUBOURG,
décédée.

- **Jean-Marie BEFFARA**
1^{er} Vice-président délégué
- **Marie-Madeleine MIALOT**
2^e Vice-présidente déléguée
- **Gilles DEGUET**
3^e Vice-président délégué
- **Isabelle GAUDRON**
4^e Vice-présidente déléguée
- **Jean-Michel BODIN**
5^e Vice-président délégué et Intermodalité

- **Michelle RIVET**
6^e Vice-présidente déléguée
- **Dominique ROULLET**
7^e Vice-président délégué
- **Pascale ROSSLER**
8^e Vice-présidente déléguée
- **Patrick RIEHL**
9^e Vice-président délégué
- **Chantal REBOUT**
10^e Vice-présidente déléguée

- **Philippe FOURNIÉ**
11^e Vice-président délégué
- **Carole CANETTE**
12^e Vice-présidente déléguée
- **François DUMON**
13^e Vice-président délégué
- **Karine GLOANEC MAURIN**
14^e Vice-présidente déléguée
- **Yann BOURSEGUIN**
15^e Vice-président délégué

Conseillers régionaux délégués :

- **Olivier FREZOT,**
Évaluation des politiques publiques
- **Gisèle QUERITE,**
Égalité homme-femme,
lutte contre les discriminations
et le handicap
- **Jean-Philippe GRAND,**
Bâtiments des lycées
- **Saadika HARCHI,**
Prévention et santé dans les lycées

LE CONSEIL RÉGIONAL

Élu au suffrage universel direct,
il est composé de 77 membres : 34 femmes / 43 hommes

Représentatif de chaque département :

- Loiret : 19 élus
- Indre-et-Loire : 18 élus
- Eure-et-Loir : 12 élus
- Loir-et-Cher : 10 élus
- Cher : 10 élus
- Indre : 8 élus

Constitué en groupes :

- **Socialistes et Radicaux de Gauche : 29 élus** dont 14 femmes
- **Communiste Front de Gauche : 8 élus** dont 4 femmes
- **Europe Ecologie Les Verts : 12 élus** dont 6 femmes
- **Union pour la Région Centre : 20 élus** dont 10 femmes
- **Front National : 7 élus** dont 0 femme

Il se réunit 6 fois par an pour débattre et voter le budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité.

LA COMMISSION PERMANENTE

Élue par le Conseil régional, elle est composée du Président, de 15 vice-présidents et de 20 autres membres représentatifs des groupes politiques. Elle a reçu délégation du Conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit une fois par mois.

981 délibérations ont été adoptées en 2013 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation et l'adoption de cadres d'intervention régionaux, des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **Finances, Personnel et Moyens Généraux**
- **Éducation et Lycées**
- **Universités, enseignement supérieur, recherche, innovation et transfert de technologie**
- **Transports et circulations douces**
- **Économie et emploi, Agriculture, Artisanat et Économie solidaire**
- **Biodiversité, environnement, développement durable, Eau, Air, déchets, Loire**
- **Aménagement du Territoire, Logement, Habitat, projets de développement rural, Technologies de l'Information et de la Communication**
- **Apprentissage, insertion, Formation professionnelle et formation tout au long de la vie, Formations sanitaires et sociales et santé**
- **Culture et créativité numérique**
- **Tourisme, jeunesse et sports**
- **Relations internationales et Actions européennes**

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives...) ou vont à leur rencontre (visites d'entreprises, lycées, laboratoires de recherche, exploitations agricoles...).

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Intégralement renouvelé en 2013, le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio-économiques de la Région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Présidée par Xavier BEULIN, il est composé de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans, organisés en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'auto-saisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil régional.

En 2013, le CESER a adopté cinq contributions : « Quelles perspectives pour la mise en œuvre d'une politique jeunesse en région Centre », « L'aide alimentaire en région Centre », « Mixité-parité au CESER Centre : enjeu d'aujourd'hui et équilibre de demain », « Les formations médicales et paramédicales post bac en région Centre », « Contribution sur le renouvellement de la convention TER » ainsi que cinq rapports : « L'accès à la culture et aux sports en région Centre », « L'agro-industrie en région Centre », « La sous-traitance industrielle en région Centre », « Quels avenir pour l'électronucléaire en région Centre », « Centre(s)2030 : quelles pistes de développement pour les territoires ».

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Créée en avril 2011 par le Conseil régional qui a souhaité mettre en place une **instance représentative de la jeunesse de la région Centre**.

Composée de 72 membres répartis dans 6 collèges (lycéens, apprentis, étudiants, représentants des structures d'éducation populaire, demandeurs d'emploi et jeunes en formation professionnelle, jeunes en situation d'emploi).

Les travaux de la CRJ s'organisent au sein de 4 commissions thématiques (Éducation, formation et emploi - Culture, sport, citoyenneté et ouverture au monde - Environnement et développement durable - Vie quotidienne des jeunes, transport, logement et santé).

Outil au service de la démocratie participative, la CRJ répond à trois objectifs :

- **Être un espace de dialogue** entre ses membres mais également avec les élus régionaux
- **Être un espace de formation** à l'exercice d'une citoyenneté active
- **Être une force de proposition** en formulant des avis sur les politiques publiques régionales et relayant les attentes des jeunes de la région Centre.

Elle est régulièrement saisie par le Président du Conseil régional pour émettre un avis sur des rapports présentés au Conseil régional.



La Région Centre en action



LES DÉCISIONS 2013, UNE RÉGION RÉACTIVE ET MOBILISÉE AU PRÉSENT ET POUR L'AVENIR

Finances :

- Vote du Budget, du Compte administratif et des Décisions modificatives
- Bilan des contractualisations avec l'Etat (CPER, CPIER) et l'Europe
- Participation à la protection sociale complémentaire des agents, règlement du temps de travail des agents des lycées, amélioration des conditions de vie des agents en situation de handicap

Éducation :

- Efficacité énergétique dans les lycées : 2^e bilan du CPE, Investissements en rénovation axés majoritairement sur l'isolation thermique, mise en place de l'Equipe Régionale d'Exploitation Énergétique dans 15 lycées
- Adoption du volet contraception de la politique Prévention Promotion de la Santé au bénéfice des lycéens et apprentis
- Bilan de l'expérimentation et déploiement du dispositif CIT'Lycées
- Renouvellement de l'aide à la restauration scolaire pour les lycéens et apprentis
- Adoption de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2014
- Restructuration du lycée Marguerite de Navarre à Bourges
- Restructuration des ateliers du lycée Mermoz à Bourges pour l'accueil de la filière ASSP
- Restructuration partielle et transfert des internats de la cité scolaire Vinci Chaptal à Amboise
- Réhabilitation extension des ateliers du lycée Martin Nadaud à St Pierre des Corps
- Rénovation de l'internat du lycée Françoise Dolto à Olivet
- Restructuration partielle des locaux du lycée Balzac à Tours
- Mise à disposition de tablettes numériques au service de la pédagogie dans les lycées
- Subvention au CFA de la CCI du Cher pour le financement de l'école d'ingénieur HEI Lille à Châteauroux
- Restructuration du centre de formation de la MFEO de Sorigny
- Restructuration rénovation construction : CFA interpro 41, CFA de la Mouillière à Orléans, locaux du CFA BTP Centre à Blois
- Financement de travaux dans les IFSI de Blois, Amboise, Dreux et Le Blanc

Enseignement supérieur - Recherche :

- Adoption du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Étudiante
- Appel à Manifestation d'Intérêt « Ambition Recherche et développement 2020 » : soutien aux projets BIOMÉDICAMENTS et LAVOISIER
- Financement des projets de recherche 2013 et lancement de l'appel à projet 2014
- Convention cadre avec l'INRA Centre Val de Loire
- Accompagnement de la fusion de l'ENSIB et de l'ENIVL vers la création de l'INSA Val de Loire
- Convention cadre 2013-2018 avec le PRES CVLU et le GIP Alfacentre pour la mise en place de l'ORES
- Reconstitution des aides à la réalisation de stages pratiques pour les étudiants dans les zones médicalement défavorisées et pour l'accès à une mutuelle complémentaire et extension du dispositif aux jeunes en service civique
- Étude de convergence numérique des écoles supérieures et des universités formant le PRES et soutien au développement des outils numériques
- Ordre : dotation des étudiants en tablettes tactiles et extension du dispositif aux étudiants de la filière sanitaire et sociale.

Transport et mobilité :

- Réouverture de la ligne Orléans - Châteauneuf : études complémentaires
- Financement des travaux de remise à niveau de la ligne de fret de proximité La Guerche Sur l'Aubois - Marseille lès Aubigny
- Financement des travaux d'allongement des quais de la gare de Dordives
- Ligne routière Bourgueil Chinon : études pélagables
- Acquisition de matériels pour la ligne Le Blanc - Argent
- Acquisition de 2 rames ZTER
- Mise en place d'une tarification à 75€ maximum pour les étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle

Économie - Emploi - Formation professionnelle :

- Adoption du plan de mobilisation pour l'emploi et le développement économique
- Mise en œuvre du fonds RéActif et des Pactes de Continuité Professionnelle au côté des OPCA
- Accompagnement pour la création et la formation des emplois d'avenir dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et au sein de la collectivité régionale
- Convention 2013-2014 avec le FIPH pour favoriser l'insertion et la formation des salariés en situation de handicap
- Adoption de la charte régionale pour le développement du contrat de professionnalisation en région Centre
- Soutien à l'investissement par la mobilisation des financements BEI et BPI
- Abondement du fonds d'intervention Contractif et du Fonds régional Garantie Centre
- Création du Fonds régional « Centre Reprise Transmission »

- Lancement d'un appel à projets pour l'innovation dans les PME et TPE
- Adoption du Plan régional d'internationalisation des entreprises
- Adoption de la Stratégie Régionale d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente
- Contrat de performance 2013-2018 avec les pôles de compétitivité S2E2, DREAM et Cosmetic Valley
- Adoption des CAP horticulture pépinière, CAP Equin et CAP Apiculture 2013-2017, du programme herbe et fourrage 2013-2014 et des CAP installation et conversion 2013
- Soutien à la production alimentaire régionale : adoption et promotion de la marque C du Centre

Environnement :

- Aide à la structuration des filières éco habitat et éco matériaux
- Renouvellement des dispositifs « Conseil en énergie partagé », « Ma maison éco » et de l'appel à projet « Plateaux techniques de formation en énergie »
- Lancement d'un nouvel appel à projet biodiversité « AMBRE »
- Communication sur la mise en œuvre de l'A21 valant rapport sur le Développement Durable du territoire pour 2012
- Accord cadre ADEME - Région 2013-2014 pour la mise en œuvre de Plans Climat Énergie Territoriaux ambitieux
- Soutien à la réalisation de diagnostics de gestion des déchets du BTP dans le Cher, le Loiret, l'Indre et l'Eure et Loir

Aménagement du territoire :

- Adoption de la politique régionale du logement
- Contribution financière aux syndicats mixtes Ouverts « Numéric 18 » et « Eure et Loir Numérique » et adhésion au SMO « RIP36 »
- Déploiement du Très Haut Débit et des usages numériques dans le cadre des conventions Région Départements
- Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale : adoption des « Ambitions 2020 » des bassins de vie de Gien, Issoudun, Tours, Montargis, Bourges, Vierzon, Romorantin et Argenton-Le Blanc
- Mise en place d'un fonds d'intervention pour la première installation des jeunes
- Déploiement du dispositif ID en campagne tout au long de l'année
- Soutien aux constructions, restructuration et extension des EHPAD de Fussy, Mer et Vierzon
- Financement de la construction du pôle de gérontologie du CH Henri EY à Bonneval

Culture :

- Convention d'objectif 2013-2016 avec le Centre chorégraphique national d'Orléans
- Convention cadre 2013-2015 avec l'Etat, le département du Loir et Cher, la communauté de commune des collines du Perche, la commune de Saint Agil et l'association l'Echalier pour favoriser le développement culturel dans le nord du département
- Convention d'objectifs 2013-2015 avec le CLIO de Vendôme
- Convention d'objectifs et de moyens 2013-2015 avec le FRAC Centre
- Adoption du dispositif de soutien à l'économie du livre
- Soutien au déploiement des PACT sur le territoire régional
- Soutien à la ville de Blois pour le programme d'activité de la Fondation du Doute

Tourisme - sport et jeunesse :

- Adoption du plan « Avenir jeunes en région Centre »
- Aide financière à la passation du BAFA
- Logement des jeunes : Mise en œuvre d'une aide au dépôt de garantie, plate forme e-logement pour les stagiaires et apprentis
- Soutien au développement des hébergements labellisés « Accueil Paysan »
- Partenariats pour le développement des véloroutes « St Jacques à vélo via Chartres », « canaux de Briare et du Loing », « Cher canalisé », « Loire à vélo avec le département d'Indre et Loire »
- Soutien à la promotion des marques « Touraine », « Berry province », « destination Sologne »
- Fonds de concours pour la construction du VELODROME du CREPS
- CREPS : construction d'une butte de départ olympique BMX
- Plan de soutien aux ligues sportives pour la prochaine olympiade

Europe et coopération décentralisée :

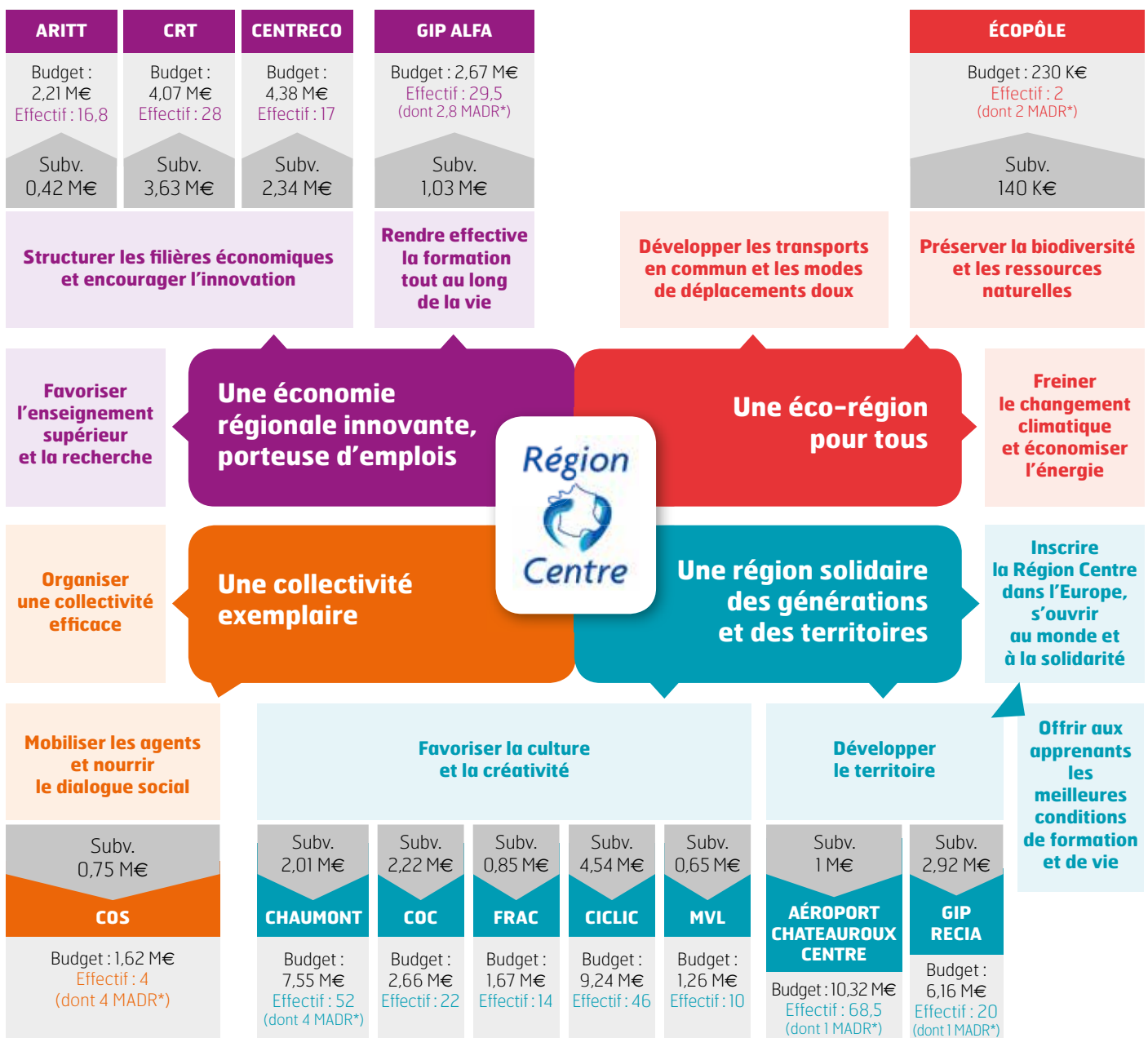
- Mobilisation des fonds européens pour le déploiement des TIC et des usages numériques
- Aide humanitaire d'urgence sécurisation alimentaire de la Région de Mopti
- Poursuite du soutien à l'Université de Tours pour son programme avec l'Etat du Tamil Nadu
- Premier appel à projets « soutien aux projets d'information et de citoyenneté européenne »
- Poursuite des actions de coopération avec la Région Meknès Tafilalet

La Région Centre en action avec ses structures associées

Pour définir et mettre en œuvre ses stratégies et ses politiques publiques, la Région s'appuie aussi sur l'action de 13 structures associées. Le nombre des partenaires avec lesquels la Région entretient des relations de proximité va au-delà de ces 13 opérateurs. Toutefois ces derniers se différencient notamment par :

- **Une création** à l'initiative de la Région ou conjointement avec l'Etat,
- **Des missions statutaires** en lien direct avec les politiques publiques régionales,
- **Une représentation de l'institution régionale** au sein des conseils d'administrations.

La Région leur verse chaque année une dotation pour conduire les missions, objectifs et activités qu'elles proposent, et sur lesquels les deux partenaires s'engagent contractuellement.



L'ARITT

Association Régionale pour l'Innovation et les Transferts de technologies en région Centre
www.arittcentre.fr/

Favorise les partenariats recherche-industrie afin d'améliorer les mécanismes de transfert de technologie et de renforcer le potentiel innovateur des entreprises en région Centre.

Le CRT

Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire
www.visaloire.com/

Contribue à la définition de la stratégie et à la mise en œuvre de la politique du tourisme définie par le Conseil régional. Il assure les actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger et mène une mission permanente d'observation de l'économie touristique.

CENTRECO

Association de développement économique de la région Centre
www.centreco.regioncentre.fr/

Contribue au développement économique et social de la région Centre, en partenariat avec les acteurs concernés ; conduit une mission d'information, facilite l'expertise en matière de développement économique ; participe à la promotion de l'action et de l'image économique de la Région ; participe au développement international des entreprises de la région Centre, par la présence sur les grands salons nationaux et internationaux.

Le GIP Alfa Centre

Groupe d'Intérêt Public Alfa Centre
www.alfacentre.org/

Stimule, facilite, construit de nouvelles coopérations entre les acteurs publics et socio-économiques intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation, prenant en compte les mutations économiques et sociales ainsi que les approches territoriales.

Le COS

Comité des Œuvres Sociales du personnel de la région Centre

Met en œuvre en faveur des agents adhérents, toutes les formes d'activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, et fait bénéficier ses membres de tous les avantages qu'il peut négocier.

Le domaine régional de Chaumont sur Loire

www.domaine-chaumont.fr/

Outre l'organisation du Festival des jardins, le domaine met en valeur le patrimoine du château et de son parc, au cœur du projet de Centre d'arts et de nature développé par sa direction. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement, en tant que site du « Val de Loire » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'établissement sensibilise aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

COC - Culture O Centre

Atelier de développement culturel de la Région Centre
www.cultureocentre.fr/

Accompagne et structure des réseaux professionnels ainsi que la production artistique à travers l'accompagnement des acteurs et la mise à disposition de son parc de matériel. Accompagne l'aménagement culturel du territoire et développe ses activités dans une logique participative en impliquant les citoyens, les réseaux associatifs, les collectivités territoriales.

Le FRAC Centre

Fond Régional d'Art Contemporain du Centre
www.frac-centre.fr/

Constitue, conserve, diffuse une collection d'œuvres et d'ensemble d'œuvres d'art contemporain ; participe au développement, à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de la création contemporaine ; sensibilise le public de la région Centre à l'art contemporain.

La Mission Val de Loire (MVL)

Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire
www.valdeloire.org/

Regroupant les Régions Centre et Pays de la Loire, la mission coordonne, anime et participe à la mise en œuvre et au suivi du programme d'action « Val de Loire patrimoine mondial ». Elle assure la gestion du label Unesco, favorise l'appropriation du concept « Val de Loire patrimoine mondial », impulse des actions expérimentales et innovantes dans les domaines de l'environnement, de la formation, de la culture.

CICLIC

L'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

www.ciclic.fr/

Issue du rapprochement des agences Livre au Centre et Centre Images, l'agence créée en partenariat avec l'Etat, contribue au développement des secteurs du livre, de l'image animée et de la culture numérique en région Centre. Organisé en 6 pôles (Cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine, diffusion, éducation et information, territoire et développement numérique), ses missions sont la formation, la sensibilisation des regards, la recherche pédagogique, la création, la diffusion culturelle, la conservation et la diffusion du patrimoine.

LE GIP RECIA

Groupe d'Intérêt Public Récia (Région Centre Inter Active)

www.recia.fr/

Centre de ressources et de compétences régional autour du numérique et observatoire régional des technologies de l'information et de la communication ; support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services, animateur de la communauté régionale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'aéroport Châteauroux Centre

www.chateauroux-airport.com/

Réalise, exploite, entretient, renouvelle, et assure le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement de l'aérodrome, aux activités aéronautiques, industrielles et de formation sur la plate-forme, et plus généralement à toutes autres activités contribuant au développement de l'aéroport.

L'Écopole de la région Centre

ecopole.regioncentre.fr/

Réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces naturels et la Région, il sensibilise le public aux grands enjeux environnementaux, assure la professionnalisation des acteurs de l'environnement et la mise en œuvre d'un observatoire régional de la biodiversité.



**Rendre effective
la formation
tout au long
de la vie**



**Structurer
les filières
économiques
et encourager
l'innovation**



**Favoriser
l'enseignement
supérieur
et la recherche**



Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

L'effort de la Région en faveur du redressement économique et social s'est traduit par la mise en œuvre d'un plan exceptionnel de mobilisation pour l'économie et l'emploi.

Un appel à projet innovation a été lancé en direction des PME avec un impact important pour leur activité et l'emploi. Le partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement s'est traduit par une mobilisation financière de près de 350 M€ et la Banque Publique d'Investissement a été mobilisée pour un accompagnement renforcé des entreprises.

Le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises est venu conforter cet engagement régional en fixant des objectifs chiffrés au développement à l'international. L'effort en direction de la recherche avec l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), contribue à renforcer la recherche et l'innovation de dimension internationale dans des domaines essentiels pour l'économie régionale comme la pharmacie, l'énergie, les matériaux du futur.

L'effort en faveur de la formation et de l'emploi a été intensifié grâce au Fonds réactif qui permet la mise en place rapide de formations vers des secteurs en demande, pour des salariés confrontés à une situation brutale de chômage.

Par ailleurs, la mise en œuvre rapide des mesures du Plan Avenir jeunes permet de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'emploi grâce à des aides en matière de formation, de mobilité, de logement, de santé et de citoyenneté.

Le niveau de qualification des jeunes se voit renforcé à travers la définition du Schéma régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante. Enfin, la création d'un 6^{ème} INSA (Institut National des Sciences Appliquées) en Région Centre va permettre d'accroître significativement le nombre des ingénieurs formés dans notre région.

La Région Centre a mobilisé 193 148 400 € pour le déploiement de ces actions.



Rendre effective la formation tout au long de la vie

Donner à chacun la chance de se former, répondre au plus près aux besoins du marché de l'emploi, lutter contre le chômage et favoriser l'intégration sociale : autant de défis sociétaux que la Région relève, en accompagnant les habitants par des parcours personnalisés, en structurant des offres de formations pertinentes et adaptées aux mutations économiques et technologiques. En 2013, **112 318 300 €** ont été investis pour déployer un service public régional de la formation tout au long de la vie, à destination de tous les publics.



Isabelle GAUDRON,
4^e Vice-présidente déléguée, Apprentissage, Insertion,
Formation professionnelle et Formation tout au long de la vie

« Grâce au Fonds Ré'Actif Emploi Formation, créé en 2013 et doté de 4 M€, près de 1 000 places de formation répondant aux besoins en recrutement des entreprises régionales ont été financées, en complément des 10 000 places du Programme Régional de Formation, et des 28 000 places des Visas. Parallèlement la priorité pour la jeunesse a été réaffirmée avec la mise en place du Fonds Jeunes Objectif Qualification Emploi et le renforcement de l'aide au permis de conduire. »

➔ ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

La préfiguration du nouveau Service Public Régional d'Orientation (SPRO)

Avec plus de 200 lieux d'accueil et d'orientation sur son territoire, la coopération des acteurs est un enjeu majeur pour garantir au public une offre de services lisible.

C'est la raison pour laquelle notre Région s'est inscrite dans une démarche visant à assurer la préfiguration de ce que devrait être l'organisation du SPRO sur son territoire. Une charte définit les principes et valeurs que doivent partager les structures d'orientation pour accueillir et accompagner les publics.

L'objectif de ce service : que l'utilisateur puisse bénéficier d'un service d'orientation personnalisé et performant.

CHIFFRES CLÉS

78 M€ pour la formation

des demandeurs d'emploi
et des salariés fragilisés

338 actions de formation

qualifiante, 129 actions de formation
d'insertion pour plus de 10 900
demandeurs d'emploi stagiaires
de la formation professionnelle

Près de **19 M€ de rémunération**
versés

333 actions de formation

aux savoirs de base prévues pour
plus de 29 000 places de formation

42 696 jeunes de 16 à 25 ans

en difficulté d'insertion sociale
ou professionnelle accompagnés
par les Missions Locales financées
par la Région.

2 825 personnes accueillies

dans le cadre de la Validation
des Acquis de l'Expérience (VAE)

3 023 personnes reçues

en entretien conseil
par les Points Relais Conseil en VAE

295 chèques accompagnements

VAE engagés pour un montant
de dépenses de 199 743,37 €

15 conventions Pacte

de Continuité Professionnelles
signées : 3 311 salariés fragilisés ont
bénéficié d'un soutien de la Région ;
945 entreprises concernées.

Les actions ont représenté plus
de **134 000 heures** de formation.
1 500 jeunes bénéficiaires de l'aide
régionale au permis de conduire.



La carte des formations : une responsabilité renforcée, une concertation affirmée

2013 aura été marquée par la Loi pour la refondation de l'École de la République, qui a conforté le rôle de pilote de la Région et entériné les partenariats déjà mis en œuvre ; la concertation régionale est également renforcée pour l'élaboration de la carte des formations.

Dans la continuité des travaux menés en 2012, la Région a élargi les concertations avec l'intégration de six nouvelles branches, de l'interprofessionnel, des clusters et pôles de compétitivité.

Cette démarche vise à mieux anticiper les métiers de demain pour mieux répondre aux aspirations et attentes des individus, aux besoins des entreprises et des territoires, dans une logique de formation tout au long de la vie.

Apprentissage et enseignement supérieur : une qualification renforcée

A la rentrée de 2013, la Région a ouvert 15 nouvelles formations dans les CFA dont 9 relevant de l'enseignement supérieur.

La politique volontariste d'élévation du niveau de qualification de la Région se traduit par 5 040 apprentis inscrits dans des formations du supérieur, soit 25% du nombre total d'apprentis.

Ce pourcentage n'était que de 13% en 2005.

L'objectif de 1 000 apprentis formés en 2015 au sein du CFA des Universités d'Orléans et de Tours a été dépassé en 2013 avec 1 071 apprentis.

CHIFFRES CLÉS

41 CFA

119 sites de formation

714 formations proposées

20 160 apprentis
dont 5 040 inscrits dans le supérieur

75,286 M€
consacrés à la formation des apprentis

12 015 entreprises
bénéficiaires des aides régionales

29,693 M€ consacrés aux aides aux entreprises

81% de réussite aux examens



➔ PROPOSER DES PARCOURS PERSONNALISÉS

Le Fonds Ré-actif Emploi Formation

Le Fonds Ré-actif emploi-formation constitue une des nouvelles mesures inscrites dans le Plan de mobilisation pour le développement économique et l'emploi, adopté par l'Assemblée Plénière Régionale le 14 février 2013. Il propose une méthode d'intervention nouvelle pour mettre en place, de façon souple et réactive, des solutions pour la qualification des demandeurs d'emploi, et répondre aux besoins des acteurs économiques du territoire régional, exprimant des besoins de recrutement.

Les propositions d'action sont identifiées au plus près des territoires par la Région avec les acteurs économiques, les services de l'Etat, Pôle emploi, les Missions locales...

Grâce à ce nouveau fonds, la Région a financé plus de 820 places de formation, principalement dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics, de l'industrie, l'hôtellerie-restauration et l'aide à la personne.

Egal'O Centre, une expérimentation contre les discriminations

Pilotée par la Région aux côtés de l'Etat, l'expérimentation EGAL'O CENTRE s'inscrit dans la dynamique nationale des Territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle.

Cette opération vise à prévenir toute forme de « décrochage professionnel » pour les personnes qui prennent un congé parental ou arrêtent de travailler pendant un certain temps à la naissance de leurs enfants. Afin de sécuriser les parcours professionnels, EGAL'O CENTRE propose des prestations et un accompagnement « sur-mesure » pour permettre aux personnes ciblées d'anticiper et de construire leur retour en emploi.

www.egalocentre.fr



Le GIP Alfa Centre

Dans le cadre de sa feuille de route 2013, le GIP Alfa Centre a déployé de nombreux projets en synergie ou en mise en œuvre directe des actions du Contrat de Plan Régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP), dont en particulier :

- la livraison de l'outil ORIOM (outil régional d'information et d'observation mutualisé), véritable plateforme régionale commune d'indicateurs économiques de données emploi-formation et la participation active au tableau de bord des indicateurs d'évaluation du CPRDFP,

- l'appui à la mise en place de la préfiguration du SPRO, tant au niveau des outils d'information des publics, que de la mutualisation d'espaces dédiés au sein du site Etoile pour les partenaires locaux de l'Accueil information orientation,
- l'accompagnement/animation de l'étude-action « lutte contre les discriminations » dans l'orientation et la formation.

www.etoile.regioncentre.fr
www.libres-savoirs.regioncentre.fr



CHIFFRES CLÉS

ORFE :

15 sessions de sensibilisation
accompagnement
autour du nouvel outil de ORIOM

30 Outils d'Aide à la Décision
actualisés (26 territoriaux - 4 sectoriels)

3 territoires expérimentaux
sur un dispositif d'enquêtes qualitatives
sur les besoins de recrutements et les compétences.

2 départements expérimentaux
dans le cadre de l'observatoire sanitaire
social et médico-social

CARIF INFORMATION :

453 000 visites sur le site Etoile

5036 personnes conseillées
après appel du 0 800 222 100

CARIF ANIMATION - PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION, de L'ORIENTATION ET DE L'EMPLOI - INSERTION

702 professionnels formés,
sensibilisés

46 sessions de professionnalisation

➔ INNOVER DANS L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE FORMATION

500 visas compétences d'avenir pour aider l'accès à l'emploi des jeunes

Les visas Libres Savoirs ont pour objectif principal l'acquisition d'un socle commun de compétences et savoirs fondamentaux essentiels pour l'autonomie de la personne. Ils ne relèvent pas d'un dispositif qualifiant : une attestation de formation est délivrée aux bénéficiaires de visas à l'issue de chaque formation.

En mars 2013, la Région a mis en œuvre un nouveau Visa, dénommé « Compétences d'avenir » pour accompagner les jeunes qui ont le projet de conclure un Emploi d'avenir, mais également pour les épauler dans la prise de poste si besoin est.

Plus de 200 jeunes suivis par les Missions Locales ont pu ainsi bénéficier de ce visa.

En 2013, la Région a franchi la barre des 300 000 visas réalisés depuis la mise en place de ce dispositif en 2004. Ce nombre concrétise la politique régionale pour la maîtrise des savoirs de base qui s'adresse à tous les habitants de la région. Les Visas apportent une réponse de proximité, rapide, individualisée et adaptée au contexte socio-économique.



CHIFFRES CLÉS

30 000 entrées en formation

25 155 visas réalisés : attestés par le formateur et confirmés par l'apprenant

Visas	Réalisés	Femmes	Hommes
Accueil touristique	175	137	38
Bureautic	8 726	6 163	2563
Bureautic FOAD*	326	238	88
Compétences d'avenir FOAD*	167	97	70
Compétences jeunes FOAD*	210	118	92
Eco citoyen	2 260	1531	729
Internet et culture numérique	6 217	4065	2152
Langues vivantes	1 777	1273	504
Langues vivantes FOAD*	339	246	93
Trois en un	4 069	2649	1420
Trois en un FOAD*	889	550	339
Total	25155	17067	8088

*Formation ouverte et à distance

Le numérique au service de l'alternance

Dans une dynamique d'innovation pédagogique, la Région déploie progressivement l'Environnement Numérique de Travail (ENT) NET O CENTRE dans les CFA.

L'ENT est un outil particulièrement performant pour assurer le suivi de la formation des apprentis et permettre aux formateurs de développer et proposer aux jeunes des parcours de formation adaptés à leurs besoins.

CHIFFRES CLÉS

Fin 2013 : 20 CFA équipés

Offre de services à près de 12 000 apprentis et 8 000 maîtres d'apprentissage





Structurer les filières économiques et encourager l'innovation

Dès le début de l'année 2013 la Région Centre a réaffirmé sa priorité absolue d'action en faveur de l'emploi et du développement économique durable sur son territoire : favoriser l'innovation ; soutenir le tissu industriel, les TPE et PME, les artisans et acteurs de l'économie sociale et solidaire ; développer l'ingénierie financière pour apporter soutien et liquidités aux porteurs de projet ; fédérer les acteurs autour de nouvelles stratégies adaptées au contexte et faire preuve de réactivité. Autant d'engagements et d'actions dans lesquels la Région a investi **56 346 000 €**.



Marie-Madeleine MIALOT,
2^e Vice-présidente déléguée, Economie et Emploi,
Agriculture, Artisanat, Economie Solidaire,
Innovation par les Entreprises et Pôles de compétitivité

« En soutien aux difficultés accrues des entreprises, la Région a lancé en février 2013 un Plan de mobilisation exceptionnelle pour l'économie et l'emploi. L'appel à projets « innovation » en direction des PME, doté de 8 M€ a rencontré en particulier un grand succès et 65 projets ont pu être retenus et accompagnés. Un Plan Régional d'Internationalisation est également venu conforter les entreprises dans leur développement à l'international. »

➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE

La mobilisation pour le développement économique et l'emploi : le plan régional d'internationalisation des entreprises

Afin d'anticiper une année 2013 difficile pour les entreprises et les habitants de la région Centre, la Région a choisi l'action, en lançant son plan de mobilisation pour le développement économique et l'emploi.

Les lignes de trésorerie de la Banque Publique d'Investissement (BPI) ont immédiatement été mobilisées à travers l'abondement d'un million d'euros du fonds régional de garantie permettant la couverture de 15 millions de

prêts supplémentaires. Un plan régional d'internationalisation d'entreprises a été construit avec l'ensemble des partenaires de l'export.

Trois objectifs ont été fixés pour la période 2013-2015 : faire progresser de 300 les entreprises exportatrices, augmenter le chiffre d'affaire export des entreprises ciblées de 10% et accroître le nombre de volontaires internationaux en entreprises de 20%.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 300 entreprises industrielles et de services soutenues au titre des CAP

15 M€ alloués

65 lauréats de l'appel à projets PME Innovation

Fonds régional de garantie doté de **14,3 M€**

34 concours bancaires co-garantis avec bpiFrance

500 entreprises impliquées dans les pôles de compétitivité présents en région



➔ STRUCTURER LES FILIÈRES ET ENCOURAGER LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES

Herbe et Fourrages Centre, un programme de transfert au service des filières d'élevage

Le programme Herbe et Fourrages soutenu par la Région et le FEADER (Fond Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural), a pour objectif d'accompagner les éleveurs vers l'autonomie alimentaire de leur troupeau, notamment par une meilleure valorisation des surfaces en herbe.

Véritable outil de dynamisation des filières d'élevage, le programme est structuré autour de quatre axes :

- développer un pôle de ressources techniques et économiques,

- sensibiliser un maximum d'éleveurs à la gestion de l'herbe,
- accompagner les éleveurs vers plus d'autonomie,
- développer et consolider un réseau de compétences.

Certains éleveurs ont déjà pu mesurer les effets avec une baisse des charges sur l'exploitation. Quant aux techniciens c'est pour eux « une réelle source de motivation. »



CHIFFRES CLÉS

23 fermes pilotes

30 techniciens impliqués

CAP Filières :
305 exploitations agricoles aidées

2 223 059 € mobilisés

La signature régionale « © du Centre »

A l'initiative de la Région et en partenariat avec les réseaux consulaires et les professionnels, la création en 2013 de la signature régionale © du Centre, correspond à la fois aux besoins des producteurs, artisans, restaurateurs et distributeurs, d'affirmer leur ancrage local à travers la promotion de leurs produits, mais aussi à la demande du consommateur de retrouver facilement toute la diversité de nos productions régionales.



Au programme de la signature : des présentations sur les salons grands publics de la gastronomie de la région, des opérations en Grande et Moyenne Surface sur le territoire, etc.

Les Pôles de compétitivité en région

En 2013, les quatre pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Durabilité de la Ressource en Eau et Milieux - DREAM -, Elastopôle et Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique), se sont engagés dans leur troisième phase de développement en mettant un accent particulier sur une innovation plus proche du marché, la conquête des marchés étrangers ou le renforcement des actions de formation.

Afin d'accompagner cette dynamique, la Région s'est engagée à maintenir dans la durée ses efforts financiers dans le cadre des contrats de performance, véritable feuille de route stratégique 2013-2018.

CHIFFRES CLÉS

500 K€ de subventions aux pôles de compétitivité



CHIFFRES CLÉS

3 000 Km
aménagés

Organisés autour
d'une centaine de boucles

Plusieurs
véloroutes
achevées

comme « La Loire à Vélo »

En cours de construction
« la Véloscénie », « l'Indre
à vélo », « Saint-Jacques
à vélo via Chartres »....

VéLOcentre : devenir la première région
de tourisme à vélo française



Le projet VéLOcentre figure parmi
les 20 ambitions du Schéma
Régional d'Aménagement du
Territoire adopté en 2011.

Il s'agit de développer un réseau
cyclable qualifié, structuré autour
de 6 nouvelles véloroutes et d'un
ensemble de boucles cyclables
pour découvrir autrement les
richesses touristiques du Perche,
du Sancerrois, de la Brenne, de la
Touraine... Depuis le lancement du
projet, le réseau cyclable régional
a progressé de 1 439 km.

Le Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire (CRT)

Le CRT a poursuivi la mise en œuvre de la
stratégie qui consiste à investir fortement sur
les cinq marques touristiques majeures et jouer
la capillarité au bénéfice de l'ensemble des
acteurs touristiques régionaux.



La notoriété de ces marques continue de
s'accroître et la fréquentation des dispositifs web
dédiés poursuit sa progression : **+ 6 %** d'au-
dience cumulée sur les sites gérés par le CRT,
soit **2,2 millions** de visiteurs (hors visaloire) :
châteaux de la Loire (**1,3 M**), La Loire à Vélo
(**870 000**), Val de Loire séminaire (**14 000**).

Le lancement de l'application smartphone
La Loire à Vélo s'est traduit par **19 400** télé-
chargements dès la première année.

Les travaux engagés en partenariat avec l'Etat
et la Région Pays de la Loire pour la création de
la marque Val de Loire ont permis de réaliser le
code de marque et d'élaborer un plan marketing
ainsi qu'une stratégie digitale.

- Château de la Loire :
<http://loire-chateau.org/>
- La Loire à Vélo :
<http://www.loireavelo.fr/>
- Visaloire : <http://www.visaloire.com/>
- Val de loire séminaire :
<http://www.val-de-loire-seminaire.fr/>

CHIFFRES CLÉS

2,2 millions
de visiteurs

sur les sites web gérés
par le CRT (hors Visaloire)

337 prestataires
labellisés Accueil Vélo

« La Loire à Vélo » :

Fréquentation en hausse

de + **6,5 %**.

853 000
cyclistes

18,4 M€

de chiffre d'affaire touristique
généré sur l'ensemble
des territoires traversés
par l'itinéraire

→ ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION

Protocole d'accord portant création du fonds régional Transmission-Reprise « Centre Reprise Transmission »

Le Protocole d'accord signé entre la Caisse des Dépôts et l'association régionale Initiative Centre, a pour objet de définir les principales modalités de fonctionnement du fonds « Centre Reprise-Transmission ». Ce nouveau fonds finance les projets de reprise structurants, porteurs d'emplois, dont l'impact économique pour le territoire concerné est jugé déterminant et significatif.



Ce programme régional complète l'action des Chambres consulaires du territoire, lesquelles ont mis en place un programme création transmission reprise des entreprises, visant à augmenter la création des entreprises nouvelles, favoriser la reprise des entreprises existantes et augmenter leur pérennité.

Il s'articule autour d'actions de :

- Sensibilisation et accompagnement des créateurs d'entreprise
- Information et accompagnement des cédants et des repreneurs ;
- Présence sur les forums des entrepreneurs à destination des créateurs, repreneurs.

CHIFFRES CLÉS

Fonds Centre Transmission Reprise :
13 dossiers financés
et 390 000€ alloués

Diagnostics innovation croissance :
1340 visites d'entreprises

1027 diagnostics réalisés dont 227 en 2013



Sensibilisation à l'entrepreneuriat :
164 équipes inscrites

Graine de boite :
80 équipes
et 254 jeunes sensibilisés

Créa Campus :
84 équipes
et 254 jeunes sensibilisés

CHIFFRES CLÉS

41 actions collectives à l'international
(Centrexport)

Plus de 370 participations d'entreprises régionales

4 nouvelles études sectorielles :

- « La filière aéronautique en région Centre »,
- « L'industrie graphique en région Centre »,
- « Les entreprises à capitaux internationaux en région centre »,
- « L'industrie ferroviaire en région Centre »

3 réunions d'information

sur les enjeux et perspectives économiques des secteurs de l'aéronautique, de la logistique et de l'emballage

20 fiches filières

CENTRECO-Centrexport, acteur régional du développement économique



- www.centreco.regioncentre.fr
- www.centrexport.regioncentre.fr
- www.1001-opportunités.fr
- www.invest-in-centre.cn

CENTRECO, acteur régional du développement et de la promotion économique en partenariat avec les acteurs économiques du territoire, intervient pour la promotion économique (publicité, relations presse, Internet), l'information (veille, études), l'aide au développement à l'export des entreprises régionales (Centrexport) ou encore l'aide à l'implantation d'entreprises étrangères.



De nouvelles actions ont été réalisées en 2013 :

- Prospection mutualisée d'investisseurs au Canada et au Benelux
- Réalisation de clips vidéo sur les activités Aéronautiques et de la Sous-traitance industrielle en région Centre
- Création de la page CENTRECO sur facebook
- Participation au SIMI (Salon de l'Immobilier d'entreprise) avec les agglomérations de la région Centre
- 8 nouvelles opérations au programme de Centrexport notamment en Chine, en Turquie, au Qatar, en Arabie Saoudite
- Création de la signature régionale C du Centre pour la valorisation des produits régionaux.

➔ FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Adoption de la stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente

Fin 2013, La Région a revisité sa stratégie régionale de l'innovation de manière à prendre en compte le concept de spécialisation intelligente. L'enjeu est de bâtir une stratégie basée sur un positionnement pertinent et discriminant, qui permette à la région de se différencier des autres territoires, au regard de ses forces et potentiels en matière scientifique et industrielle.

Les ambitions de la Région se traduisent par trois orientations stratégiques et un objectif quantitatif :

- Faire de la transition écologique un atout pour la mutation et le renforcement de notre tissu industriel ;
- S'appuyer sur les secteurs industriels et touristiques ayant un rayonnement international pour renforcer l'attractivité de notre territoire ;
- Renforcer les capacités créatrices des entreprises à partir du capital humain pour développer le nombre d'entreprises innovantes et l'emploi ;
- Passer de 1 000 à 1 500 entreprises innovantes entre 2014 et 2020.

CHIFFRES CLÉS

135 entreprises ont présenté un projet

Une enveloppe initiale doublée à 8 M€

65 projets sélectionnés

Un potentiel de 360 nouveaux emplois

L'Appel à projets PME Innovation

Considérant que l'innovation est un puissant vecteur de compétitivité, de croissance et d'emploi, qui doit irriguer l'ensemble du tissu économique régional, la Région Centre a lancé un appel à projets destinés à accompagner la dynamique d'innovation des PME/TPE du territoire.



➔ DÉVELOPPER LES ASSOCIATIONS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE



200 emplois d'avenir créés dans le secteur associatif avec l'appui de développeurs

En créant au sein de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), un « dispositif d'accompagnement des associations » susceptibles de concourir à la création de 200 Emplois d'Avenir d'ici fin 2014, la Région souhaite lever les inquiétudes que peuvent rencontrer les associations.

Cette nouvelle politique d'accompagnement, articulée avec celle que mène la Région au travers de Cap Asso, vise l'accès à l'autonomie des jeunes et leur réussite professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

3 conseillers associatifs de la CPCA mobilisés sur le dispositif Emplois d'Avenir

Présents sur les

6 départements

Appuyés par 3 permanents dédiés aux Emplois d'Avenir

www.cPCA-centre.fr

CAP'ASSO

369 projets aidés

pour 10 971 278 €

454 emplois financés



Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

L'offre d'enseignement supérieur et la présence d'organismes de recherche sont un levier de développement et d'attractivité pour un territoire. Aussi la Région Centre investit largement ses secteurs pour disposer de pôles universitaires et de recherche puissants et accroître leur rayonnement scientifique au niveau national et international. Elle intervient également pour renforcer les coopérations entre laboratoires et acteurs socio-économiques. Elle a consacré **24 484 100 €** à ces actions en 2013.



Patrick RIEHL,
9^e Vice-président délégué, Universités, Enseignement Supérieur,
Recherche, Innovation et Transfert de Technologie

« Avec l'adoption du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante et la création de l'INSA Centre-Val de Loire, la Région s'engage pour atteindre les 70 000 étudiants à l'horizon 2020. Avec les projets « Ambition Recherche Développement 2020 », nous favorisons l'émergence de pôles de recherche aux thématiques fortes et porteuses d'emploi. Ces éléments traduisent la dynamique que la Région impulse, avec ses partenaires, pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. »

➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN OEUVRE

Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (SRESVE)

Le SRESVE a été adopté par la Région, le Rectorat et Centre Val de Loire Université.

Il est structuré autour de quatre ambitions :

- Un accès élargi à l'enseignement supérieur (vecteur d'insertion professionnelle),
- La qualité de vie des étudiants pour faciliter la réussite,
- La promotion des atouts des établissements,
- Le renforcement du lien avec le monde socio-économique.

Création de l'Institut National des Sciences Appliquées INSA - Centre Val de Loire

Le soutien politique et financier de la Région a permis la création, officialisée en janvier 2014, d'un nouvel INSA, par la fusion de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges (ENSIB) et de l'École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire de Blois (ENIVL).

Cette Grande Ecole d'Ingénieur est appelée à se développer, renforçant le dynamisme de la région dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

CHIFFRES CLÉS

3 M€
d'investissement
pour les constructions
universitaires

350 K€
de financements
apportés pour la mise en place
de l'INSA Val de Loire

➔ SOUTENIR LES PROJETS DE RECHERCHE

Ambition Recherche Développement 2020 (ARD 2020)

L'initiative ARD 2020 vise à faire émerger 2 à 3 pôles de recherche d'envergure internationale, capables de porter à terme une dynamique forte de développement socio-économique régional.

15 M€ ont été attribués à 2 pôles pour la période 2013-2016 :

- Biomédicaments (Université de Tours)
- Lavoisier (CEA), dans le domaine des énergies renouvelables.



Appels à projets de recherche (APR)

Grâce à ses APR, la Région soutient la recherche fondamentale et appliquée.

Parmi les projets démarrés en 2013, NATURACTIV s'intéresse aux substances naturelles qui remplaceront les substances toxiques (comme les parabènes) dans les domaines alimentaire et cosmétique. Porté par l'Université d'Orléans, il implique deux entreprises régionales.

CHIFFRES CLÉS

ARD 2020

15 M€ attribués
à 2 pôles

sur la période 2013-2016 :

- Biomédicaments
Université de Tours
- Lavoisier (CEA)
dans le domaine
des énergies renouvelables

APR 2013

Soutien de 66
nouveaux projets

pour un engagement
supérieur à 11 M€

Démarrage en 2013

de 59 thèses

de doctorat

financées en tout ou partie
par la Région

4,3 M€

en financement

des 170 thèses
actuellement en cours

CHIFFRES CLÉS

Accompagnement de
120 projets
innovants
de PME

Incubation de
5 projets
de Start-Ups
innovantes

Organisation de la
5^e Conférence
Régionale
de l'Innovation

600 participants

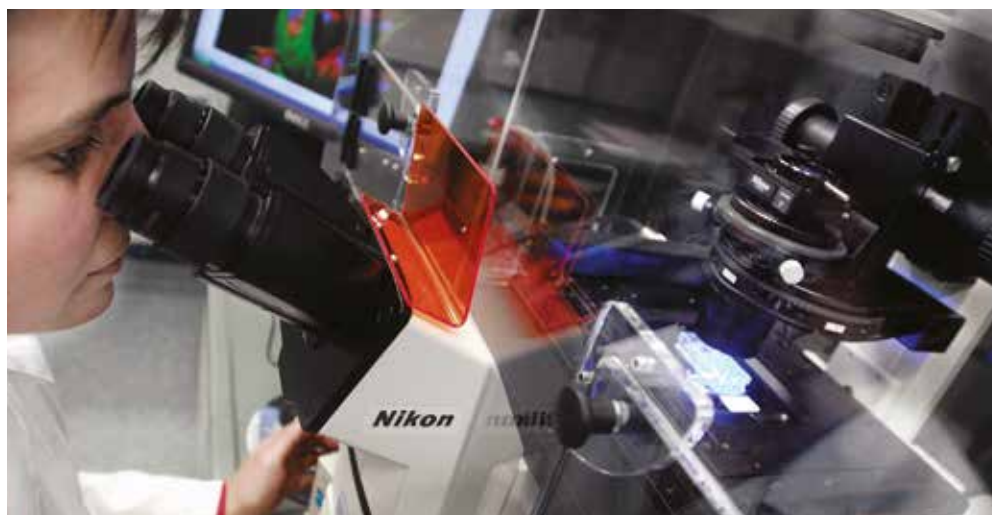
www.arittcentre.fr

ARITT (Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert de Technologie)

En 2013, les 3 axes de l'action de l'ARITT ont été :

- l'animation territoriale (coordination du Réseau Centre Innovation, ...),
- l'ingénierie de projet (internationalisation des PME, ...),
- la veille et la communication.

Les travaux animés par l'ARITT entre acteurs socio-économiques et universitaires ont permis d'identifier les Domaines de Spécialisation, points forts de la recherche et de l'économie sur lesquels seront concentrés les moyens dans le cadre de la nouvelle Stratégie Régionale de l'Innovation.





➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS

Le Studium, Agence internationale
pour l'accueil de chercheurs en région Centre

Le Studium est partenaire des Programmes Ambition Recherche Développement 2020 « Biomédicaments » et « Lavoisier », avec l'objectif de promouvoir la visibilité et l'attractivité de la région Centre à l'international sur ces deux thématiques. Les chercheurs étrangers de haut niveau accueillis dans ce cadre participeront aux travaux de recherche des équipes des laboratoires de recherche et à l'animation scientifique des Programmes.

En 2013, le Studium s'est installé dans le Centre International Universitaire pour la Recherche, à l'Hôtel Dupanloup dans le centre-ville d'Orléans. Dans ce site prestigieux et attractif, les chercheurs étrangers auront à leur disposition les outils de travail et de communication les plus performants.

CHIFFRES CLÉS

150 étudiants
étrangers accueillis

dans les universités et écoles
dans le cadre d'accords de coopération
avec le soutien de la Région

Grâce à Mobi-Centre,
2 000 étudiants
ont effectué un séjour
à l'étranger

dans le cadre de leurs études supérieures

➔ INFORMER LES CITOYENS

1^{er} forum régional
de la Culture Scientifique Technique
et Industrielle (CSTI)

En 2013, Centre Sciences a organisé, en partenariat avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture et les Petits Débrouillards, le premier forum régional de la CSTI. Celui-ci a rassemblé plus de 100 participants qui ont partagé leurs réflexions sur les enjeux et les actions pour la diffusion de la connaissance auprès du grand public.

C'est pas sorcier la Science !

Grâce au « Science Tour » (projet « Jeunesse, Innovation et Cohésion Sociale » des Petits Débrouillards), le minibus « Jeanne », équipé en matériels visio/audio/photos et d'un laboratoire portatif pour des expériences sur le terrain, va circuler dans toute la région, et en particulier en milieu rural, pour sensibiliser les jeunes publics aux sciences.

CHIFFRES CLÉS

150 000 personnes ont bénéficié
d'une action de diffusion
grâce au soutien de la Région





**Développer
les transports
en commun**

et les modes
de déplacement doux



**Préserver
la biodiversité**

et les ressources
naturelles



**Freiner
le changement
climatique**

et économiser l'énergie

Une éco-région pour tous

La transition énergétique est une urgence environnementale. Elle constitue également une chance en permettant de jeter les bases d'un nouveau modèle économique et social plus respectueux de la planète et plus sobre.

Dans le droit fil du SRADDT et du Schéma Régional Climat Air Energie, le débat régional de transition énergétique voulu par la loi a consisté en 5 rencontres participatives décentralisées pilotées par la Région. Dans ce même contexte, un plan d'isolation des bâtiments publics a été mis en œuvre.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique a été élaboré conjointement par la Région et l'Etat afin de freiner la perte de biodiversité par la reconstitution d'un réseau écologique fonctionnel respectueux des trames verte et bleue.

En matière de transports, la convention TER 2014/2020 entre la Région et la SNCF a fait l'objet d'une renégociation qui doit permettre sa signature au premier semestre 2014, afin d'agir sur les conditions d'évolution du TER Centre pour optimiser les services aux usagers.

Dans le cadre du développement des circulations douces et de l'intermodalité, la Région a apporté une aide financière importante à l'agglomération de Tours qui a vu l'inauguration de sa première ligne de tramway.

L'investissement régional a permis la réouverture du Blanc-Argent entre Salbris et Valençay et le démarrage des travaux nécessaires à la réouverture de Chartres-Voves au trafic de voyageurs. Des études ont été financées concernant l'Etoile ferroviaire d'Orléans et la ligne Orléans - Châteauneuf afin de développer le trafic péri-urbain pour répondre aux besoins de déplacement des habitants. Des efforts conséquents ont été réalisés par ailleurs afin de développer le fret ferroviaire.

La Région Centre a mobilisé 233 019 000 € pour le déploiement de ces actions.



Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux

Favoriser le report vers des modes de transports durables, améliorer les infrastructures et les matériels, préserver le pouvoir d'achat des usagers et développer l'attractivité de son territoire en multipliant les interconnexions entre les réseaux terrestres ou ferrés, nationaux et européens, tels sont les défis que la Région Centre relève en investissant massivement pour la mobilité et l'accessibilité. Elle a consacré **207 804 300 €** à ces ambitions en 2013.



Jean-Michel BODIN,
5^e Vice-président délégué, Transports, Infrastructures,
Circulations douces et Intermodalité

« En 2013, les projets restants à réaliser dans le cadre du Contrat de projets Etat/Région 2007-2013 ont été engagés, avec notamment le démarrage des travaux nécessaires à la réouverture de Chartres-Voves au trafic de voyageurs. Nous avons également entamé la renégociation de la Convention TER Centre en se fixant comme objectif l'amélioration de la qualité du service public de transport régional de voyageurs. »

➔ DÉVELOPPER LES SERVICES OFFERTS AUX USAGERS DU TER

Renégociation de la convention TER

L'année 2013 a été marquée par le lancement de la négociation du renouvellement de la convention TER Centre avec la SNCF. La Région souhaite y porter auprès de la SNCF des exigences renouvelées en termes de qualité du service rendu aux usagers : ponctualité, suppression et composition des trains. Elle souhaite également obtenir des engagements de la SNCF sur plus de transparence sur ses coûts de production.

www.ter-sncf.com/centre

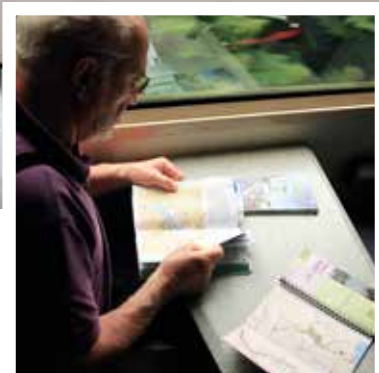
Achat de Rames Zter à la Région Aquitaine

L'acquisition de deux matériels supplémentaires permet de mieux répondre à la demande de capacité dans un contexte de progression des fréquentations en heures de pointe. De plus, l'homogénéisation du parc de matériel roulant à laquelle elle contribue en facilite l'exploitation et la maintenance et de fait une meilleure fiabilité du service.

CHIFFRES CLÉS

Coût d'acquisition
6,5 M€

Livraison
septembre 2014



➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

Inauguration du tramway de Tours

Le 31 août 2013, a été inaugurée la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération tourangelle qui permettra d'accroître l'attractivité des transports en commun au sein de l'agglomération.

L'intermodalité qu'elle permet en gare de Tours avec les réseaux Fil Vert et TER constitue un atout pour la réalisation de parcours de plus longue distance via le réseau ferroviaire.



CHIFFRES CLÉS

12 M€ au titre du CPER 2007-2013, pour la réalisation de la ligne de tramway

4,387 M€ au titre du Contrat d'agglomération 2008-2011 pour la restructuration du réseau de bus (4 opérations financées)

950 000 € au titre des « toucher de train » TER Centre en gare de Tours, pour la liaison tram/train

www.jv-malin.fr

CHIFFRES CLÉS

Plus de 5 000 voyages effectués depuis la mise en place du service

Navettes de rabattements vers la gare d'Azay le Rideau

La Région Centre a poursuivi, en 2013, sa collaboration avec le conseil général d'Indre-et-Loire en participant au fonctionnement d'un service routier de rabattement vers la gare TER d'Azay-le-Rideau, mis en place depuis début avril 2012 et intégré au réseau Touraine Fil Vert.

➔ AMÉLIORER LES RELATIONS INTER-RÉGIONALES

Desserte interrégionale Tours-Bressuire

Les Régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Centre sont engagées depuis 2009 dans la réalisation d'une desserte interrégionale entre Tours, Saumur et Bressuire.

La convention a été renouvelée pour une durée de 5 ans. La desserte permet notamment des correspondances TGV performantes vers Paris et répond à une demande forte de desserte complémentaire entre Tours et Saumur.



➔ DÉVELOPPER LE TRAFIC PÉRIURBAIN

Etoile ferroviaire d'Orléans

L'étude prospective de l'étoile ferroviaire d'Orléans a permis d'évaluer l'évolution des déplacements périurbains à horizon 2030, de tester les effets de scénarios d'offre contrastés et d'identifier les contraintes liées aux infrastructures ferroviaires. Elle a notamment confirmé le potentiel important des axes ligériens, alimentera en particulier les réflexions relatives au futur Contrat de Projets Etat-Région.

Orléans Chateauneuf

Les études d'avant-projet pour la réouverture de la ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf sur Loire se sont poursuivies en 2013 sous la maîtrise d'ouvrage de RFF. L'effort a particulièrement porté sur le programme de sécurisation des passages à niveau, en concertation avec les communes concernées, afin de concilier les exigences de sécurité et la préservation du bon fonctionnement des centres urbains traversés.



➔ FAVORISER LE REPORT VERS LE RAIL

Quais de Dordives

La gare de Dordives bénéficie d'une desserte par le réseau Transilien, mais qui a été réduite compte tenu de longueurs de quais insuffisantes au regard des trains susceptibles de s'y arrêter. Pour rétablir une desserte adaptée aux besoins des habitants de ce territoire, il a été décidé de l'allongement des quais de la gare de Dordives.

CHIFFRES CLÉS

Coût global

1,5 M€

Co-financement régional

50%

Fret de proximité

Après Orléans-Pithiviers et Châteauroux-Buzançais, une convention de financement pour la rénovation de la ligne La Guerche sur l'Aubois - Marseille lès Aubigny a été signée dans le cadre du CPER entre l'État, la Région et RFF.

CHIFFRES CLÉS

Coût global de ces opérations

23,7 M€

Outre Chartres-Voves, ce seront ainsi 3 lignes qui se trouveront pérennisées pour la desserte fret ferroviaire de proximité.





RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL

Dourdan - La Membrolle

Le 13 décembre 2013, avec la fin des travaux entre Vendôme et Château-Renault, s'est conclu l'important programme de rénovation et de modernisation de la ligne Paris - Châteaudun - Vendôme - Tours inscrits au CPER 2007-2013.

Sur la partie Dourdan-La Membrolle longue de 180 km, plus de 150 km de voie ont été traités, dont 110 km totalement renouvelés.

CHIFFRES CLÉS

Coût total de
46,2 M€
dont 19,1 M€
à la charge
de la Région

Blanc-Argent

Après les importants travaux de voie du deuxième semestre 2012, 2013 a encore été l'objet de différents épisodes de travaux nécessaires à la pérennisation de la ligne.

La forte participation à la journée de la mobilité organisée sur la ligne le 21 septembre a montré que cette opération avait répondu à l'attachement de la population à son « BA » !



Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Devenir la première région à biodiversité positive est l'une des ambitions inscrite dans le SRADDT et la Stratégie régionale pour la biodiversité adoptée en 2011. La Région inscrit ses actions dans des démarches transversales et partenariales, et fait de la sauvegarde de la biodiversité un levier de préservation de la richesse naturelle du territoire, de développement scientifique et économique. **9 359 900 €** ont été investis en 2013.



Pascale ROSSLER,
8^e Vice-présidente déléguée, Biodiversité,
Éducation à l'Environnement, Loire, Tourisme et Patrimoines

« La Région a ancré la prise en compte des enjeux environnementaux de façon transversale dans l'aménagement du territoire. 2013 aura notamment permis d'avancer sur la connaissance des enjeux (Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Trames Vertes et Bleues locales, Observatoire Régional de la Biodiversité, ...) et leur appropriation par les différents acteurs du territoire pour leur permettre de mieux appréhender les solutions à mettre en place localement. »

STOPPER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

L'Etat et la Région co-élaborent un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Il vise à identifier la trame verte et bleue régionale. Ce sont les réservoirs de biodiversité (territoires présentant une richesse en matière de biodiversité) et les corridors qui permettent aux espèces animales et végétales de se déplacer.

La fragmentation des habitats naturels liée à l'artificialisation des sols (étalement urbain, infrastructure) est un des premiers facteurs de dégradation de la biodiversité. L'enjeu est donc d'intégrer les « infras-

tructures vertes » dans les politiques d'aménagement des territoires. Ce schéma doit donc être pris en compte dans les documents d'urbanisme.

L'année 2013 a permis de stabiliser une cartographie des réservoirs et corridors et d'élaborer un programme d'actions pour les préserver. De nombreuses réunions de concertation sur tout le territoire régional, ont permis d'associer les élus, les agriculteurs, les forestiers, les naturalistes, les gestionnaires d'infrastructures à l'élaboration de ce schéma, qui sera soumis à consultation puis à enquête publique en 2014.

En parallèle la Région a également porté l'étude de la trame verte et bleue sur la Sologne. Une quinzaine d'études similaires sont aussi réalisées par les agglomérations, les pays ou les PNR.



Les Parc Naturels Régionaux (PNR)

La région Centre compte trois parcs naturels régionaux qui ont pour objet de favoriser un développement équilibré de leurs territoires en valorisant les richesses naturelles et paysagères qui les caractérisent.



La Région Centre accompagne les PNR avec des contrats pluriannuels. L'année 2013 a permis d'en dresser le bilan et de dessiner les contours des futures contractualisations. Les Parcs ont notamment contribué à développer des actions innovantes en faveur du tourisme de nature (escapades percheronnes), de la mobilité en zone rurale et de la préservation de la biodiversité (lutte contre les espèces envahissantes, préservation de milieux...).

Par ailleurs, en 2013, la concertation en vue de faire émerger un parc naturel Régional « Bocages du Gâtinais » au nord du Loiret s'est poursuivie avec notamment la réalisation d'une étude d'opportunité et un forum de concertation locale réunissant près de 160 acteurs du territoire.

CHIFFRES CLÉS

3 PNR :
le Perche, la Brenne et le Loire Anjou Touraine

1 PNR en émergence :
Bocage du gâtinais

26 réunions de concertation
géographiques ou thématiques sur le SRCE

773 cartes élaborées
pour la trame verte et bleue régionale

➔ RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU



La 3^e édition de la Semaine des rivières

Du 2 au 9 juin, la Région a organisé, en partenariat avec les Agences de l'eau et les Départements, la 3^e édition de la Semaine des rivières.

Cette manifestation vise à valoriser les travaux réalisés par les communes et les syndicats de rivières, pour restaurer les rivières en vue d'atteindre un bon état écologique des eaux.

Une journée de lancement sur la rivière Amasse en Indre-et-Loire, a permis aux habitants de découvrir des animations sur le thème de l'eau ainsi que les travaux réalisés. Plus de 800 personnes ont participé à la Semaine des rivières.

Environ 24 bassins versants se sont mobilisés et ce sont près de 50 animations, dont 9 étaient réservées aux scolaires, qui ont ainsi pu être proposées au grand public par le réseau des techniciens de rivière et animateurs de contrats, (visites de terrain, projection de film, expositions, pêches électriques,...). Cette 3^e édition a également été l'occasion pour 17 associations nature d'être associées au programme.

CHIFFRES CLÉS

Depuis 2008 la couverture territoriale est passée de 10 à 60%

25 400 km de rivières

20 contrats de bassin en phase opérationnelle

27 contrats de bassin en préparation

5 contrats de bassin en émergence

Plus de 65 emplois de techniciens et animateurs pérennisés

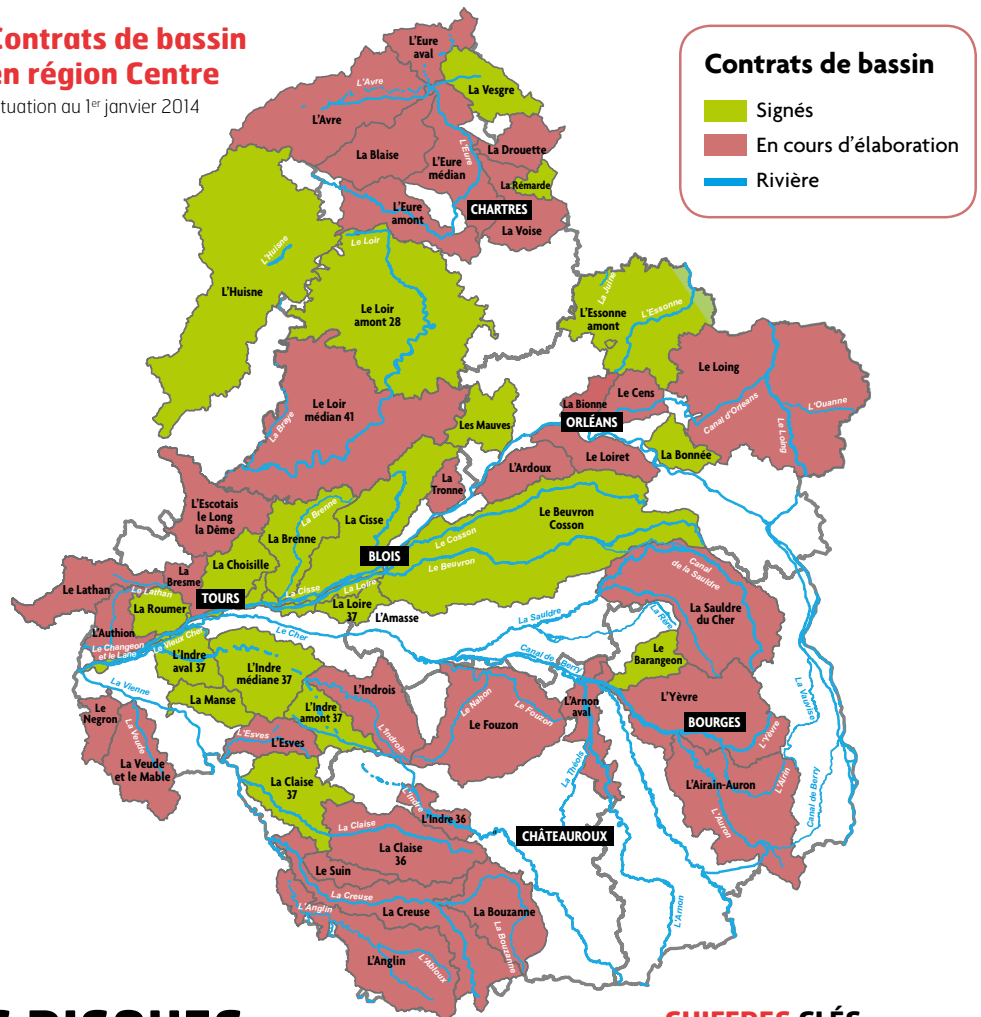
Les nouveaux contrats de bassin

Document d'objectifs et de planification visant à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant d'une rivière, un contrat de bassin se compose d'un programme d'actions et d'un accord entre partenaires, qui s'engagent à mener et financer ces actions. L'objectif est d'atteindre le bon état écologique des eaux de surface et souterraines, conformément à la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE), et au schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

En partenariat avec les Agences de l'eau, la Région s'engage pour restaurer les rivières et facilite la réalisation de travaux : effacement de barrage, reméandrage, renaturation, etc. Deux nouveaux contrats de bassin ont été signés en 2013 : la Bonnée et l'Indre Médian.

Contrats de bassin en région Centre

Situation au 1^{er} janvier 2014



PRÉVENIR LES RISQUES

Les études de vals : Ecrival, Vals amonts et Gien

Dans le cadre du Plan Loire, la Région accompagne les études de vals qui permettent une approche globale et concertée des risques d'inondation sur un territoire, une identification des enjeux concernés, et doivent aboutir à la définition des actions à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité des territoires et des dommages en cas d'inondation.

En 2013, la Région a financé une étude de vals sur le Giennois qui se poursuivra jusqu'en 2015.

La sensibilisation des scolaires au risque inondation par les Maisons de Loire

La prévention des inondations et le développement de la culture du risque apparaissent ainsi comme les enjeux majeurs du futur Plan Loire. Dans ce cadre, la Région a souhaité expérimenter avec les Maisons de Loire, un programme de sensibilisation des scolaires au risque inondation.

24 classes ont bénéficié d'une animation constituée d'une demi-journée en salle pour comprendre le fonctionnement des crues et d'une demi-journée de terrain.

CHIFFRES CLÉS

750 élèves sensibilisés au risque inondation durant l'année scolaire 2012-2013



INFORMER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Un guide des animations nature

La Région Centre s'est engagée dans une **politique volontariste en matière d'éducation à l'environnement et au Développement Durable**, afin de favoriser l'appropriation des grands enjeux environnementaux par l'information et la sensibilisation, et amener à adopter des comportements éco-citoyens.

Elle a notamment valorisé les actions de sensibilisation menées par les associations de la région à travers l'édition du guide des animations nature 2013, lequel recense tout au long des saisons près de 300 animations sur les oiseaux, les mammifères de Loire, les milieux naturels, la flore, les papillons...



L'Ecopôle



Cet établissement public régional réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces et la Région, a élaboré en 2013, une stratégie visant à sensibiliser les publics à l'environnement notamment sur 8 thématiques (biodiversité, urbanisme, eau, agriculture respectueuse de l'environnement, gestion des déchets, énergie, alimentation bio, locale et de saison et risques majeurs) et deux thématiques transversales (développement durable et santé-environnement).

L'Observatoire Régional de la Biodiversité co-piloté par l'Etat et la Région et animé par l'EcoPôle a été inauguré lors d'une journée de lancement le 5 décembre 2013 au Centre de conférences d'Orléans.

Plus de 200 participants ont suivi le programme de la journée sur le thème de la biodiversité régionale, de son évolution, et sur les moyens de mieux la connaître et l'évaluer.

www.ecopole.regioncentre.fr



CHIFFRES CLÉS

Les formations modulaires :

13 formations proposées

38 jours de formation

Lancement de l'Observatoire régional de la biodiversité :

230 participants

- 46% de naturalistes,
- 22% de collectivités,
- 16% domaine agricole/forestier,
- 4% éducation à l'environnement et au développement durable,
- 12% entreprises, culture, urbanisme, médias...

➔ RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR ET GÉRER LES PRODUITS DANGEREUX

Etude sur la qualité de l'air dans les transports

La qualité de l'air extérieur en région Centre fait l'objet d'une surveillance via un réseau de mesures géré par l'association Lig'Air. Afin d'améliorer les connaissances dans ce domaine, la Région a souhaité, en 2013, accompagner une étude qui a pour objectif de suivre et de déterminer l'exposition des usagers aux polluants atmosphériques en fonction des moyens de transports utilisés pour leurs déplacements quotidiens.

L'étude s'attachera à mesurer les concentrations en polluants pour 4 modes de transports : la voiture, les transports en commun (tramway et bus), le vélo et la marche à pied. Les mesures sont réalisées sur l'agglomération orléanaise et permettront ainsi d'améliorer les connaissances sur l'exposition de la population des villes moyennes. Les résultats de l'étude seront connus en juin 2014.



Etude sur les gisements et flux des déchets du BTP

Le Grenelle de l'Environnement a confié aux Conseils généraux l'élaboration des plans de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers de bâtiment et des travaux publics.

Il s'agit de déchets issus de la déconstruction de bâtiments (bétons, fers, amiante...) qui représentent des volumes importants, fluctuants d'une année sur l'autre et qu'il convient de mieux prendre en compte pour les valoriser.

La Région Centre, par sa compétence en matière de déchets dangereux, a accompagné en 2013, les diagnostics des déchets du BTP produits et traités dans les départements du Cher, de l'Indre, de l'Eure-et-Loir et du Loiret. La Région a accompagné la Cellule Economique Régionale du BTP du Centre chargée de réaliser l'état des lieux sur ces départements et d'estimer les gisements et les flux.

En collaboration avec l'ADEME, la Région a créé un portail des déchets en région Centre. Ce site, destiné aux entreprises et aux collectivités, regroupe sur une seule plateforme les informations des prestataires régionaux de la collecte, de la valorisation et du traitement des déchets.

Il constitue une source d'informations qui propose d'accéder à des fiches pratiques par nature de déchets, de consulter des informations plus générales sur la réglementation, et de naviguer vers d'autres sites via des liens internet.

www.portaildesdechetsenregioncentre.fr



CHIFFRES CLÉS

155 502 tonnes
de déchets
dangereux
industriels
produites en région Centre
(données 2012)

Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

Avec le SRADDT et le Plan Climat Energie, la Région s'est dotée de stratégies et objectifs ambitieux pour lutter contre le réchauffement climatique et préparer la transition énergétique. Mobilisant tous les acteurs de son territoire, c'est à une modification profonde des savoirs, des pratiques et comportements de chacun que la Région incite à travers ses dispositifs. Elle a mobilisé **15 854 800 €** en 2013 pour ce faire.



Gilles DEGUET,
3^e Vice-président délégué, Agenda 21,
Énergie, Climat, Environnement (eau, air, déchets)

« L'épuisement des ressources fossiles et fissiles, couplé à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, nécessite de mettre en œuvre un développement soutenable. La Région Centre, qui a pris toute sa part dans l'organisation du Débat National sur la Transition Énergétique, anticipe le changement en s'engageant résolument dans la voie de la transition énergétique. Avec les autres Régions, nous souhaitons participer à la construction d'une politique nationale à la hauteur des enjeux. »

➔ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT RÉGIONAL

Conférence régionale
Débat sur la transition
énergétique



Suite à la 2^{ème} Conférence environnementale, le Gouvernement a lancé le débat sur la transition énergétique (décembre 2012 à juin 2013), débat devant aboutir à une loi de programmation en 2014. La Région Centre s'est fortement mobilisée pour décliner localement ce débat, permettant ainsi d'élever le niveau de compréhension des enjeux et de discuter des « trajectoires » d'évolution du mix énergétique, de mobiliser sur des sujets sur lesquels la Région travaille déjà : l'isolation des bâtiments, l'écoconstruction, la géothermie, l'urbanisme durable...

<http://www.regioncentre.fr/accueil/lavenir-de-ma-region/climat-air-et-energie/transition-energetique.html>

CHIFFRES CLÉS

1500 personnes mobilisées

5 débats organisés par la Région

29 débats labellisés

106 participants
pour la Journée Citoyenne,
exercice de démocratie participative inédit.



→ ACCOMPAGNER LES ACTEURS RÉGIONAUX DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Processus d'accompagnement des co-propriétaires

Depuis 2011 les 6 Espaces Info Energies (EIE) que la Région finance à hauteur de 30%, ont accompagné 52 copropriétés en région Centre afin de les conseiller et les inciter à lancer des travaux de rénovation énergétique de leurs logements collectifs. D'autre part la Région a financé en 2013, 17 audits énergétiques pour les copropriétés pour un montant global de 49 100 €. Le dispositif créé par la Région se révèle efficace également pour l'information des publics, puisque l'octroi de la subvention régionale est conditionné à l'obligation, pour la copropriété, de se faire accompagner par l'EIE, qui ainsi va pouvoir sensibiliser les membres de la copropriété.

<http://energies-centre.regioncentre.fr>

CHIFFRES CLÉS

Energétis :

186 audits financés en 2013
pour 65 100 euros de subvention régionale

Isolaris :

748 prêts financés en 2013 dont :

- 642 isolation intérieur
- 102 isolation extérieur
- 4 Chauffe-eau solaires

3,5 M d'euros de travaux engagés
pour 164 237 euros de participation régionale



Le concours ma Maison Eco en rénovation

En 2013, 12 projets ont été primés par un jury de professionnels du bâtiment soit 86 000 € de subventions allouées (de 5000 à 8000 € par projet).

9 projets sont des rénovations énergétiques au niveau BBC Rénovation, et 4 opérations sont des bâtiments neufs passifs.

<http://centre.familles-a-energie-positive.fr>



CHIFFRES CLÉS

Plan isolation

124 Bâtiments
publics isolés
dont 56 en 2013

857 logements
sociaux isolés
dont 355 en 2013

Subventions : 3,2 M€
dont 0,9 M€ en 2013

Gain énergétique annuel :
7,3 Millions Kwh
dont 1,9 en 2013

GES économisés :
1,3 Millions KgeqCo2
dont 0,317 en 2013

27 935 m²
d'isolants posés
dont 11 542 m² en 2013

Prestations conseil Plan isolation
209 PCI
dont 89 en 2013

Le Plan isolation des bâtiments publics

La Région a mis en place dans le cadre des Contrats territoriaux un Plan régional Isolation des bâtiments publics. A ce titre, elle finance les travaux d'isolation permettant une amélioration significative de la performance énergétique.

Les critères d'éligibilité évoluent progressivement et désormais, dans le cadre des Contrats de Solidarité, l'objectif est d'atteindre la performance BBC rénovation, ou à défaut, l'étiquette C couplée à un gain minimum de 100 KWh/m²/an.

→ ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Envirobot Centre : zoom sur les 3 visites de chantiers organisées en 2013

Envirobot Centre a pour mission de promouvoir les bâtiments énergétiquement et plus largement écologiquement exemplaires. L'association a organisé en février 2013, 3 visites de chantiers.

Ces visites ont réuni une centaine de participants (architectes, bureaux d'études thermiques, maîtres d'ouvrage collectivités, bailleurs sociaux, artisans et entreprises du bâtiment).

Les projets visités ont été les suivants :

- Réhabilitation de la maison du bâtiment d'Indre-et Loire à Tours (37).
- Construction de 21 logements sociaux passifs à St DOULCHARD (18).
- Rénovation-extension d'une école en ossature bois à UNVERRE (28).

<http://www.envirobotcentre.com/nos-actions/visites-chantier-18.html>



Les prêts PREVEO et de la Banque Européenne d'investissement (BEI) au profit de la construction durable

En 2012, la Banque Européenne d'Investissement, a accordé à la Région Centre une enveloppe de 150 M€ de prêts destinés au financement de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans les bâtiments. Ce dispositif s'adresse à tout maître d'ouvrage hors particuliers.

Par ailleurs, la Région améliore les prêts à taux préférentiels proposés par les 3 banques locales partenaires de Préveo, en proposant aux TPE et PME éligibles le recours au Fonds régional de garantie, géré par la Banque Publique d'Investissement (BPI France).

CHIFFRES CLÉS

19 dossiers financés dont :

- 10 constructions neuves,
- 2 rénovations,
- 5 projets photovoltaïques,
- 1 chaufferie bois
- 1 unité de méthanisation.

38 M€ de prêts dont 23,4 M€ sur l'enveloppe BEI



Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie



Développer le territoire



Favoriser la culture et la créativité

Une région solidaire des générations et des territoires

L'intensité et la durée de la crise ont conduit la Région à renforcer ses soutiens aux habitants comme aux territoires les plus fragilisés.



**Inscrire
la Région Centre
dans l'Europe**



**S'ouvrir au monde
et à la solidarité
internationale**

Élément majeur de l'intégration dans l'emploi, la formation a fait l'objet d'investissements importants dans les lycées, les CFA et les établissements de formations sanitaires et sociales.

La mise en œuvre des 15 mesures nouvelles du Plan Avenir Jeunes propose désormais une approche globale de l'accès à l'autonomie et l'emploi en complétant les mesures existantes par des dispositifs supplémentaires d'accès à la formation, au logement, à la mobilité, à la santé et à la citoyenneté.

Les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale se mettent progressivement en place. Ils concernent aussi bien les villages, les pôles de centralité, les communautés de communes que les agglomérations et permettent de répondre au plus près aux besoins des habitants. Ceci concerne en particulier l'accès à la santé avec la création ou la mise en chantier de 51 MSP à la fin 2013 et la formation d'un plus grand nombre de professionnels de santé.

Le déploiement du très haut débit sur tous les territoires et l'effort en faveur du logement social ont fait l'objet d'une attention particulière. L'appel à projets ID en campagne a fait émerger des initiatives de développement rural à travers de nouveaux modes de production, de consommation, de services.

Les succès de l'ouverture du nouveau FRAC, l'impact croissant de la Loire à vélo et le rayonnement du Domaine Régional de Chaumont, comme le développement des Projets Artistiques et Culturels de territoire, attestent d'une dynamique volontaire en faveur de la diffusion de la culture, du développement socio-économique régional et de l'accès à la citoyenneté.

**La Région Centre a mobilisé 374 306 400 €
pour le déploiement de ces ambitions.**



Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie

La Région Centre est un acteur incontournable de l'accompagnement éducatif des lycéens, apprentis, étudiants, jeunes en formation sanitaire ou sociale. Propriétaire des lycées publics et autres lieux de formation, y compris sportifs, sur son territoire, elle est responsable des conditions d'accueil, de restauration, d'hébergement dans ses lycées. Elle investit chaque année dans tous les lieux d'accueil et de formation, adapte en permanence ses interventions à l'évolution de la société, des enseignements et des besoins en compétences de son territoire. Elle a consacré **250 371 000 €** en 2013 pour offrir aux jeunes en formation initiale les meilleures conditions de formation.



Chantal REBOUT,
10^e Vice-présidente déléguée, Éducation et Lycées

« Les rendez-vous 100 % bio, temps forts d'information, de sensibilisation et de pratique ont permis de valoriser notre restauration collective et les équipes de cuisine. Sur 3 territoires, la mise en actions de Ci'T Lycées et la création d'une dynamique entre lycées et acteurs des territoires répond à une aspiration générale de « travailler ensemble » en jetant les bases d'une construction de liens tangibles et durables. »

➔ PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

Les prêts de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) : un partenariat pour soutenir la modernisation des lieux d'enseignement

La Région Centre s'est engagée depuis la fin de l'année 2012 dans un travail partenarial avec la BEI concernant le financement de constructions ou de rénovations de bâtiments à faible consommation en énergie.

En 2013, elle a signé un nouveau partenariat pour ses propres investissements pour l'apprentissage, l'enseignement supérieur et les lycées. Ce partenariat permet de couvrir plus de 800 millions d'euros d'investissements publics dans les établissements d'ici à 2017. Dans cette période difficile pour l'économie, ce partenariat permettra de maintenir le niveau d'investissement de la Région Centre tout en réduisant la charge de l'emprunt de la collectivité.

Ci'T Lycées, collaboration et initiatives entre territoires et lycées

A travers Ci'T Lycées (Collaboration et Initiatives entre Territoires et Lycées), la Région encourage l'ouverture du lycée vers le territoire, la construction de relations durables, à même de contribuer à l'élaboration des projets communs.

Ainsi, dans les territoires d'Orléans La Source, de la Châtre et de Blois, Ci'T Lycées a permis de faire émerger une dizaine de projets dont l'installation d'un système de visio conférence sur le territoire de la Châtre, permettant de répondre à des questions de mobilité en environnement rural ; d'ouvrir le conseil municipal des jeunes de Blois aux représentants des conseils de vie lycéenne, pour contribuer à la vie de la cité ; ou d'organiser un forum de l'économie sociale et solidaire à Orléans la Source.



Les travaux de construction ou de rénovation dans les lycées

En 2013, la Région poursuit son effort d'investissement pour la modernisation des lycées. On notera les opérations remarquables que sont la création d'une nouvelle demi-pension au lycée professionnel agricole de Montoire, la reconstruction d'un gymnase au lycée Augustin Thierry de Blois, les chantiers en cours de construction d'une halle dédiée aux métiers du bois au lycée professionnel Gaudier Brezka ou la rénovation des plateaux techniques du lycée professionnel Château Blanc. Au-delà de ces opérations majeures, une multitude de petits chantiers sont conduits en partenariat avec les lycées eux-mêmes, afin d'améliorer le cadre de vie par des opérations de rénovation de tous types.

Un bâtiment à énergie positive au lycée Jean Zay d'Orléans

En septembre, la Région a mis à disposition du lycée Jean Zay à Orléans un nouveau bâtiment de vie scolaire aux caractéristiques techniques innovantes. Il est à ossature bois éco-certifié, présente une conception bio climatique pour optimiser les apports et les déperditions de chaleur. Particulièrement bien isolé et ce bâtiment a été mis à l'épreuve de tests d'étanchéité à l'air pour répondre aux exigences de la RT 2012 et devenir passif c'est-à-dire lui-même producteur d'énergie grâce à l'installation de 90 panneaux photovoltaïques en toiture.

CHIFFRES CLÉS

3 M€ tous frais confondus

Gain estimé à la revente d'énergie de 2 700 € Ht/an



Sanitaire et social : des restructurations importantes

La Région poursuit son travail de soutien à la rénovation du patrimoine destiné à accueillir les apprenants des secteurs du sanitaire et social.

La collectivité est intervenue pour l'amélioration des locaux des écoles du sanitaire et social avec en particulier le financement de 3 opérations de rénovation : IFSI de Dreux et du Blanc et IFAS de Bourges pour un montant global de subvention de 706 000 €. L'année 2013 a également été marquée par le transfert de l'école d'aide-soignant de Bourges dans ses nouveaux locaux sur le site de Turly à Bourges Nord. L'école de Romorantin a vu de son côté sa capacité d'accueil doubler dans des locaux rénovés.

CHIFFRES CLÉS

706 000 € de subvention pour les 2 IFSI et l'IFAS

Des restructurations importantes dans les CFA

L'année 2013 a été particulièrement marquée par le lancement de nouveaux projets immobiliers majeurs dans les CFA : reconstruction du CFA BTP de Blois et de l'antenne de Bourges du CFA de la pharmacie, restructuration du CFA de la MFEO de Sorigny et du lycée - CFA de la Mouillère.

CHIFFRES CLÉS

16 projets d'investissement d'un montant total de 74,562 M€ présentés et retenus par la BEI

4 opérations lancées en 2013 pour 14,372 millions d'€

Des innovations pédagogiques pour l'enseignement chirurgical des élèves infirmières

En 2013, l'Institut de Formation d'Infirmiers (IFPM) d'Orléans et le CHR d'Orléans ont expérimenté une action de télé-enseignement chirurgical. Les étudiants ont ainsi assisté en direct depuis leur école à une opération chirurgicale réalisée dans un bloc opératoire du CHRO. Ils ont pu bénéficier des commentaires et échanger avec l'équipe chirurgicale. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la professionnalisation des étudiants infirmiers. Au plan technique, la liaison entre le CHRO et l'IFPM a été réalisée par une entreprise orléanaise avec le soutien de la Région. Cette action préfigure les prochaines évolutions dans la formation des personnels médicaux et paramédicaux.

CHIFFRES CLÉS

Learnos :

15 000 élèves concernés

un budget de 49 k€

Réseau régional HD pour tous les lycées, CFA et établissements de formation sanitaire et sociale :

1 300 000 € annuel

Environnement Numérique de Travail Net O Centre :

226 000 utilisateurs

650 000 connexions mensuelles

Formation à distance : une plateforme pour l'ensemble des écoles d'infirmiers

La Région a doté l'ensemble des 13 écoles d'infirmiers de la plateforme de formation à distance Learnos. Cette plateforme permet de renforcer le lien avec les étudiants, de mutualiser les cours et de faire évoluer les pratiques pédagogiques.



➔ OFFRIR AUX LYCÉENS DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

Restauration et internat, des projets structurants

L'existence d'un internat de qualité peut être un facteur déterminant dans un choix d'orientation ou pour la réussite scolaire des élèves. Plusieurs opérations en faveur d'internat-restauration sont conduites, comme le lancement en 2013 de l'opération pour la rénovation d'un bâtiment d'internat au lycée agricole de La Saussaye ainsi que le démarrage de la construction d'une restauration commune aux lycées Vigny et Delataille de Loches.

Ces opérations s'accompagnent de la mise à jour de la charte Self'O Centre pour y inclure les recommandations nutritionnelles nationales ainsi que la déclinaison des priorités régionales que sont l'approvisionnement en BIO et en produits locaux et de saison, ainsi que la réduction des déchets produits par les restaurants.



Consommer bio - consommer responsable

Poursuivant son engagement d'offrir aux jeunes une restauration de qualité en introduisant le bio dans leurs assiettes, la Région Centre a mené deux opérations de sensibilisation autour du bio :

- « 100 % apéros bio » en mai et juin 2013 dans 5 lycées,
- « Rendez-vous 100 % bio au lycée » : ateliers culinaires ouverts à tous, animés par les chefs cuisiniers des lycées, organisés dans chaque département de la région. 68% des lycées sont labélisés SelfOCentre.



→ ACCOMPAGNER LES APPRENANTS

Aide au 1^{er} équipement : 1 400 bénéficiaires supplémentaires

L'aide au 1^{er} équipement, qui à travers une aide versée directement aux jeunes ou aux familles, permet de financer 40 à 60% du coût des équipements nécessaires pour suivre une formation professionnelle, a été étendue à la rentrée 2013 à près de 1400 nouveaux bénéficiaires :



- 400 jeunes qui se réorientent directement en deuxième année d'une formation professionnelle,
- 250 élèves aides-soignants en cursus temps partiel et 850 élèves en cursus temps plein inscrits dans un institut du secteur sanitaire,
- 70 élèves médico-psychologique inscrits dans un secteur social.

Cette aide est également attribuée depuis cette rentrée 2013 aux élèves aides-soignants.

CHIFFRES CLÉS

Près de 13 000
bénéficiaires

800 K€ par an

3 868 apprentis
bénéficiaires

de l'aide au 1^{er} équipement
professionnel

Le Plan Prévention Santé (PPS)

Afin d'améliorer et faciliter l'accès à la contraception des lycéens, un budget dédié à la « réduction des risques en matière de vie sexuelle et affective » a permis de doter les établissements pour que les infirmier-e-s puissent d'apporter des réponses concrètes et rapides aux jeunes concernés (achat de tests de grossesse, préservatifs, moyens de contraception...).

Chacun des établissements s'est vu octroyer un budget spécifique de 500 € afin de réaliser les achats nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.

CHIFFRES CLÉS

Budget global PPS :
500 K€ par an

PPS contraception :
51 K€ de subventions

500 € par établissement
pour les achats nécessaires

Bien dans son Corps Bien dans sa tête :
54 projets financés

300 actions conduites

28 000 jeunes impliqués

Harcèlement scolaire :
100 participants à la journée thématique

La mise en œuvre du volet contraception vient compléter de nombreuses actions déjà déployées dans le cadre d'une approche globale de la santé et en particulier en 2013 :

- L'appel à projet « Lycéen-ne-s et apprenti-e-s, bien dans son corps, bien dans sa tête »,
- Le développement de jeunes relais santé permet de répondre aux jeunes qui se tournent majoritairement vers leurs amis pour les questions liées à leur santé,
- Une journée thématique ouverte aux professionnels des établissements de formation portant sur le harcèlement scolaire (bullying).



Dispositif d'accompagnement des apprentis en difficulté

En 2013, la Région a poursuivi son intervention auprès des CFA afin de leur permettre de prendre en charge les difficultés scolaires rencontrées par les apprentis.

Avec l'aide de la Région, les CFA proposent aux jeunes des actions d'accompagnement portant sur l'adaptation des parcours de formation et la lutte contre les abandons en cours de formation.

CHIFFRES CLÉS

Financement régional de 4,5 M€

5 000 jeunes accompagnés

dont 326 en situation de handicap

Des résultats remarquables

Un taux moyen de réussite à l'examen

de 82 % dès le CAP



Soutien à la vie étudiante : une revalorisation importante du montant des bourses du secteur sanitaire et social

Poursuivant sa politique de soutien à la vie étudiante, la Région, en tant que gestionnaire et financeur des bourses des étudiants, a décidé de leur revalorisation à hauteur de 11% à la rentrée de septembre 2012 après une première revalorisation du même montant en 2011, tout en maintenant l'échelon le plus élevé à 6 600 € par an. Cette revalorisation a bénéficié à la rentrée de septembre 2013 à 2 391 boursiers dont 433 attributaires de l'échelon 6.

CHIFFRES CLÉS

6 322 étudiants

22 écoles et instituts de formation

www.aress.regioncentre.fr

CHIFFRES CLÉS

15 000 élèves concernés par an

Un budget de 49 K€

Concours éducatifs

Dans le cadre de sa politique éducative à destination des jeunes, la Région Centre a soutenu financièrement en 2013 des concours éducatifs dans divers domaines (Rallye Mathématiques, Rallye Latin, Des mots pour voir, Jeunes auteurs pour l'Europe, Prix Georges Sand de la nouvelle), organisés par des associations dans le cadre scolaire, en partenariat avec le Rectorat.



➔ SOUTENIR L'ENGAGEMENT SPORTIF



François DUMON,
13^e Vice-président délégué,
Jeunesse, Sport, Fonds Européens

« Les conventions d'objectifs avec les ligues et comités régionaux pour l'olympiade 2007/2013 ont permis le développement et la structuration de nombreuses disciplines sportives dans notre région. L'année 2013, a vu la mise en service du vélodrome de la région centre, inauguré en septembre 2013. Ce nouvel outil vient renforcer la place du CREPS de la Région Centre parmi les plus modernes et les plus attractifs de France. »

Vélodrome du CREPS, un nouvel équipement structurant

Ouvert en 2004, le CREPS de la région Centre compte parmi les plus performants avec une qualité de prestations reconnues. Ses missions principales portent sur l'accompagnement vers l'excellence sportive ; le CREPS se caractérise aussi par un travail important en matière de formation et d'orientation au sein de la filière sportive.

Depuis le mois de septembre 2013, l'établissement dispose d'un vélodrome couvert. Inauguré en présence des plus hautes instances du cyclisme français, ce nouvel équipement a permis l'organisation des championnats de France jeunes ; il accueille depuis de nombreuses compétitions. Outil important pour le développement du CREPS dans son ensemble, il permettra d'accueillir lors de la rentrée 2014-2015 des collectifs jeunes de la fédération française de cyclisme, favorisant ainsi le rayonnement national et international de l'établissement.



CHIFFRES CLÉS

Piste : 200 m

Places de spectateurs : 500

Surface au sol :
5 200 m²

Surface utile au centre :
1 900 m²
dont plateau 44X24 m

Hauteur architecturale totale :
18,81 m
soit : +14,2 m sur le terrain
naturel et -4,60 m
en rez-de-jardin

Pratiques possibles :
hand, volley,
badminton, arts
martiaux, saut
à la perche, vélo

CHIFFRES CLÉS

13 791 équipements répartis
en 21 familles d'équipements dont :
2 255 équipements en terrains de grands jeux
(soit 16,3% du total)
1 814 équipements divers de sports et nature (13,1% du total)
**1 709 plateaux EPS/Terrains extérieurs
de petits jeux collectifs** (12,4% du total)

79% du parc est géré par des communes

Un niveau d'équipement régional supérieur aux tendances nationales
Une diversité des équipements homogène d'un bassin de vie à l'autre
Des contrastes marqués concernant les EPCI
En moyenne, des équipements relativement anciens.

Sport, un aménagement équilibré du territoire

Afin de conduire avec efficacité le travail de diagnostic territorial, la Région Centre a pris l'initiative, en partenariat avec les services de l'Etat, d'élaborer un outil à même de dresser un état des lieux de l'offre d'équipements sur le territoire, visant plus particulièrement à mettre en évidence les forces et faiblesses quant à la répartition, l'ancienneté et les usages de ces infrastructures. Il permet, en complément des analyses réalisées par le mouvement sportif, d'établir avec objectivité les priorités d'intervention de la collectivité en matière d'équipements, et de garantir une programmation équilibrée. Les données disponibles permettent un suivi précis par bassin de vie et par communautés de communes. Ces informations sont partagées avec les acteurs du mouvement sportif et les porteurs de projet.

Développer le territoire

L'attractivité et la cohésion d'un territoire se construisent autour d'une vision partagée de son avenir, et une mise en action concertée entre les acteurs. Ainsi, après avoir co-construit son Sraddd, la Région travaille à sa déclinaison opérationnelle avec la démarche participative « Ambitions 2020 », et déploie des politiques partenariales à travers ses contrats de solidarité territoriale afin de lutter contre la désertification médicale, développer le logement social ou encore déployer une couverture numérique maximale. La Région Centre a investi **89 201 200 €** en 2013 pour réaliser ces actions.



Dominique ROULLET,
7^e Vice-président délégué, Aménagement du Territoire, SRADDT

« En cette période de crise économique, les collectivités (qui représentent 70% de l'investissement public) sont plus que jamais des acteurs essentiels du développement et de la croissance de nos territoires. En ce sens, la Région, à travers le soutien financier conséquent qu'elle apporte aux collectivités infrarégionales agit pour un aménagement harmonieux et équilibré du territoire, parce que solidaire. »

➔ OBSERVER LE TERRITOIRE, CONTRACTUALISER AVEC L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS

Point d'avancement de la démarche Ambitions 2020 et des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale

En octobre 2012, l'Assemblée plénière a adopté sa nouvelle politique de Contractualisation avec les territoires, en déclinaison opérationnelle du SRADDT. La Région adopte une démarche participative pour définir les priorités d'actions dites « Ambitions 2020 » pour chaque Bassin de Vie, bassins polarisés par les 8 agglomérations et 16 pôles de centralité définis dans le SRADDT. La démarche Ambition 2020 a été conduite en 2013 sur 11 Bassins. 22 comités de pilotage associant les acteurs des territoires se sont tenus et 11 forums participatifs ouverts à la population ont réuni chacun entre 80 et 180 participants, soit au total plus de 1 300 personnes mobilisées pour participer à la définition des enjeux et priorités d'actions pour leur territoire dans les 10 ans à venir. Les Contrats de Solidarité reflètent la rencontre entre les priorités d'actions définies dans Ambitions 2020 et les initiatives locales.

La démarche Ambitions 2020 et les documents « Regard sur le bassin de vie de... »

Les services régionaux ont élaboré pour les 11 bassins de vie un document décrivant les caractéristiques spécifiques du territoire, son histoire, ses enjeux. Ces portraits ont été soumis à l'avis des comités de pilotage territoriaux, puis diffusés aux participants des forums territoriaux. Ils ont ainsi constitué la base d'un dialogue nourri sur les problématiques du développement économique, de la formation, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

CHIFFRES CLÉS

11 démarches
Ambitions 2020
conduites en 2013 (Montargis,
Gien, Tours, Issoudun, Bourges,
Vierzon, Romorantin,
Argenton-Le Blanc, La Châtre,
Blois, Aubigny-sur-Nère)

1 300 personnes
mobilisées en 2013
dans le cadre des forums
participatifs

2 Contrats
de Solidarité
négociés en 2013 (validation
en CPR de janvier 2014)

➔ SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE



Yann BOURSEGUIN,
15^e Vice-président délégué, Logement, Habitat,
Technologies de l'Information et de la Communication,
Démocratie Participative

« La Région combat résolument la fracture numérique entre les territoires et entre les générations. Alors que 100 millions d'euros sont consacrés d'ici à 2020 à ce combat, il s'agit pour le Conseil Régional, non seulement d'accompagner les infrastructures nécessaires à un accès pour tous au Très Haut Débit mais aussi de favoriser l'utilisation et l'appropriation des TIC par le plus grand nombre. »

La nouvelle politique régionale en faveur du logement

La Région reconnaît le rôle essentiel du logement tant dans sa contribution à l'insertion professionnelle et formative qu'au maintien et à l'accueil de ménages sur les territoires.

La lutte contre la précarité énergétique, le développement d'une offre de logements accessibles, le soutien au parcours résidentiel des jeunes ou l'adaptation du logement pour les personnes âgées sont des objectifs majeurs, partagés avec les territoires et formalisés dans la nouvelle politique régionale adoptée en décembre 2013.



CHIFFRES CLÉS

Sur la période 2007-2013 :
7 500 logements sociaux créés

24 aires d'accueil des gens du voyage financées

839 logements,
dont 174 en 2013,
ont bénéficié de travaux d'adaptation dans l'Indre,

179 logements en Foyers
de Jeunes Travailleurs
créés ou réhabilités

682 logements sociaux réhabilités thermiquement
en Indre et Loire,
dont 335 en 2013

CHIFFRES CLÉS

44 établissements aidés
dont 14 en 2013

2 954 lits restructurés
dont 1 053 en 2013

378 emplois créés
dont 240 en 2013

L'intervention régionale pour les EPHAD

Sur la période 2007-2013, la Région Centre s'est engagée dans le financement des EHPAD au travers du CPER et des Conventions Région - Département. Au total plus de 46 M€ y sont consacrés : 10,708 M€ au titre du CPER et 35,431 M€ au titre des conventions Région - Départements.



Déploiement des réseaux THD de la stratégie 2020

2013 a été marquée par le dépôt des premiers dossiers départementaux de déploiements d'infrastructures numériques et ce dans le cadre de l'ambition régionale exprimée dans la SCORAN et rappeler dans le SRADDT, de couvrir 70% de la population à THD d'ici 10 ans.

Au-delà de la mobilisation financière, la Région participe dorénavant au pilotage et à la gouvernance de ces projets, au plus près des territoires grâce à sa participation à trois syndicats mixtes ouverts (SMO) : Cher, Eure-et-Loir, et Indre.



Le GIP RECIA Région Centre Inter Active

www.recia.fr

2013 a donné lieu à la finalisation de l'évolution statutaire du GIP, à la reformulation de la convention constitutive et l'adhésion de nouveaux membres.

L'établissement s'est engagé sur ses nouveaux champs de compétence de l'aménagement numérique et de l'économie numérique avec :

- La réalisation d'une étude sur l'impact du THD dans les entreprises,
- Le lancement de l'actualisation de la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique,
- Le lancement du dispositif « transition numérique » qui vise à accompagner les Très Petites Entreprises, les artisans, les entreprises touristiques dans leur appropriation des outils numériques. Il assure l'animation d'un réseau régional d'une trentaine de « conseillers numériques », au sein du réseau consulaire et des structures d'accompagnement des entreprises (technopoles, ateliers de fabrication numérique « fablabs », Cantines numériques...),
- L'Accompagnement dans l'aménagement numérique du territoire à travers un travail de veille, de conseil, de mutualisation de moyens.

En outre, le GIP a poursuivi la mise en œuvre :

- De l'ENT (Environnement Numérique de Travail) développé et déployé sur l'ensemble de la communauté éducative (élèves, professeurs, parents, employeurs) des lycées, des CFA, ainsi que dans les collèges de l'Indre-et-Loire,
- Des espaces WebCentre : l'objectif de couverture territoriale a été atteint ; il s'agit maintenant de continuer à accompagner la formation des animateurs de ces espaces,
- Du Réseau régional haut débit : en mutualisant les achats de

prestations Internet pour ses membres, les conditions économiques de déploiement des usages sont optimisées,

- De la Télégestion des établissements de formation de la Région,
- D'accompagnement de la Région dans ses initiatives innovantes dans l'utilisation pédagogique des tablettes, et la maintenance du parc d'ordinateurs.

CHIFFRES CLÉS

ENT :

365 000 comptes ouverts

WebCentre :

110 espaces

Télégestion des établissements :

180 établissements

(lycées, CFA, EFSS et collèges CG 18)

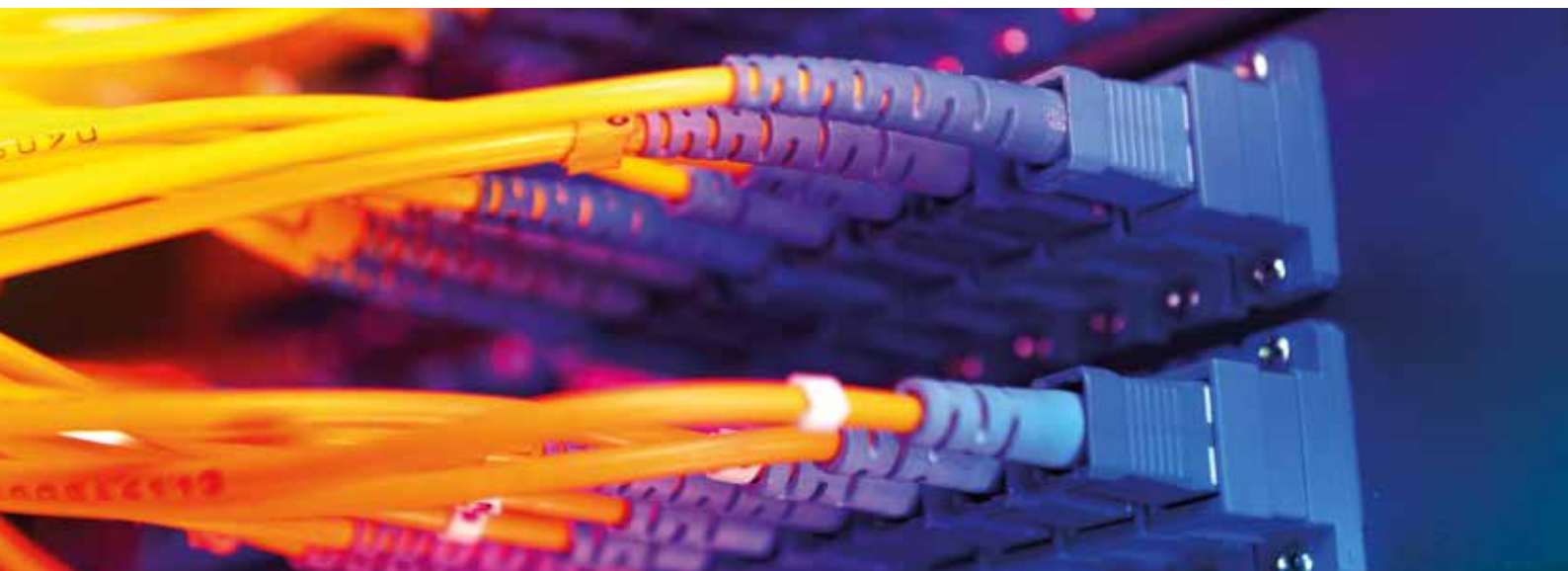
Télémaintenance à distance :

10 000 appels par an

Résolution de 98% de pannes

Maintenance d'un parc de 30 000 machines

(lycées, CFA, EFSS et collèges CG 18)



➔ MAINTENIR LES SERVICES SUR LES TERRITOIRES



Philippe FOURNIÉ,
11^e Vice-président délégué,
Formations Sanitaires et Sociales, Santé

« Le plan « Urgence Santé » adopté en 2012 a permis d'obtenir d'importants résultats. Il était impératif de confirmer les dynamiques engagées en poursuivant notre effort tout au long de cette année 2013. Au-delà, le plan « Ambitions Santé 2020 » à venir permettra de favoriser l'émergence de la médecine de demain, et de faire de la région Centre un territoire exemplaire en matière de santé et d'accès aux soins. »

Les premiers éléments de bilan du Plan Urgence Santé

Adopté le 26 janvier 2012, le Plan Urgence Santé a déjà permis la mise en œuvre de multiples projets, tant en direction des professionnels et futurs professionnels de la santé et de l'accompagnement social, qu'en équipements sur le territoire. Des résultats qui apportent des réponses quantitatives et qualitatives aux besoins des habitants en matière de santé.

Le développement d'actions de formations en direction des professionnels de santé :

- 10 M€ de financements régionaux pour les locaux de la faculté de médecine de Tours,
- soutien à la création de 4 postes de chefs de clinique au CHRO pour accroître le nombre d'internes formés sur Orléans,
- financement de 182 étudiants en 4^{ème} année de médecine pour qu'ils effectuent leur stage ambulatoire en zone défavorisée ou désertifiée, dont 104 sur l'année 2012/2013
- augmentation des capacités d'accueil des instituts de formation en soins infirmiers : chiffre record avec 1 002 nouveaux diplômés infirmiers
- augmentation de 908 à 961 du nombre de places pour les formations d'aides-soignants en cursus complet, plus 273 places en cursus partiel : augmentation record avec 1 124 nouveaux diplômés aides-soignants

CHIFFRES CLÉS

6 500 élèves et étudiants
répartis dans les 22 écoles de formations
sanitaires et sociales
dont 3 400 étudiants infirmiers
répartis dans 13 instituts de formation

500 actions de promotion
de la santé dans les lycées
dont 300 en 2012/2013, ayant concerné

35 550 lycéens ou apprentis
dont 18 000 en 2012/2013

527 professionnels de santé
en activité dans les MSP



- augmentation des quotas de 75 à 90 en 1^{ère} année d'étudiants masseurs kinésithérapeutes quand il était de 40 en 2008
- soutien à la création en septembre 2012 d'une école d'ergothérapeutes à Tours
- autorisation d'ouverture d'une école de psychomotriciens à Orléans en septembre 2014 financée par la Région
- financement de 789 places de formation qualifiante dans les métiers de l'aide à domicile pour des demandeurs d'emploi.

Le soutien à l'organisation du territoire en matière de soins de premier recours par :

- la validation d'un programme de construction et d'équipements de 51 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), dont 11 en 2013 et 38 d'ores et déjà opérationnelles
- le soutien aux territoires s'engageant dans l'élaboration d'un projet territorial de santé, comme les Pays Vendômois, Vierzon, Perche, Issoudun, signataires d'un Contrat Local de Santé
- l'encouragement du développement des projets de santé au sein des MSP
- la mise en réseau de porteurs de projets de MSP, via notamment la Conférence annuelle des MSP, qui réunit chaque année depuis 2012 plus de 135 personnes (dont en 2013 20% d'étudiants, et 23% de professionnels et acteurs de la santé).

La sensibilisation des publics lycéens et apprentis à travers le déploiement du Plan Prévention Santé (PPS) permettant des actions adaptées aux jeunes et à leurs problématiques (lutte contre le harcèlement, « Bien dans corps, bien dans sa tête », contraception, etc.).

➔ ANIMER LE TERRITOIRE



Michelle RIVET,
6^e Vice-Présidente déléguée,
Projets de Développement Rural

« Les politiques de développement rural encouragent l'initiative citoyenne. Cette année a vu de nombreux projets ID en Campagne prendre forme. A travers eux comme à travers les rencontres thématiques du Réseau Rural Régional et le programme européen Leader émerge une vision nouvelle de la ruralité, de nouveaux modes de production, de consommation, des services innovants. La Région accompagne les territoires dans ces mutations en donnant des moyens à leurs acteurs les plus inventifs. »

ID en campagne 2013 : bilan et derniers ajustements

L'année 2013 a été marquée par :

- L'organisation de deux appels à initiatives sur une même année avec :
- la sélection de 71 nouveaux projets (fédérés en 18 initiatives), relatifs notamment à la préservation de la biodiversité, le développement de la filière bois énergie, la création d'offres touristiques, le renforcement de l'employabilité... représentant une aide régionale de 660 268 €
- l'examen de 36 candidatures concernant 11 territoires, dont 8 pour qui il s'agissait d'une seconde vague



- La modification du cadre réglementaire lié au passage à un mode d'examen des candidatures en continu, mettant fin aux appels à initiatives, et couvrant l'ensemble du territoire régional, pour faciliter la mise en mouvement des territoires.



CHIFFRES CLÉS

213 projets retenus

dont 71 en 2013

Fédérés en 63 initiatives

dont 18 en 2013

2 M€ d'aide régionale réservés

dont 660 268 € en 2013

25 territoires déjà concernés



CHIFFRES CLÉS

13 programmes Leader

15 Pays concernés

19,5 M€ Leader réservés

Un taux de programmation moyen de 70 % fin 2013

(programmation jusqu'au 30 avril 2015)

Le programme LEADER 2007-2013

Dans le cadre du Réseau Rural Régional, les 12 Groupes d'Action Locale (porteur d'un programme Leader) que compte la région, ont travaillé à définir ensemble la plus-value des programmes Leader qu'ils mettent en œuvre jusqu'au 30 avril 2015 :

- La possibilité d'expérimenter
 - Des synergies facilitées entre la sphère privée et les acteurs publics
 - Un encouragement à la coopération en proximité et une ouverture vers d'autres cultures
 - Un renforcement de l'animation et de l'ingénierie locale
 - La notion d'innovation : un stimulant au cœur du dispositif.
- Ces composantes de Leader méritent d'être confirmées pour la période 2014-2020.

Favoriser la culture et la créativité

La Région Centre s'est imposée ces dernières années comme un acteur incontournable pour l'élaboration des politiques publiques culturelles, associant acteurs territoriaux, artistes et habitants. Elle investit largement dans la protection et la valorisation des patrimoines culturels, le soutien à la création et à la diffusion, et veille à porter des actions d'éducation à la culture pour le plus grand nombre. Elle a investi **30 535 700 €** en 2013 dans ces actions.



Carole CANETTE,
12^e Vice-présidente déléguée
Culture et Créativité numérique

« La Région confirme son engagement culturel qui conjugue la présence au plus près des habitants à travers les PACT, Projets Artistiques et Culturels de Territoire avec le souci du développement socio-économique régional. Inauguré en 2013, le site des Turbulences FRAC Centre est un marqueur fort de l'aménagement culturel régional et un équipement majeur pour la diffusion, la sensibilisation et le soutien à la création contemporaine. »

➔ PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

Les Turbulences - Frac Centre : un lancement réussi

L'inauguration officielle du FRAC, le 5 septembre 2013, en présence de la Ministre de la Culture, a attiré 1 000 personnes. Lors du week-end d'ouverture au public à l'occasion des Journées du Patrimoine les 14 et 15 septembre 2013, la fréquentation s'est élevée à 6 000 visiteurs.

Pour l'ouverture du nouvel établissement, le public a pu découvrir la 9^{ème} édition d'ArchiLab, intitulée « Naturaliser l'architecture », ainsi qu'une sélection d'œuvres issue de la collection permanente du FRAC. Parallèlement, le FRAC a organisé une série de manifestations associées dans de nombreuses structures culturelles de la région.

En 2013, le FRAC Centre s'est enrichi de près de 138 nouvelles œuvres, dont 116 donations. Deux expositions ont été organisées sur le site des Turbulences, accueillant 22 796 visiteurs. Les dix expositions hors les murs ont, quant à elles, attiré 24 205 visiteurs. Pour la première fois, le FRAC a mis en place une programmation culturelle (« samedis turbulents », conférences, performances, colloques) qui a mobilisé 1 772 personnes.

11 045 personnes ont participé à des actions du Service des publics (visites guidées, ateliers pédagogiques), dont 7 920 élèves du primaire et du secondaire. Enfin, le FRAC a édité cinq ouvrages, dont les catalogues de la collection.

www.frac-centre.fr
www.musees.regioncentre.fr

CHIFFRES CLÉS

14 000 dossiers documentaires en ligne sur le patrimoine régional

Fonds iconographique riche de 206 923 images

Centre de documentation :

5 716 ouvrages

180 titres de périodiques

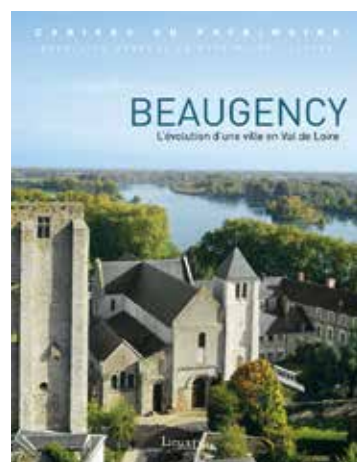
14 opérations d'inventaire en cours

55 livres publiés

Un cahier du patrimoine consacré à Beaugency

La direction de l'inventaire du patrimoine a publié un livre sur la ville de Beaugency. Résultat d'une opération d'inventaire menée sur l'ensemble du canton, cet ouvrage propose une synthèse de l'évolution urbaine et architecturale de Beaugency du Moyen Âge au XX^e siècle.

Comme beaucoup d'autres villes du Val de Loire, Beaugency connut au Moyen Âge et à la Renaissance une grande prospérité, dont témoignent encore aujourd'hui des monuments majeurs comme le donjon et l'hôtel de ville, tandis que les édifices ou espaces plus modestes, comme les maisons et boutiques, permettent de comprendre comment la ville fut occupée, agrandie, aménagée au fil des siècles.



Le domaine régional de Chaumont sur Loire

En 2013, le Domaine a poursuivi son activité culturelle et artistique en proposant une programmation d'une grande variété au sein de ses trois pôles « art contemporain », « jardins » et « patrimoine ».

La création a pris la forme de jardins (Festival international des jardins, nouveaux jardins des Prés du Gouloup), d'installations d'art contemporain parsemées au sein du domaine, ou encore de propositions artistiques de jeunes plasticiens, photographes et d'artistes reconnus internationalement.



Le Domaine a également poursuivi l'enrichissement et la restauration de ses collections.

Proposant des événements tout au long de l'année, il a obtenu une reconnaissance Label qualité tourisme et une nouvelle dénomination pour la gare : « Onzain-Chaumont » !

www.domaine-chaumont.fr

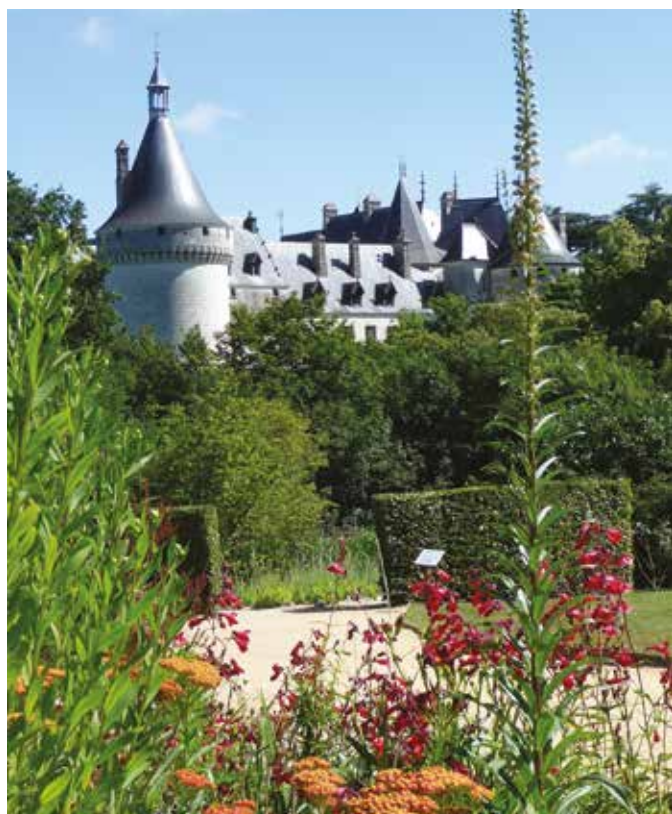
CHIFFRES CLÉS

380 803 visiteurs

au Domaine régional en 2013

22^{ème} édition du festival des jardins

« Jardin des sensations, synesthésies contemporaines »



➔ CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

PACT : des coopérations et des territoires engagés

Dispositif inscrit dans le cadre de la politique régionale d'aménagement culturel du territoire, les PACT continuent de se développer afin d'accompagner les porteurs projets dans l'élaboration de leur programmation. Le soutien régional se caractérise par un accompagnement technique et la possibilité pour les acteurs de ces actions de se rencontrer, de se former.

Aux côtés de ses services, la Région mobilise Culture O Centre afin de contribuer à définir les axes de développement pour le territoire et ses habitants, et s'assurer ainsi d'une coopération qui garantisse l'émergence d'un projet pérenne.



CHIFFRES CLÉS

63 territoires en P.A.C.T. dont 2 nouveaux territoires

Augmentation de communes touchées par les manifestations de 31%

(555 communes en 2013 contre 421 en 2012)

Augmentation de la population potentiellement touchée de 14%

(838 273 habitants en 2013 contre 732 062 en 2012) au regard des P.A.C.T. financés en 2012

CHIFFRES CLÉS

Excentrique :

1166 habitants mobilisés

52 projets artistiques dont 10 projets d'implication et 8 installations



Culture O Centre Atelier de développement culturel de la Région Centre



Culture O Centre contribue à l'aménagement culturel du territoire en assurant l'animation des réseaux professionnels et l'organisation du festival Excentrique. En 2013, le festival a répondu à la sollicitation de 9 acteurs régionaux (commune, intercommunalité, association, opérateur culturel voire groupement d'habitants) et couvert tous les départements de la région. Culture O Centre a travaillé avec les lycées agricoles de la région et la DRAAF, sur la réalisation d'un projet artistique.

Le pôle Réseaux Professionnels a accompagné les collectivités, les acteurs du secteur et les opérateurs institutionnels ; un travail spécifique a été réalisé pour la mise en réseaux des porteurs de PACT. Cinq contrats d'émergence et de développement au titre des PACT ont été accompagnés.



Soutien au livre et à la vie littéraire

Jusqu'en 2013, le soutien à l'économie du livre trouvait sa traduction dans trois dispositifs : le soutien à la diffusion, à l'édition et aux projets collectifs et innovants.

Cette année, il a été décidé de les remplacer par une aide au projet d'entreprise afin d'aider les maisons d'édition à se consolider et à franchir des caps de développement.

Elle propose un dispositif global d'aide aux maisons d'édition et permet ainsi la structuration du parcours professionnel des éditeurs installés en région Centre, la consolidation économique des maisons d'édition, le soutien attentif des jeunes maisons d'édition. En outre, il existe également un soutien aux résidences d'auteur. Ces deux dispositifs régionaux sont gérés par l'agence Ciclic.

CHIFFRES CLÉS

9 maisons d'édition soutenues

11 projets éditoriaux

7 lieux de résidence d'auteur soutenus

20 maisons d'édition

dont 5 éditeurs de bibliophilie contemporaine soutenues

pour 45 participations à des salons
dont 6 se déroulant à l'étranger



CICLIC - L'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique



En 2013, 61 aides ont été attribuées à la filière du livre et de la lecture en région Centre. Les professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel ont bénéficié de 83 aides.

Les films de cinéma d'animation soutenus par Ciclic et la Région Centre et tournés dans le cadre de résidences d'artistes ont compté 241 sélections dans des festivals du monde entier et ont été récompensés par 33 prix. Ces résultats viennent conforter la décision de lancement, en 2013, du projet de construction d'une nouvelle résidence de cinéma d'animation à Vendôme dans le cadre du CPER.

281 jours de tournage de films en 2013 attestent que la création est aussi un facteur de dynamique économique pour le territoire régional.

www.ciclic.fr
www.memoire.ciclic.fr

CHIFFRES CLÉS

Patrimoine

963 films numérisés

Education

Lycéens et apprentis au cinéma

12 299 élèves concernés

Education - Passeurs d'images

4 935 bénéficiaires

Cinémobile

45 884 entrées

Festival du film de Vendôme

10 486 entrées

Univers web Ciclic

223 856 visiteurs uniques

(tous sites confondus) +30%



➔ ÉDUCER À LA CULTURE

Patrimoine régional : l'aventure continue pour le Professeur Klutch

Un fantôme à Nohant ? Le château de Chaumont-sur-Loire qui disparaît ? Qu'à cela ne tienne : voici Klutch et son équipe embarqués dans la locomotive pour nous faire découvrir de nouveaux sites : le Berry de George Sand et les châteaux prestigieux du Val de Loire. Projet éditorial créé en 2012 à l'initiative de la Région Centre, la collection « Les Mystérieux mystères insolubles », série de bande dessinées pour les 7-12 ans, rencontre un beau succès : s'appuyant sur la documentation de la direction de l'inventaire, ces albums sensibilisent les jeunes au patrimoine régional.

CHIFFRES CLÉS

Les quatre opus des « Mystérieux mystères insolubles » :

- L'Enigme du trou siffleur
- À la poursuite de la gigantesque lamproie géante
- La Malédiction du Maléfice maudit
- Le Mychtère du château dichparu



CHIFFRES CLÉS

40 artistes
impliqués depuis 2005

dans 10 productions
du Centre dramatique régional de Tours

pour 800 représentations
sur l'ensemble du territoire national

dans le cadre d'une opération
dont la Région Centre
est le premier financeur :

120 000 € par an

Insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens

Dans le cadre de sa politique de développement des pratiques artistiques visant notamment à soutenir et développer l'emploi culturel et artistique, la Région Centre contribue à la professionnalisation des jeunes artistes en soutenant le « Jeune Théâtre en région Centre » (JTRC) abrité par le Centre dramatique régional de Tours.

Cette cellule d'insertion professionnelle favorise l'entrée dans la profession de jeunes comédiens et techniciens en les plongeant, durant deux années, au cœur de l'activité d'une structure de création, de diffusion, qui développe de nombreuses actions artistiques et pédagogiques. Ces jeunes artistes ont, grâce à ce dispositif, la possibilité d'acquérir une pratique de plateau et une véritable connaissance du milieu théâtral professionnel.



CHIFFRES CLÉS

5 concerts :

Onzain (41), Amboise (37),
Tours (37), Orléans (45),
Richelieu (37)

22 %
des stagiaires
sont issus de l'Indre et Loire
10 % du Loiret

2 stagiaires
ont intégré
les rangs
permanents
de l'OSRC-T

1 stagiaire a intégré l'orchestre
national des Flandres

Orchestre des Jeunes du Centre (OJC)

L'orchestre des jeunes du Centre rassemble chaque année environ 70 élèves des 3^{èmes} cycles des conservatoires à rayonnement régional ou départemental de la région mais aussi d'autres régions, en vue de les former au métier de musicien d'orchestre, et leur permettre d'approcher les différents genres musicaux de la musique d'orchestre.

L'OJC a ainsi le rôle d'orchestre-école qui dispense une formation au métier de musicien tout en offrant au public de la région des concerts diversifiés.

Afin de compléter l'insertion professionnelle les jeunes stagiaires de l'OJC sont invités tout au long de l'année à participer à certaines sessions de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours (OSRC-T).



La Mission Val de Loire (MVL) Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire

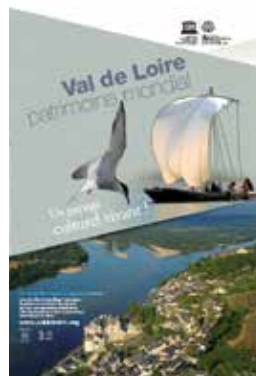
En 2013, la Mission Val de Loire a poursuivi son engagement dans la valorisation et l'appropriation des valeurs du site UNESCO. Ce travail a nécessité d'engager quelques remises à plat des pratiques et des outils de la Mission, pour tenir compte des nombreux acteurs très actifs sur le site UNESCO.

Un nouveau système de relations se met ainsi en place, qui tend à co-construire l'action en faveur de l'inscription UNESCO.

« Carrefour des acteurs, facilitateur, centre de ressources », telle est la position de la Mission Val de Loire qui émerge aujourd'hui de ces travaux, une Mission perçue comme porteuse d'une vision globale et d'une capacité à « mettre les différents acteurs autour d'une table ».



la mise en réseau des acteurs, expérimentations sur l'analyse de la « valeur universelle exceptionnelle ».



CHIFFRES CLÉS

Un patrimoine classé au titre des paysages culturels
de Sully-sur-Loire (45) à Chalonnes-sur-Loire (49)
une longueur de 280 km
et près de 800 km²

La campagne de communication
« le Val de Loire patrimoine mondial »
100 000 dépliants

80 000 sets de table

2 000 affiches

Le plan de gestion du site UNESCO
Adopté par la quasi-totalité des
197 collectivités du périmètre

Comprenant les grandes orientations pour la préservation des patrimoines et des paysages, leur insertion dans le développement du territoire

Diffusé à plus de 700 exemplaires
aux collectivités, structures d'assistance
à maîtrise d'ouvrage et associations

500 idées collectées
pour nourrir le programme d'actions



Inscrire la Région Centre dans l'Europe

L'action régionale s'inscrit en convergence avec les priorités de l'Union européenne. Gestionnaire de crédits FEDER et FSE, elle apporte expertise et soutien aux porteurs de projets. Promouvant l'esprit européen par l'information des citoyens notamment, elle favorise les échanges et la mobilité des jeunes en Europe. Elle a investi **3 004 300 €** en 2013 sur son budget, et géré **17 091 500 M€** de fonds structurels européens.



Karine GLOANEC MAURIN,
14^e Vice-présidente déléguée,
Relations Internationales, Europe et Politiques Européennes,
Coopération Interrégionale

« Au-delà des actions de solidarité, les échanges se sont renforcés dans leur dimension économique pour devenir l'action extérieure de la collectivité, utile au développement et indispensable au rayonnement de notre Région. Région d'Europe par excellence pour la forte mobilité européenne des jeunes, notre collectivité inscrit la construction européenne comme un élément majeur de l'avenir de nos territoires. »

FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES

Les projets LEONARDO 2013

Le programme européen LEONARDO permet de donner une expérience professionnelle européenne aux jeunes inscrits en formation initiale, à travers des stages en entreprises dans différents pays.

Au cours de l'année 2013, les trois projets lycéens, apprentis et post-apprentis de mobilité professionnelle « Leonardo » déposés par la Région auprès de la Commission européenne pour le compte des établissements régionaux, ont bénéficié à 580 jeunes :

- 301 lycéens partis de 3 à 9 semaines en stage en Europe ;
- 182 apprentis partis de 2 à 3 semaines ;
- 97 jeunes diplômés de l'apprentissage partis de 10 à 26 semaines en stage.

CHIFFRES CLÉS

1 327 semaines de stage lycéens

481 semaines de stage apprentis

279 semaines de stage
réalisées par de jeunes diplômés
de l'apprentissage

576 874 € de fonds européens

501 152 € de financements
régionaux

➔ INTERVENIR À BRUXELLES

Les Open days 2013

La semaine européenne des Régions et des villes, « Open Days », est la plus grande manifestation européenne sur la politique régionale organisée à Bruxelles chaque année. Durant 4 jours, se succèdent ateliers, conférences, expositions auxquels participent plus de 6000 personnes.

Pour l'édition 2013, la Région a proposé au Studium® (agence pour la visibilité de la recherche régionale et l'accueil de chercheurs de renommée internationale) de valoriser ses activités et projets dans le cadre d'un atelier sur la recherche et l'innovation, organisé avec

le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, trois Régions espagnoles, une Région hongroise et une polonaise. Le Directeur scientifique du Studium® est intervenu le 8 octobre 2013 devant plus de 200 personnes, se rendant visible auprès des institutions et partenaires européens.

En parallèle, la délégation du Studium® accompagnée par l'Antenne de la Région à Bruxelles a échangé avec le CLORA (Club des Organismes de Recherche Français), de la DG Recherche et de la DG Home de la Commission européenne, sur les appels à projets sur lesquels il pourrait se positionner, ou sur les contraintes rencontrées en Europe par les chercheurs extracommunautaires.

➔ CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

CHIFFRES CLÉS

7000
personnes
sensibilisées
lors des Printemps
de l'Europe

13 projets
soutenus
pour un total de 64 K€

Appel à projets « Accompagnement des projets européens »

La Région Centre a poursuivi en 2013 son accompagnement des projets à dimension européenne des acteurs régionaux. Les projets



de sensibilisation aux institutions, politiques, et programmes communautaires ont été soutenus et mis en valeur dans le cadre de l'opération « Printemps de l'Europe ». Pendant plus de deux mois, la Région a permis aux habitants de la région de mieux comprendre le fonctionnement général de l'Europe, et d'identifier les enjeux autour de la mobilité européenne et des fonds européens.

Les projets en région Centre qui s'inscrivent dans des programmes communautaires de coopération européenne ont été soutenus, afin de développer le dépôt de candidatures.

➔ MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

Point sur la programmation 2007-2013

Articulée autour de thématiques prioritaires, la politique de cohésion économique, sociale et territoriale (ou politique régionale) contribue au développement de notre territoire en soutenant la recherche, l'innovation, l'inclusion sociale, l'environnement et la transition énergétique.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social Européen (FSE) constituent les deux instruments financiers

pour lesquels la Région assure la gestion, sur son champ de compétences. Le niveau de consommation des crédits a permis de nouveau de répondre aux objectifs fixés par l'UE.

L'année 2013 a constitué un virage important pour la Région qui a piloté la préparation de la future programmation (2014-2020) pour laquelle elle deviendra autorité de gestion de trois fonds européens (FSE, FEDER et FEADER) dans le cadre de la décentralisation.

CHIFFRES CLÉS

FEDER :
61 opérations
soutenues
représentant
12,621 M€

FSE :
162 opérations
soutenues
représentant
13,943 M€

Concertation nationale 2014-2020 sur les Fonds européens à Tours

Dans le cadre de la préparation des futurs programmes européens 2014-2020, la Région Centre, en partenariat avec l'ARF et la DATAR, a accueilli à Tours le séminaire national de concertation pour l'élaboration de l'Accord de partenariat entre la France et la Commission européenne. Cette manifestation qui s'est déroulée le 9 juillet a rassemblé près de 700 personnes, dont le commissaire européen à la politique régionale Johannes Hahn.





S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale

Faciliter les échanges, ouvrir à des rapports de solidarité et à une meilleure connaissance mutuelle entre les hommes : autant de raisons qui fondent l'engagement de la Région sur la voie de la coopération internationale. C'est cette ambition qu'elle défend en soutenant des projets structurants dans ses 9 zones de coopération prioritaires tout en favorisant, sur son territoire, l'expression des valeurs de solidarité internationale. Elle a consacré **1 194 200 €** à ces actions en 2013.

➔ APPROFONDIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'intervention économique : un volet à part entière de l'échange

La coopération décentralisée place aujourd'hui la question de développement économique local au tout premier plan de ses activités. Aussi, la Région Centre entretient des relations de cette nature avec ses partenaires en Asie, en Europe et en Afrique. Il s'agit par exemple d'échanger sur le thème de l'économie verte avec le Land de Saxe-Anhalt mais aussi d'impliquer un réseau de 20 entreprises régionales animé par la CCIR - le Cercle Maghreb - afin de faciliter les échanges économiques avec la région de Meknès-Tafilet au Maroc.

➔ SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Une forte mobilisation des acteurs régionaux à l'occasion des XIII^{es} Rencontres de la coopération et la solidarité internationale

Comme chaque année, depuis 13 ans, la Région a organisé en novembre 2013, les Rencontres de la Coopération internationale.

Pour la première fois à Blois, ce rendez-vous a réuni durant deux jours des acteurs investis dans des projets de développement mais également le grand public afin d'échanger et débattre autour du thème des Droits humains.



CHIFFRES CLÉS

500 participants

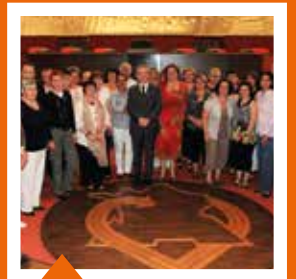
40 stands
d'exposition

1 séance plénière
et 8 ateliers

23 intervenants



**Organiser
une collectivité
efficace**



**Mobiliser
les agents
et nourrir
le dialogue
social**

Une collectivité exemplaire

La Région s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa gestion, mobilisant ses 3 200 collaborateurs, interrogeant en permanence ses pratiques, déployant de nouveaux métiers, tout en restant soucieuse d'une intégration réussie pour chacun de ses agents.

Avec le double objectif d'améliorer le service aux habitants et à ses partenaires, de renforcer l'efficacité de l'institution en mobilisant ses personnels et ses élus, la Région Centre s'est engagée depuis l'adoption de son agenda 21 à être exemplaire, dans un processus continu d'amélioration de son fonctionnement.

Le programme de la mandature 2010-2014 avait connu dès 2012 le déploiement abouti de 90% des projets. L'évolution particulièrement défavorable de la conjoncture économique en 2013, a conduit l'institution à définir de nouvelles stratégies, dont les effets se devaient d'être rapides.

Les outils de pilotage déployés depuis 2009 ont permis un management global de la collectivité de plus en plus efficace. Accompagnés d'une évolution marquée de la culture commune de conduite des projets et activités en transversalité, d'une concertation permanente avec les partenaires, ces adaptations des pratiques ont permis une efficacité collective accrue.

En cohérence avec la Charte de l'Administration régionale, le dialogue social permet de poursuivre les avancées pour l'ensemble des agents régionaux.

L'efficacité de l'action publique est corrélée à l'objectif de maintien des grands équilibres financiers régionaux.

Dans un contexte de ressources dégradées, il a été nécessaire de mobiliser une nouvelle ingénierie financière et une grande expertise pour les services.



Organiser une collectivité efficace

Depuis 2009, la Région est résolument tournée vers une optimisation de son organisation, des méthodes de travail transversales, un apport d'expertise accru, et une culture commune du projet et du résultat. Une gestion toujours plus rigoureuse et une recherche permanente d'économie de moyens, permettent de limiter l'évolution des charges courantes de la collectivité.



➔ SUIVRE L'AGENDA 21 RÉGIONAL

Le rapport développement durable

Depuis son adoption en 2008, une communication annuelle sur l'Agenda 21 est donnée par le Président afin d'informer les Conseillers régionaux de sa mise en œuvre. Le contenu de cette communication a par la suite été ajusté afin de répondre à la Loi Grenelle de juillet 2010 obligeant les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de produire un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport présente en annexe un tableau de bord d'un soixantaine d'indicateurs permettant de suivre les évolutions du territoire régional sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

➔ RENFORCER LA CONCERTATION ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

« A vous de nous dire... »

Le Plan Avenir Jeunes voté en septembre 2013 a fait l'objet d'une élaboration innovante. Afin de prendre en compte au plus près la réalité des jeunes aux prises avec la crise économique et sociale, la parole leur a été donnée via une importante enquête sur leurs attentes. Les réponses nombreuses à ce sondage ont confirmé les analyses du Conseil économique, social et environnemental régional et reçu des avis convergents de la Conférence Régionale de la Jeunesse. La Région a ainsi pu engager sans attendre un plan d'actions en cohérence étroite avec les besoins des jeunes pour compléter les dispositifs existants d'accès à l'autonomie et à l'emploi.

Renouvellement de la conférence régionale de la Jeunesse

Le 23 Novembre, le président de la Région Centre installait officiellement la Conférence Régionale de la Jeunesse renouvelée au 2/3 (41 membres sur 72). Cette instance dynamique, créée en mai 2011, permettant aux jeunes de notre région de faire entendre leurs points de vue, s'est réunie à 5 reprises en séance plénière, rendant 7 avis sur les politiques régionales.

www.jeunesocentre.fr/conference-regionale-de-la-jeunesse

CHIFFRES CLÉS

72 membres répartis en 6 collèges :

- lycéen-ne-s, étudiant-e-s,
- apprenti-e-s, salarié-e-s,
- demandeurs d'emploi ou stagiaires de la formation professionnelle,
- jeunes issus des réseaux de l'éducation populaire ou de l'économie sociale et solidaire



➔ RENFORCER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ



Evolution de l'organigramme des services régionaux

L'organisation générale des services a évolué en septembre 2013, répondant à deux enjeux régionaux majeurs :

- Rapprocher les équipes qui travaillent sur les actions de formation professionnelle et de l'économie, pour être plus efficace, au service de l'emploi et du développement économique ;
- Créer une nouvelle transversalité entre les thématiques de l'éducation (lycées, apprentissage, formations sanitaires et sociales) et celles de la vie citoyenne (culture, sports, patrimoine).

➔ AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE

Mise en place d'une politique des achats

Pour faire face à des recettes sous contraintes et maintenir l'équilibre budgétaire en renforçant la maîtrise de nos dépenses et de nos achats, une Direction des Achats et des Services Juridiques a été structurée, avec pour objectifs :

- D'améliorer notre efficacité économique en réduisant nos dépenses,
- De professionnaliser la démarche d'Achats au sein de la Région,
- De conjuguer vision élargie de nos Achats et développement économique régional.

Toutes les directions de la collectivité, mais aussi nos fournisseurs, partenaires, structures associées, filières et Pôles de Compétitivité sont concernés par cette démarche.

L'année 2013 aura été une année de conduite du changement avec les premiers recrutements d'acheteurs, la mise en place des procédures et l'instauration d'une culture de la performance.

Quatre acheteurs sont arrivés, permettant la mise en place d'une organisation structurée par familles d'achats. Une Procédure Générale d'Achats (PGA) a été établie et diffusée, un plan de formation destiné à de nombreux agents de la collectivité a débuté mi 2013. L'action conjuguée des acheteurs, du service marchés et des directions prescriptrices a permis une performance de nos achats nettement améliorée dès 2013.

Enfin, la Région a organisé des réunions d'information à destination des Fournisseurs (construction, mobilier,...) et initié la mise en place d'un réseau d'acheteurs publics régionaux en organisant le premier Forum des Achats Publics en Région Centre. Cet événement de dimension nationale préfigure des actions de mutualisation et de partage des bonnes pratiques que la Région entend conduire en 2014.

www.achats.regioncentre.fr

CHIFFRES CLÉS

Objectif de réduction des dépenses de 7 M€ d'ici 3 ans

Objectif de performance dépassé en 2013 : Gains estimé à 2,5 M€



➔ DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

Généraliser l'usage des documents numériques

Le projet Cyclades répond au besoin d'améliorer la collaboration entre les équipes et leurs partenaires/prestataires extérieurs, en utilisant des outils nouveaux, à l'image de ceux utilisés sur les réseaux sociaux.

L'outil Alfresco, permet une amélioration significative de l'organisation documentaire en facilitant la recherche d'information, et traite la question du cycle de vie du document depuis sa création jusqu'à son archivage numérique.

L'année 2013, avec la poursuite de l'expérimentation de l'usage généralisé d'Alfresco au sein de la Direction Générale Gestion Publique et Finances, a permis d'affiner l'offre de service, d'accompagner individuellement les directions et de préparer les chantiers de dématérialisation prévus en 2014.

Alfresco deviendra à terme le réceptacle des flux documentaires en matière financière et de commande publique et jouera un rôle clé dans l'alimentation du futur dispositif d'archivage électronique de la collectivité.

http://www.horoa.net/wp-content/uploads/2012/10/alfresco_logo1.png

CHIFFRES CLÉS

245 espaces collaboratifs

115 agents formés en 2013

Moyenne quotidienne de 60 utilisateurs

Volume de données traité : 47 Go

Près de 300 000 documents

CHIFFRES CLÉS

Suppression de 45 000 entrées tiers



Correction de plus de 56 000 anomalies dans les bases de données

60 agents dotés d'un certificat de signature électronique ou de transmission sécurisée

780 marchés stockés numériquement

Dématérialiser les flux numériques vers les partenaires extérieurs

Le projet Dématérialisation s'inscrit dans les efforts de modernisation de la collectivité, avec le passage d'un mode de gestion « papier » à un mode de gestion « numérique ».

Plusieurs opérations en cours visent à améliorer l'efficacité du traitement administratif et à fluidifier les échanges. En 2013, le chantier Défi (Dématérialisation financière) a conduit au nettoyage de bases de données, à la refonte des

processus de traitement, à des changements de version logiciels afin que la collectivité soit opérationnelle à la date ultime d'obligation de dématérialisation au 1^{er} janvier 2015.

En parallèle une arborescence documentaire dédiée à la commande publique a été déployée, permettant à terme la transmission numérique des marchés régionaux au contrôle de légalité et au payeur.



GARANTIR LES MEILLEURS MOYENS POUR L'ACTION RÉGIONALE

« AA » Une notation financière performante et l'obtention d'une enveloppe de prêts de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

L'agence Standard and Poor's a attribué à la Région Centre la note « AA, perspective stable » fin 2013. Cette note reflète la capacité de la Région Centre à remplir ses obligations financières vis-à-vis de ses prêteurs. Elle est la meilleure possible qui puisse être attribuée à une collectivité territoriale. Par ailleurs, la Région a obtenu un prêt de 350 M€ auprès de la BEI. Le financement des investissements régionaux est ainsi sécurisé jusqu'en 2018.



Le schéma d'implantation des services dans les nouveaux locaux de l'îlot Calvin

Fin 2011, la Région a décidé de s'implanter dans de nouveaux locaux en construction situés à proximité de son siège, et de libérer trois immeubles en location.

Deux objectifs sont plus particulièrement visés :

- Mettre à disposition des locaux fonctionnels et performants,

- Regrouper les services des directions générales, renforcer la cohésion, favoriser la transversalité par la proximité services - élus.

Un schéma d'implantation des services dans ce futur bâtiment et les autres bâtiments régionaux a été élaboré et validé fin 2013. Cette réorganisation spatiale, nouvelle étape dans la vie de la collectivité, se finalisera courant 2014.



CHIFFRES CLÉS

Superficie totale des locaux régionaux :

24 080 m²
dont 16 606 m² en propriété et 7 474 m² en location

Superficie Calvin :

5 324 m²

Superficie libérée suite à la prise en charge de Calvin :

4 257 m²

FAIRE BIEN ET LE FAIRE SAVOIR

Une communication multisupports pour toucher tous les habitants

La Région fait connaître ses actions sur l'ensemble du territoire et renforce l'attractivité du Centre au moyen de dispositifs de communication ayant un écho national, au travers de campagnes de communication et d'éditions ciblées ainsi que d'Internet.



Cela s'illustre aussi par l'accompagnement de grands événements et une communication sur l'ouverture d'équipements d'envergure, notamment les Turbulences FRAC Centre, le vélodrome de Bourges... Parmi les nouveautés : une lettre électronique et une application jeunesocentre destinée aux 15-25 ans.





Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

Avec un effectif total de plus de 3 200 salariés au service des politiques publiques régionales, la collectivité veille à déployer une politique sociale ambitieuse et équitable, favorisant le développement des compétences, l'égalité femme / homme, un climat social apaisé par un dialogue social construit et constructif. Elle déploie les moyens d'un accompagnement professionnel et social satisfaisant. L'évolution de la masse salariale est contenue à 1,62% de budget à budget.



Jean-Marie BEFFARA,
1^{er} Vice-président délégué Finances, Moyens Généraux et Personnel

« L'année 2013 est marquée par le recrutement de 50 salariés en contrats d'avenir autour d'un projet professionnel et d'un parcours de formation personnalisé sur 3 ans. 2013, c'est aussi l'apparition de nouveaux métiers autour de l'efficacité énergétique ou de l'achat public, la poursuite du dialogue social et la participation forfaitaire de la Région à la complémentaire des agents. »

➔ DONNER DU SENS À L'ACTION DE CHACUN

Entretiens professionnels
et Groupes d'échange d'expérience

L'entretien professionnel garantit à tous les agents un socle commun de critères d'appréciation de la valeur professionnelle. Dans le cadre de son dialogue social et de la démarche d'évaluation de ce dispositif, la Région a souhaité recueillir le vécu et les attentes des agents.

Ainsi, un groupe d'échange d'expériences mêlant des évaluateurs et des évalués s'est réuni à deux reprises en 2013. Les réflexions ont porté sur les trois temps de l'entretien : la phase de préparation, celui de l'entretien et enfin son utilisation pendant l'année.

Un recueil des constats et des propositions a pu être réalisé et servir de base de travail pour les prochaines années.

➔ ACCOMPAGNER LES AGENTS

La prévention des risques psycho-sociaux

Dès 2010, le Conseil Régional a initié une démarche de plan de prévention des risques (RPS).

En 2013, la démarche a permis de construire un diagnostic approfondi pour repérer les sources de risques et leur importance, identifier les groupes de salariés les plus affectés, objectiver les dysfonctionnements, croiser les différents indicateurs et identifier les actions correctives déjà existantes, afin d'explorer des axes complémentaires de prévention. Ce diagnostic porte sur quatre périmètres d'expérimentation dont deux lycées et deux directions/ services du siège.

Cette démarche, qui se finalisera en 2014, permettra l'implication de tous les acteurs, les représentants du personnel, le médecin de prévention et les membres du CHS.

➔ FAIRE ÉVOLUER ET VALORISER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

Professionnalisation des agents sur 3 thématiques métier



L'attention portée à l'évolution et à la valorisation des compétences des agents régionaux conduit à mettre en œuvre des actions de formation pour répondre aux projets de notre collectivité. Ainsi, pour accompagner la politique d'achat régionale, un plan de professionnalisation de grande envergure a été initié autour de 7 modules de formation ; il s'agit de faire monter en compétence les acteurs de l'acte d'achat, selon leur rôle dans la procédure, et de doter les services d'agents opérationnels et performants. Le réseau des chauffagistes, créé en 2010 a été renforcé et accompagné par des formations spécifiques pour permettre aux agents d'acquérir des compétences techniques et les autorisations nécessaires pour intervenir sur site.

Les agents des lycées assurant des missions d'entretien des locaux se sont vus proposer une formation de 2 jours afin de maîtriser les techniques de nettoyage, et concourir au bon entretien des lycées régionaux tout en étant attentif aux risques physiques liés à leurs activités. Ce dispositif de grande ampleur (1 700 agents), débuté en 2012 se poursuivra sur l'année 2014.

➔ RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue social riche et concret

Depuis plusieurs années, la collectivité a mis en place une démarche d'agenda social qui se traduit par des échanges réguliers et concrets avec les organisations représentatives du personnel, sur les parcours professionnels et la carrière, les conditions de travail ainsi que les avantages sociaux.

Ainsi le dialogue social a permis en 2013 de nouvelles avancées pour les agents du Conseil régional avec notamment la signature d'un protocole du temps de travail des agents des

lycées, la déprécarisation des agents dans le cadre de l'application de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, l'initiation des démarches de prévention des risques RPS (risques psychosociaux) et TMS (troubles musculo-squelettiques), le lancement de l'expérimentation du télétravail pour les agents en situation de handicap ou encore l'amélioration du dispositif d'action sociale.

CHIFFRES CLÉS

37 groupes de travail sur 13 thématiques

2 réunions du CHS, 5 du CTP, 3 CAP par catégorie

Taux d'emploi de personnels en situation de handicap : 7 %

CHIFFRES CLÉS

2560 adhérents

750 000 € de subvention

Le comité des œuvres sociales de la Région Centre

Le Comité des Œuvres Sociales de la Région Centre développe des actions collectives pour permettre à ses adhérents de se rencontrer et créer des liens.



2013 a été l'occasion de sorties, soirées, week-ends ou semaines de vacances pendant lesquels les agents, quels que soient leur métier, leur lieu de travail ont appris à se connaître et à échanger.

Plusieurs week-ends au Mont Dore ont été organisés, des agents ont découvert la Sicile, d'autres ont redécouvert Paris à l'occasion une croisière sur le canal Saint Martin ou la visite de l'aquarium. Des moments de convivialité ont été partagés dans de nombreuses sorties sportives et culturelles.

2013 a aussi été l'année du changement du Conseil d'administration du COS, avec pour la première fois des élections par voie électronique.

Rapport financier



Jean-Marie BEFFARA,
1^{er} Vice-président délégué Finances, Moyens Généraux et Personnel

« La gestion saine des finances s'est poursuivie en 2013 : maîtrise du fonctionnement et limitation du recours à l'emprunt pour maintenir les marges de manœuvres financières et engager le désendettement de la collectivité. 2013, c'est aussi la confirmation de la meilleure note possible pour une collectivité (AA stable), le lancement de la politique d'achat, et un important partenariat bancaire avec la Banque Européenne d'Investissement. »

Les ratios légaux (ATR)

L'article L4313.12 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les collectivités territoriales, et notamment pour les Régions, de faire figurer des données synthétiques sur leur situation financière en annexes des documents budgétaires. La population retenue pour le calcul des ratios est de 2 548 065 habitants (INSEE, population légale 2010 en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013).

Ratios ATR	Région Centre CA 2013	Région Centre CA 2012	Régions CA 2012*
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population <i>Mesure du service rendu par habitant</i>	260,77 €	256,17€	264 €
2 - Produits des impositions directes / population <i>Mesure de l'importance du produit issu de la fiscalité directe locale</i>	66,85 €	65,26€	59 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population <i>Mesure des recettes pérennes du budget. Elles sont principalement constituées par la fiscalité directe et indirecte et les dotations de l'État</i>	352,74 €	354,28€	347 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population <i>Mesure de l'effort d'équipement consenti par la Région dans les infrastructures et les équipements dédiés aux habitants</i>	28,49 €	33,44€	42 €
5 - Encours de la dette / population <i>Mesure de l'ampleur de l'endettement. L'encours de la dette équivaut au « capital restant dû » de l'emprunt contracté</i>	236,10 €	248,59€	269 €
6 - Dotation globale de fonctionnement / population <i>Mesure de la principale dotation de l'État versée à la Région</i>	95,42 €	95,41€	89 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement <i>Mesure du volume des frais de personnel dans l'ensemble des frais de fonctionnement</i>	17 %	17 %	17,4 %
9 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'épargne nette</i>	79,2 %	77 %	82,8 %
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget par la mise en parallèle de l'effort d'investissement par rapport aux ressources pérennes de la Région</i>	8,1 %	9 %	12,1 %
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement <i>Mesure volumétrique de l'endettement par rapport aux ressources pérennes de la Région</i>	66,9 %	70 %	77,6 %

* Données DGCL, CA 2012 des régions métropolitaines hors Ile-de-France

Les grands équilibres financiers 2013



Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales



Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle



Des recettes stabilisées dans l'attente d'une réforme

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :
647 M €

Frais financiers : **17,4 M €**

Épargne brute :
234,3 M €

Recettes de fonctionnement :
898,7 M €

Fiscalité directe : 171,4 M €
Fiscalité indirecte : 108,7 M €
TICPE : 172,9 M €
Dotations / compensations : 414 M €
Autres recettes : 31,7 M €

Résultat 2012 :
28,2 M €

Investissement

Remboursement du capital de la dette : **47,2 M €**

Dépenses d'investissement :
297,8 M €

Dépenses d'intervention : 294 M €
Dépenses de gestion : 3,8 M €

Autofinancement :

= Épargne brute
- Remboursement du capital de la dette
(234,3-47,2=) **187 M €**

Recettes d'investissement :
80,4 M €

Emprunt :
20 M €

Dépenses réalisées : **1,009 Md€**

Reports : **39,5 M €**

Recettes réalisées : **1,027 Md€**

Reports : **27,7 M €**

Résultat 2013

6 M €

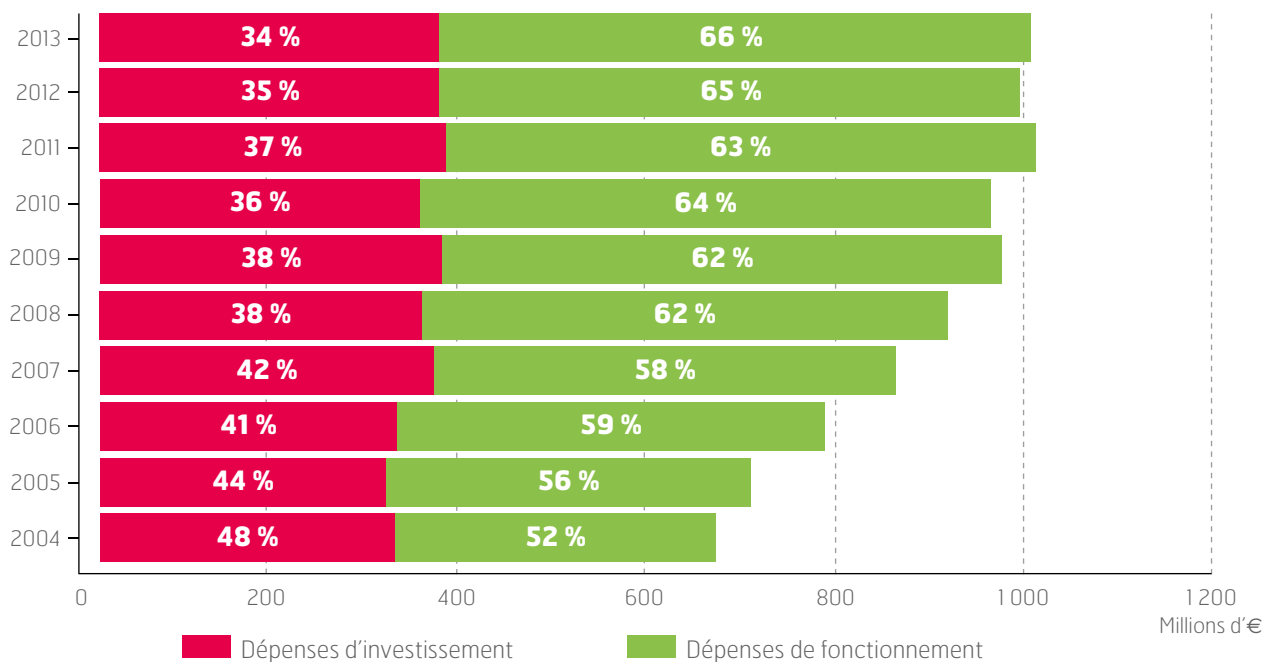
La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 93,6 % (hors réaménagement de la dette et reports). Le taux de réalisation des recettes est également performant puisqu'il atteint 95,3 % (hors résultat reporté, reports et réaménagement de la dette).



Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales

➔ UNE MODIFICATION DU PROFIL DES DÉPENSES RÉGIONALES

Évolution des dépenses de la Région Centre depuis 2004



De 2004 à 2013, le budget global de la Région Centre a quasiment doublé (+ 46,8 %) pour atteindre, en 2013, plus d'un milliard d'euros.

Sur une décennie, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. En 2004, les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées.

Les transferts de compétences opérés par la loi relative aux libertés et responsabilités locales de 2004, et notamment le transfert des

adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement des lycées, sont venus modifier ce profil.

En raison de l'exercice de ces nouvelles compétences, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les dépenses d'investissement : depuis 2004, les premières ont été multipliées par 1,85 contre 1,05 pour les secondes. Ce renforcement de la place des dépenses de fonctionnement dans le budget régional n'a cependant pas empêché la poursuite de la dynamique d'investissement.

CHIFFRES CLÉS

Augmentation de 46,8 % du budget entre 2004 et 2013

Dépenses totales 2013 : plus d'1 milliard d'euros dont 34 % de dépenses d'investissement

LA RÉGION MAINTIENT SES INTERVENTIONS MAJEURES

En 2013, 80 % des dépenses sont concentrées sur les interventions régionales (c'est-à-dire hors « moyens généraux » comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette).

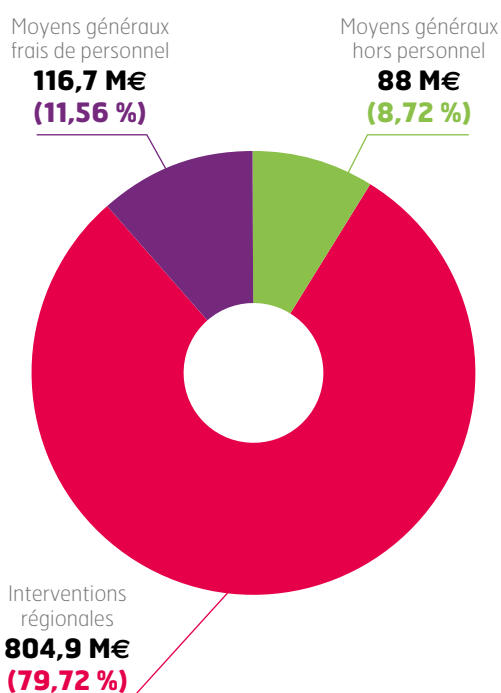
Les dépenses d'intervention s'élèvent à 294 M€ en investissement et 510,8 M€ en fonctionnement soit 805 M€ au total.

Les dépenses liées à l'enseignement représentent 36 %, suivies par les transports pour 26 % et l'action économique 19 %.

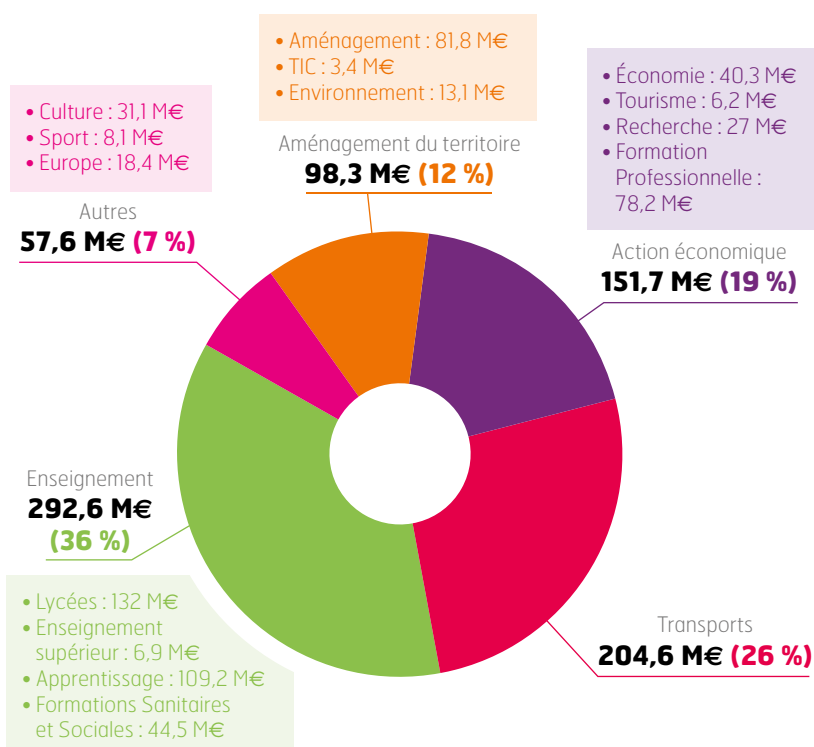
CHIFFRES CLÉS

INTERVENTIONS RÉGIONALES :
79,7 % du budget

Répartition du Budget Global : 1,009 Milliards d'€ (hors réaménagement de la dette)



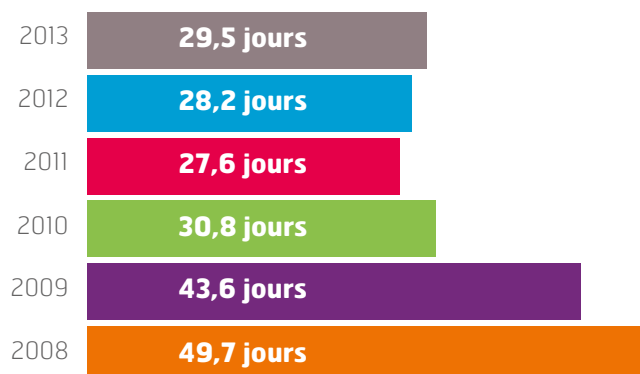
Les dépenses d'intervention de la Région : 805 M€ en 2013



UN DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT RÉGIONAL PERFORMANT

Le délai global de paiement mesure le délai moyen de règlement des factures reçues par la Région, dans le cadre de ses marchés publics. Ce délai démarre à la réception de la facture par la Région, et court jusqu'à l'ordre de payer du comptable public. Le délai applicable aux collectivités est fixé à 30 jours depuis le 1^{er} juillet 2010.

Le DGP de la Région est inférieur au délai réglementaire de 30 jours : en 2013, 2/3 des factures sont payées par la Région dans le délai réglementaire des 30 jours. Ce ratio reste identique à l'année 2012 grâce à la diminution du délai interne de la Région (20,5 jours en 2013 contre 21,4 jours en 2012 et 23,3 jours en 2011) et malgré l'augmentation du délai du comptable (9 jours en 2013 contre 6,7 jours en 2012).



Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle

➔ LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS (AE)

Pour les opérations devant être réalisées sur plusieurs exercices, la Région pratique la gestion pluriannuelle des crédits.

Les AP pour la section d'investissement et les AE pour la section de fonctionnement, constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement respectif des investissements et des dépenses de fonctionnement.

Par le vote de ces autorisations, la Région s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention ou une participation à

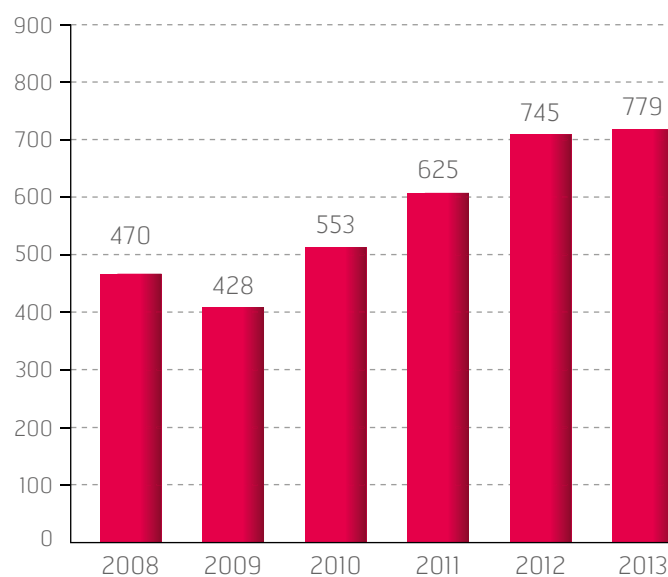
un tiers ainsi qu'à financer des opérations de travaux. Ceci permet également d'adapter la programmation technique des projets aux capacités financières de la Région, notamment en programmant les décaissements sur plusieurs années.

Le stock d'AP et d'AE « vivantes » de la collectivité (AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement) sur les cinq dernières années se présente ainsi :

Stock d'AP vivantes au 31/12 (en M€)



Stock d'AE vivantes au 31/12 (en M€)



Le niveau du stock des AP se stabilise car le volume des créations d'AP et celui des clôtures d'AP s'équilibrent. Le stock des AE progresse régulièrement depuis 2009 ; de plus en plus de dispositifs régionaux bénéficient d'une gestion pluriannuelle en fonctionnement.

La section d'investissement est gérée depuis longtemps, et en très grande majorité, au moyen d'AP, alors que le développement de la gestion en AE est récent (depuis 2005) et concerne seulement une partie de la section de fonctionnement.

La réglementation impose le suivi annuel d'un ratio de couverture des AP et des AE (rapport entre le stock des AP et des AE affectées et le montant global de crédits mandatés durant l'exercice considéré).

Au 31/12/2013, le stock d'AP et d'AE affectées restant à mandater se situe à hauteur de 894 M€, en baisse par rapport à 2012, plus particulièrement sur les AE avec une diminution de 54 M€.

L'évolution respective du ratio de couverture depuis 2008 figure dans le graphique ci-dessous :

Le ratio de couverture des AP et AE affectées constitue une fourchette médiane de l'engagement régional dans la mesure où

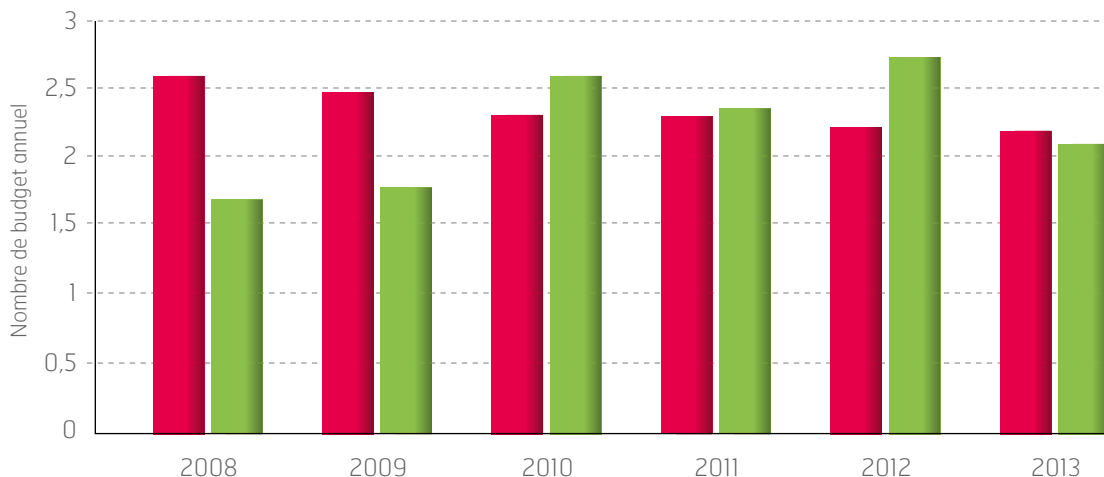
l'affectation correspond à une réserve de crédits destinée à la réalisation d'une opération identifiée et évaluée.

Cet indicateur, purement informatif, s'entend en termes de durée. Plus la durée est courte, plus la collectivité est en capacité d'honorer ses dépenses. Toutefois, une durée trop courte signifierait une mauvaise approche de la gestion pluriannuelle.

Le ratio évolue en fonction du stock d'AP/AE et donc des ouvertures liés aux projets. En 2013, les derniers avenants liés aux conventions départementales 2007/2013 ont donné lieu à de nombreux réajustements.

Nombre d'années nécessaires au financement du stock d'AP et AE affectées

■ AP
■ AE



➔ LE CRÉDIT-BAIL : UN EXEMPLE D'OPTIMISATION DES ENGAGEMENTS DE LA RÉGION

La Région a souscrit, en 2006, un premier crédit-bail visant au financement de 11 rames de TER exploitées notamment sur la ligne Tours-Vierzon. Cette opération a été réitérée en 2009 avec la signature d'un second contrat dont les 14 rames sont fléchées sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans.

Ce montage repose sur le fait que le crédit bailleur (la Société Générale via une entité ad hoc) acquiert et finance les rames mises à disposition de la Région (crédit preneur). Cette dernière s'acquitte de loyers de fonctionnement payables sur une durée déterminée à la signature des contrats. A l'issue des conventions, la Région dispose d'une option d'achat qui lui permet d'acquérir définitivement ces biens pour une valeur résiduelle symbolique.

L'objectif de la Région était de recourir au montage juridique le moins coûteux car reposant sur une bonification fiscale pour le crédit

bailleur. Cette économie ainsi placée est génératrice d'intérêts, lesquels sont partagés entre le crédit bailleur et la Région sous forme de réduction de marge de financement.

Ce montage permet à la Région de réduire le montant des loyers versés. Par ailleurs, la SNCF lui reverse avec quelques mois de décalage la TVA qu'elle a acquitté précédemment sur les loyers.

Si les rames ont déjà été livrées et la mise en loyer réalisée en 2009 pour le premier crédit-bail, les rames du second contrat sont en cours de livraison et le paiement du premier loyer devrait intervenir en 2015.

Sur l'ensemble des loyers payés au titre du premier crédit-bail depuis juin 2009, l'économie réalisée par rapport à un financement classique peut être estimée, au 31/12/2013, à plus de 1,832 M€.

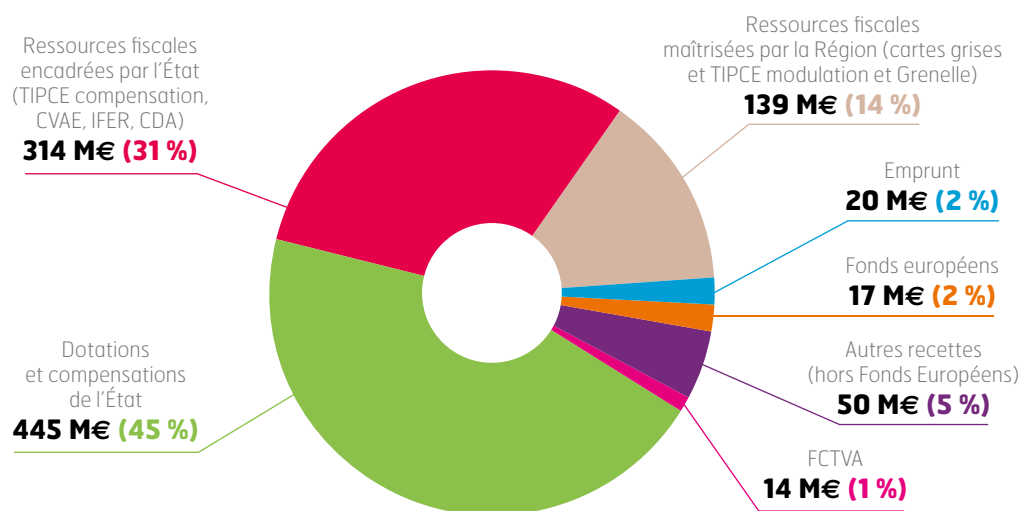
➔ LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le Contrat de Performance Énergétique (CPE), signé en juillet 2010 avec la société Efficentre (filiale d'Eiffage), a permis de réaliser, dans 18 lycées des 6 départements de la Région, des travaux fléchés sur l'efficacité énergétique pour un volume de plus de 32 M€ dans un délai restreint (2 ans).

La volonté de la Région était de réaliser des économies d'énergie dans les lycées du périmètre du CPE via un montage dans lequel le titulaire s'engageait contractuellement sur la performance énergétique et était soumis à des pénalités en cas de non atteinte des objectifs. Efficentre a notamment réalisé la conception, le financement et la réalisation des travaux ainsi que l'entretien-maintenance et l'exploitation des ouvrages. La Région, quant à elle, paie des loyers sur une durée de 15 ans.

Des recettes stabilisées dans l'attente d'une réforme

Répartition globale des recettes 2013 (fonctionnement + investissement)



DES RECETTES FORTEMENT DÉPENDANTES DES DÉCISIONS DE L'ÉTAT ET FRAGILISÉES PAR LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Depuis la réforme fiscale de 2010, près de 75 % des ressources des Régions sont composées de dotations ou de produits de fiscalité encadrés par l'État.

Des dotations gelées pour la troisième année consécutive

Les dotations de l'État (45 % des recettes) comprennent des dotations de fonctionnement (dont la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF), d'équipement (dont la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire - DRES) et de compensation dans le cadre des transferts de compétence de l'État aux Régions (Dotation Globale de Décentralisation « résiduelle », dotations régionales de décentralisation relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage...). Pour la troisième année consécutive en 2013, les dotations de l'État aux collectivités territoriales ont été gelées. En d'autres termes, elles ont été maintenues en valeur.

Des ressources « post réforme fiscale » peu dynamiques et particulièrement volatiles

Les ressources fiscales encadrées par l'État (30 % des recettes) correspondent aux taxes régionales dont ni le taux ni l'assiette ne reposent sur une décision prise à l'échelon régional. Il s'agit de la part compensation de la taxe Intérieure sur les consommations de produits énergétiques (TICPE) consécutive aux charges transférées par la loi du 13 août 2004 et de la contribution au développement de l'apprentissage (CDA).

En remplacement de la taxe professionnelle (TP) supprimée par la réforme fiscale de 2010, se sont ajoutées deux nouvelles ressources dont les Régions n'ont plus la maîtrise : la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

Alors que les bases de ces nouvelles ressources sont beaucoup moins dynamiques que ne l'étaient celles de la TP, le produit de la CVAE et des IFER apparaît également comme particulièrement volatile d'une année à l'autre. Ainsi, en dépit d'un contexte économique défavorable - synonyme de baisse du produit de CVAE - celui-ci a progressé de 2,36 % en 2013. Le produit des IFER a progressé de 2,75 % après avoir baissé de 1,16 % en 2012. Des effets de rattrapage dans l'encaissement des impôts dus au titre des exercices antérieurs pourraient expliquer ces chiffres.

Le contexte économique fragilise la perception des ressources fiscales

Les ressources fiscales maîtrisées par la Région (14% des recettes) sont particulièrement exposées à la conjoncture. Sous l'effet du contexte économique difficile et du ralentissement de la consommation des ménages, les ressources fiscales dont les Régions ont encore la maîtrise sont de moins en moins dynamiques (taxe régionale sur les cartes grises, modulation et majoration « Grenelle » de la TICPE).

Le montant de la taxe régionale sur les cartes grises a suivi l'inflation et a été porté à 41,82 € par cheval fiscal (+ 2 %) en 2013. Malgré une légère reprise des ventes au cours du second semestre - liée aux offres commerciales très compétitives, à l'anticipation de la modification de la règle du bonus/malus et à la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014 - cette augmentation n'a eu qu'un effet limité

sur la progression du produit perçu par la Région (82,4 M€ au lieu de 80,8 M€ soit + 1,6 M€) compte tenu de la baisse des ventes de véhicules (- 2,8 % en année pleine).

La modulation régionale de la TICPE - pour faire face à l'accroissement des charges consécutif aux transferts de compétences - et la majoration « Grenelle » - pour assurer le financement de projets structurants notamment dans le domaine des transports - représentent 2,50 € par hectolitre tous carburants confondus. En 2013, la baisse de la consommation de carburants s'est poursuivie en s'accroissant par rapport à 2012. En année pleine, entre 2012 et 2013, le produit de la modulation régionale et de la majoration « Grenelle » de la TICPE a diminué de près de 2,2 M€.

La Région Centre a fait le choix de ne pas appliquer la taxe sur les permis de conduire.

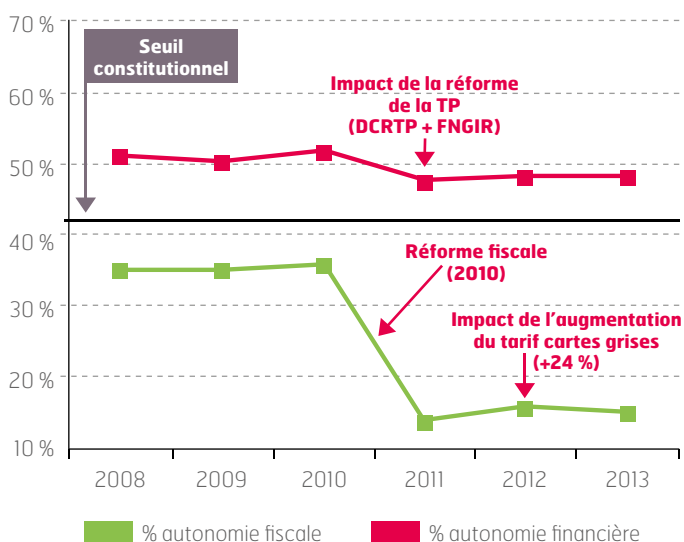
Enfin, si **7 % des ressources proviennent de recettes diverses** (comprenant les fonds européens à hauteur de 2 %, les contributions versées par d'autres collectivités territoriales dans le cadre d'actions cofinancées ainsi que les remboursements par les entreprises des prêts accordés par la Région), **seulement 2 % d'entre elles proviennent de l'emprunt**. Le **Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)**, qui a pour objet le remboursement par l'État de la TVA acquittée sur certains investissements de la Région, représente 1 % des ressources régionales.

UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE LIMITÉE

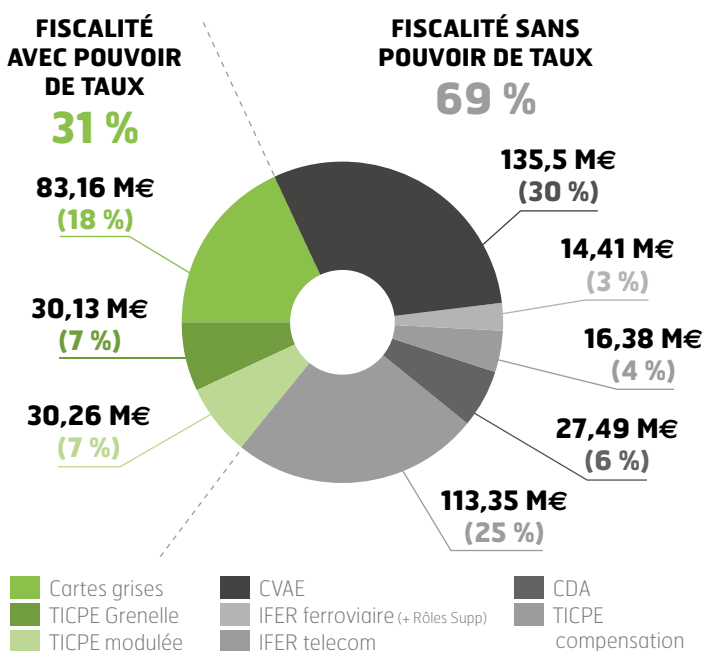
Selon le principe d'**autonomie financière**, les recettes fiscales et les ressources propres doivent représenter, pour chaque catégorie de collectivités, une part « déterminante » de l'ensemble de leurs ressources. Les ressources propres sont constituées du produit de toute imposition dont la collectivité, ou la loi, fixe l'assiette, le taux ou le tarif. Si cette définition exclut les dotations versées par l'État, elle intègre néanmoins des ressources fiscales comme la TICPE dont les Régions ne maîtrisent ni l'assiette ni le taux, à l'exception des parts modulation et majoration « Grenelle ».

Un ratio a été défini en 2003 comme seuil de référence pour chaque catégorie de collectivités. Pour les Régions, ce ratio est inférieur à 50 %.

Communes et EPCI	Départements	Régions
60,8 %	58,6 %	41,7 %



L'autonomie fiscale des Régions, qui peut se définir comme leur faculté à fixer le taux et l'assiette de tout ou partie de leurs ressources fiscales, a reculé sous l'effet du transfert de recettes fiscales non assorties du pouvoir de taux. En 2013, les ressources fiscales non assorties d'un pouvoir d'assiette ou de taux représentaient plus des 2/3 de l'ensemble des ressources fiscales directes et indirectes de la Région Centre.



La Région ne dispose plus d'un réel pouvoir de fixation des taux qu'en matière de taxe sur les cartes grises. Son poids dans les ressources régionales demeure limité dans la mesure où son produit ne représente que 8 % des recettes totales de la Région Centre en 2013 (fonds européens compris).

→ UNE DETTE PERFORMANTE

Une bonne gestion financière confirmée par la notation de la Région Centre

En 2013, la Région Centre a fait le choix de se faire noter par l'agence Standard & Poor's. La notation financière vise à mesurer la capacité et la volonté d'une entité à honorer les échéances de sa dette en temps et en heure. L'échelle des notes compte trois catégories selon la qualité de crédit allant de « haute qualité » à « dette en défaut de paiement ».

Après une analyse du cadre institutionnel dans lequel évolue la Région et de son profil financier (lequel s'appuie notamment sur des critères de gouvernance et de gestion financière, de performances budgétaires, de situation d'endettement et de trésorerie), l'agence financière a rendu une première note en juin.

La Région Centre a ainsi obtenu une note Long terme « AA », la note court terme étant « A-1+ ». Cette note a été assortie d'une perspective stable. L'agence a mis en exergue notamment « les solides performances budgétaires de la Région liées à un pilotage de qualité et une prospective financière réaliste ». La gestion de la de la trésorerie a été jugée prudente. L'agence a également relevé « la gouvernance et la gestion financière positives de la Région Centre ».

Standard & Poors	
AAA AA+ AA AA- A+ A A- BBB+ BBB BBB-	Catégorie dite : « Haute Qualité à Bonne Qualité de crédit »
BB+ BB BB- B+ B B- CCC+ CCC CCC- CC / C	Catégorie dite : « Spéculative »
D	Dette en défaut de paiement

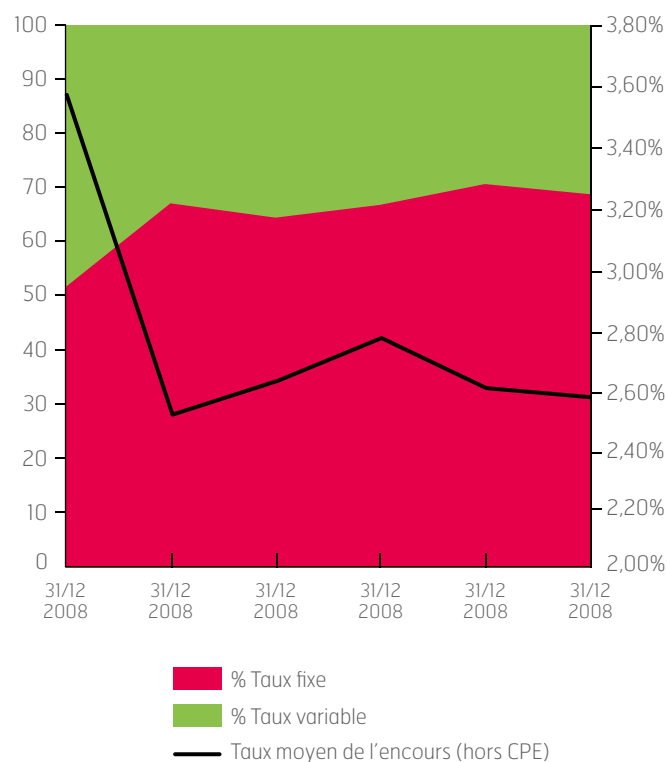
La nouvelle réglementation européenne des agences de notation impose une actualisation semestrielle. En décembre, dans un contexte marqué par la dégradation de la note de l'État - passant de « AA+ » à « AA » - quelques semaines plus tôt, la Région Centre a vu sa bonne note confirmée. A la fin d'année 2013, la note de la Région Centre est donc au même niveau que celle de l'État Français. C'est ainsi la meilleure note possible qui puisse être attribuée à une collectivité territoriale.

Se financer au moindre coût pour porter les projets d'investissement structurants de la Région

La Région a signé le 9 septembre 2013 une convention de prêt de 350 M€ avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). La BEI, traditionnellement meilleur prêteur en termes de conditions financières, lui permet **de disposer jusqu'en 2018 d'un contrat performant dans l'objectif de financer des projets fléchés sur des politiques structurantes** tels les lycées, l'apprentissage et l'enseignement supérieur.

Ce contrat a contribué à l'équilibre budgétaire de l'année 2013 avec une tranche mobilisée à hauteur de 20 M€. Cet encours participe à l'optimisation des taux d'intérêt de la dette régionale avec une marge sur euribor (0,59%) bien en deçà des conditions offertes actuellement sur le marché.

Le taux moyen de la dette au 31/12/2013 est stable à 2,58 %. Compte tenu des taux courts toujours bas, la Région repositionne ses contrats sur du taux variable. L'encours se répartit comme suit : 71 % taux fixe - 29 % taux variable soit 3 points de plus sur taux indexés qu'au 31/12/2012.



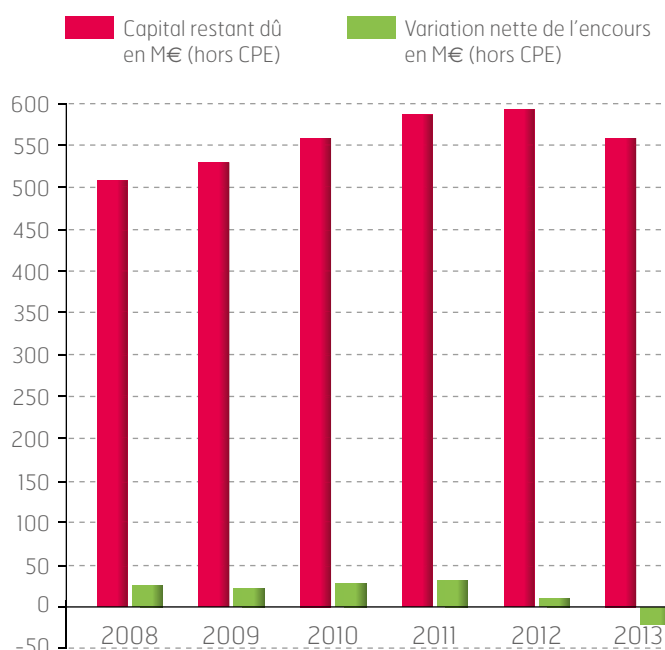
2013 : année de désendettement

Avec une dette amortissable de 562,9 M€ au 31/12/2013 (601,6 M€ en incluant le contrat de performance énergétique), l'encours de la Région Centre a diminué de 29,4 M€ (31,8 M€ en incluant le CPE) par rapport à 2012.

L'année 2013 est donc une année de désendettement : le poids de la dette par habitant diminue de 12,5 € par rapport à 2012 et passe à 236,1 € en agrégeant l'encours du CPE.

La variation nette d'encours annuel entre 2008 et 2012 pour la Région Centre est en moyenne de 22 M€. En intégrant la diminution de 2013, la moyenne redescend à 13 M€ (très en deçà de la moyenne de l'ensemble des régions métropolitaines sur la même période égale à 58 M€).

Par ailleurs, afin de diminuer les frais financiers et compte tenu des possibilités récemment offertes par la notation financière, la Région envisage le lancement d'un programme de billets de trésorerie sur 2014. Pour ce faire, les compétences du Président ont été étendues à la session de décembre 2013 de manière à en faciliter la réalisation.



DES OBJECTIFS FINANCIERS MAINTENUS

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine du budget, conforme aux objectifs définis en 2005 :

Le taux d'épargne brute ressort à 26,07 % (objectif > à 30 %) contre 27,69 % en 2012.

Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de la perte d'autonomie fiscale des régions et du dynamisme persistant des dépenses liées aux transferts de compétences.

L'épargne nette se situe à 187 M€ (objectif > à 150 M€) contre 205,9 M€ en 2012.

Ce ratio, conforme à l'objectif fixé, permet à la région Centre de maintenir son effort d'investissement tout en recourant modérément à l'emprunt.

La capacité de désendettement s'établit à 2,57 années d'épargne brute (objectif < à 3 ans) contre 2 ans et 6 mois en 2012 (2,53). Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser sa dette globale (601,6 M€ avec CPE) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute.

Capacité de désendettement en 2012 (en nombre d'années)

Villes > 40 000 habitants	Départements	Régions
7,0	4,2	3,5

Données SFL : Les indicateurs financiers 2012 des grandes collectivités locales, novembre 2013
Données CA 2012, hors collectivités d'Outre-Mer, département de Paris et Région Ile-de-France

GLOSSAIRE

Billets de trésorerie : Les billets de trésorerie sont des titres de créance négociables émis sur le marché monétaire de un jour à un an maximum. Le billet de trésorerie permet aux collectivités d'emprunter directement à court terme sans passer par le système bancaire et en obtenant des conditions très proches du marché monétaire.

Capacité de désendettement : la durée, en nombre d'années dont a besoin une collectivité pour rembourser la totalité de sa dette en supposant qu'elle y consacre toute son épargne brute.

Crédit-bail : Opération de location de biens d'équipement qui donne au locataire la facilité d'acquiescer le bien loué moyennant le versement des loyers sur une durée déterminée au contrat.

Dépenses d'équipement brut : Elles comprennent les acquisitions de biens meubles et immeubles, les travaux en cours ainsi que les subventions d'équipement versées aux lycées.

Dépenses et recettes réelles : En dépenses comme en recettes, les opérations budgétaires sont constituées des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les opérations réelles donnent lieu à des mouvements de fonds tandis que les opérations d'ordre ne sont que des écritures comptables sans encaissement ou décaissement effectif (dotations aux amortissements par exemple).

Epargne brute (ou autofinancement) : Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement de la dette en capital.

Epargne réelle : Elle est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette.

Ligne de trésorerie : Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie de 12 mois et qui sont comptabilisés hors budget.

Notation à long-terme : concerne les dettes de plus d'un an.

Notation à court-terme : concerne les dettes de moins d'un an.

Ressources propres : Elles ont été définies par la loi organique du 29 juillet 2004 ainsi qu'un seuil plancher en deçà duquel ne peut se trouver le taux d'autonomie financière. Les ressources propres correspondent aux impositions de toutes natures, redevances pour services rendus, produits du domaine, participations d'urbanisme, produits financiers, dons et legs.



Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1

www.regioncentre.fr

